



First Session
Forty-first Parliament, 2011-12-13

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES

Chair:
The Honourable RICHARD NEUFELD

Tuesday, June 11, 2013
Thursday, June 13, 2013

Issue No. 48

Sixteenth and seventeenth meetings on:
The current state of the safety elements of the bulk
transport of hydrocarbon products in Canada

INCLUDING:
THE ELEVENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Supplementary budget 2013-14 for the current state
of the safety elements of the bulk transport of
hydrocarbon products in Canada)

WITNESSES:
(See back cover)

SÉNAT

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012-2013

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

Président :
L'honorable RICHARD NEUFELD

Le mardi 11 juin 2013
Le jeudi 13 juin 2013

Fascicule n° 48

Seizième et dix-septième réunions concernant :
L'état actuel de la sécurité du transport
en vrac des hydrocarbures au Canada

Y COMPRIS :
LE ONZIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget supplémentaire 2013-2014 pour l'étude sur l'état
actuel de la sécurité du transport en vrac
des hydrocarbures au Canada)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

The Honourable Richard Neufeld, *Chair*

The Honourable Grant Mitchell, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif)	McCoy
Lang	Patterson
* LeBreton, P.C. (or Carignan)	Ringuette
MacDonald	Seidman
Massicotte	Sibbeston
	Unger
	Wallace

* Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES NATURELLES

Président : L'honorable Richard Neufeld

Vice-président : L'honorable Grant Mitchell
et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif)	McCoy
Lang	Patterson
* LeBreton, C.P. (ou Carignan)	Ringuette
MacDonald	Seidman
Massicotte	Sibbeston
	Unger
	Wallace

* Membres d'office
(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, June 11, 2013
(79)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, at 7:02 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Richard Neufeld, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators: Lang, MacDonald, Massicotte, McCoy, Mitchell, Neufeld, Patterson, Ringuette, Unger and Wallace (10).

In attendance: Marc LeBlanc and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 28, 2012, the committee continued its examination on the current state of the safety elements of the bulk transport of hydrocarbon products in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 34.*)

WITNESSES:

Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta:

Mark Flint, Professional Engineer and Chief Executive Officer (by video conference);

Al Schuld, Professional Engineer and Registrar (by video conference).

The chair made an opening statement.

Mr. Flint made a statement and, together with Mr. Schuld, answered questions.

At 7:45 p.m., the committee suspended.

At 7:46 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee proceeded in camera to consider a draft agenda (future business).

At 7:59 p.m., the committee resumed in public for the consideration of the following draft budget:

Activity 1: B.C., Washington State,	
Alaska	\$ 139,560
Total	\$ 139,560

It was agreed that:

The special study supplementary budget application (hydrocarbon transportation), for the fiscal year ending March 31, 2014, be approved, and that the chair be authorized to submit the application to the Standing

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 11 juin 2013
(79)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 19 h 2, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Richard Neufeld (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Lang, MacDonald, Massicotte, McCoy, Mitchell, Neufeld, Patterson, Ringuette, Unger et Wallace (10).

Également présents : Marc LeBlanc et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 28 novembre 2012, le comité poursuit son étude sur l'état actuel de la sécurité du transport en vrac des hydrocarbures au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 34 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta :

Mark Flint, ingénieur et président-directeur général (par vidéoconférence);

Al Schuld, ingénieur et registrateur (par vidéoconférence).

Le président prend la parole.

M. Flint fait une déclaration puis, avec M. Schuld, répond aux questions.

À 19 h 45, la séance est suspendue.

À 19 h 46, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité se réunit à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 19 h 59, la séance publique reprend afin d'examiner le budget suivant :

Activité 1 : C.-B., État de Washington,	
Alaska	139 560 \$
Total	139 560 \$

Il est convenu :

Que la demande supplémentaire d'autorisation de budget aux fins de son étude spéciale sur le transport des hydrocarbures, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014, soit approuvée et que le président soit autorisé à la

Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

At 8 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, June 13, 2013
(80)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, at 8:02 a.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Richard Neufeld, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators: Lang, MacDonald, Massicotte, Mitchell, Neufeld, Patterson, Ringuette, Seidman, Unger and Wallace (10).

In attendance: Marc LeBlanc and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 6, 2013, the committee continued its examination on the current state of the safety elements of the bulk transport of hydrocarbon products in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 34.*)

WITNESSES:

National Energy Board:

Iain Colquhoun, Chief Engineer;

Patrick Smyth, Business Unit Leader, Operations.

TransCanada:

Dan King, Vice-President, Engineering and Asset Reliability and Chief Engineer.

The chair made an opening statement.

Mr. Smyth made a statement and, together with Mr. Colquhoun, answered questions.

The chair made a statement.

Mr. King made a statement and answered questions.

At 10:03 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

soumettre au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration afin d'obtenir son approbation.

À 20 heures, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 13 juin 2013
(80)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, dans la pièce 257 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Richard Neufeld (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Lang, MacDonald, Massicotte, Mitchell, Neufeld, Patterson, Ringuette, Seidman, Unger et Wallace (10).

Également présents : Marc LeBlanc et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 juin 2013, le comité poursuit son étude sur l'état actuel de la sécurité du transport en vrac des hydrocarbures au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 34 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Office national de l'énergie :

Iain Colquhoun, spécialiste en chef, Ingénierie;

Patrick Smyth, chef d'unité de travail, Opérations.

TransCanada :

Dan King, vice-président, Ingénierie et fiabilité des actifs, et ingénieur en chef.

Le président prend la parole.

M. Smyth fait une déclaration puis, avec M. Colquhoun, répond aux questions.

Le président prend la parole.

M. King fait une déclaration et répond aux questions.

À 10 h 3, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Lynn Gordon

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, June 13, 2013

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to present its

ELEVENTH REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate on Wednesday, November 28, 2012 to examine and report on the current state of the safety elements of the bulk transport of hydrocarbon products in Canada, respectfully requests supplementary funds for the fiscal year ending March 31, 2014, and requests, for the purpose of such study, that it be empowered to travel outside Canada.

The original budget application submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that committee were printed in the *Journals of the Senate* on April 18, 2013.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the supplementary budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le président,

RICHARD NEUFELD

Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 13 juin 2013

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles à l'honneur de présenter son

ONZIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat le mercredi 28 novembre 2012 à examiner l'état actuel de la sécurité du transport en vrac des hydrocarbures au Canada et à en faire rapport demande respectueusement des fonds supplémentaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2014 et demande qu'il soit, aux fins de ses travaux, autorisé à voyager à l'extérieur du Canada.

Le budget initial présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et le rapport de ce comité ont été imprimés dans les *Journaux du Sénat* le 18 avril 2013.

Conformément au chapitre 3:06, article 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget supplémentaire présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis.

Le président,

RICHARD NEUFELD

Chair

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES**

**SPECIAL STUDY, HYDROCARBON TRANSPORTATION
APPLICATION FOR SUPPLEMENTARY BUDGET
AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2014**

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, November 28, 2012:

The Honourable Senator Neufeld moved, seconded by the Honourable Senator Marshall:

That the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources be authorized to examine and report on the current state of the safety elements of the bulk transport of hydrocarbon products in Canada. In particular, the committee shall be authorized to:

Examine the life cycle of hydrocarbon transmission pipelines across Canada, including but not limited to pipeline design, construction, operation, spill response and abandonment;

Examine the federal and provincial/territorial roles in hydrocarbon transmission pipeline oversight, including but not limited to legislation and regulations, standards, integrity management systems, monitoring, compliance and verification activities and incident response plans;

Examine the federal and provincial/territorial roles in ensuring the safety of the movement of hydrocarbon products via marine tanker vessels, including but not limited to legislation and regulations, standards, inspection and enforcement measures, risk management systems and incident response plans;

Examine the federal and provincial/territorial roles in ensuring the safety of rail transportation of hydrocarbon products, including but not limited to legislation and regulations, standards, inspection and enforcement measures, risk management systems and incident response plans;

Examine and compare domestic and international regulatory regimes, standards, and best practices relating to the safe transport of hydrocarbons by transmission pipelines, marine tanker vessels and railcars;

Recommend specific measures to enhance the safety elements of the bulk transport of hydrocarbon products in Canada; and

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES NATURELLES**

**ÉTUDE SPÉCIALE, TRANSPORT HYDROCARBURES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET
SUPPLÉMENTAIRE POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT
LE 31 MARS 2014**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 28 novembre 2012 :

L'honorable sénateur Neufeld propose, appuyé par l'honorable sénateur Marshall,

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé à examiner l'état actuel de la sécurité du transport en vrac des hydrocarbures au Canada, et à faire rapport à ce sujet, c'est-à-dire :

Examiner le cycle de vie des pipelines servant au transport des hydrocarbures dans tout le Canada, notamment leur conception, leur construction, leur exploitation, les interventions en cas de déversement et leur abandon;

Examiner les responsabilités fédérales, provinciales et territoriales concernant la surveillance des pipelines d'hydrocarbure, notamment les lois et règlements à ce sujet, les normes, les systèmes de gestion de l'intégrité, les activités de surveillance, d'application de la loi et de vérification, et les plans d'intervention d'urgence;

Examiner comment le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires se partagent la responsabilité de veiller à la sécurité du transport des produits d'hydrocarbures par navires pétroliers, notamment les lois et règlements à ce sujet, les normes, les mesures d'inspection et d'application de la loi, les systèmes de gestion des risques et les plans d'intervention d'urgence;

Examiner comment le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires se partagent la responsabilité de veiller à la sécurité du transport ferroviaire des produits d'hydrocarbures, notamment les lois et règlements à ce sujet, les normes, les mesures d'inspection et d'application de la loi, les systèmes de gestion des risques et les plans d'intervention d'urgence;

Examiner et comparer les régimes de réglementation, les normes et les pratiques exemplaires appliqués au Canada et à l'étranger en ce qui concerne le transport sécuritaire des hydrocarbures au moyen des pipelines, des navires pétroliers et des trains;

Recommander des mesures précises pour améliorer la sécurité du transport en vrac des hydrocarbures au Canada.

That the committee submit its final report no later than June 30, 2013 and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until 180 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, June 6, 2013:

The Honourable Senator Mitchell moved, seconded by the Honourable Senator Lovelace Nicholas:

That, notwithstanding the order of the Senate adopted on Wednesday, November 28, 2012, the date for the final report of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources in relation to its study on the current state of the safety elements of the bulk transport of hydrocarbon products in Canada be extended from June 30, 2013 to December 31, 2013.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Que le comité présente son rapport final au plus tard le 30 juin 2013 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 6 juin 2013 :

L'honorable sénateur Mitchell propose, appuyé par l'honorable sénatrice Lovelace Nicholas,

Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le mercredi 28 novembre 2012, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles relativement à son étude sur l'état actuel de la sécurité du transport en vrac des hydrocarbures au Canada soit reportée du 30 juin 2013 au 31 décembre 2013.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

SUMMARY OF EXPENDITURES

Activity 1: B.C., Washington, Alaska	\$139,560
TOTAL	\$139,560

SOMMAIRE DU BUDGET

Activité 1 :	\$139,560
Colombie Britannique, État de Washington, Alaska	
TOTAL	\$139,560

The above supplementary budget was approved by the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources on _____.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Le budget supplémentaire ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles le _____.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date	THE HONOURABLE RICHARD NEUFELD Chair, Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources
------	--

Date	L'HONORABLE RICHARD NEUFELD Président du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles
------	---

Date	THE HONOURABLE DAVID TKACHUK Chair, Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration
------	---

Date	L'HONORABLE DAVID TKACHUK Président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration
------	---

HISTORICAL INFORMATION**GENERAL ESTIMATE OF THE TOTAL COST OF
THE SPECIAL STUDY**

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(2) of the Senate Administrative Rules.

Estimated expenses for fiscal year 2012-2013 \$ 38,180

Estimated expenses for fiscal year 2013-2014 \$156,558
(not including this supplementary budget application of **\$139,560**)

Estimate of the total cost of the special study - **\$334,298**

DONNÉES ANTÉRIEURES**ÉTAT ESTIMATIF GÉNÉRAL DU COÛT TOTAL
DE L'ÉTUDE SPÉCIALE**

Conformément au chapitre 3 :06, article 2(2) du Règlement administratif du Sénat.

Dépenses estimatives pour l'année financière 2012-2013 38 180\$

Dépenses estimatives pour l'année financière 2013-2014 156 558\$
(ceci n'inclus pas cette demande pour un budget supplémentaire de **139 560\$**)

Coût estimatif total de l'étude spéciale - **334 298\$**

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES
SPECIAL STUDY, HYDROCARBON TRANSPORTATION
APPLICATION FOR SUPPLEMENTARY BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2014**

ACTIVITY 1: B.C., State of Washington, Alaska

FACT-FINDING 12 participants: 9 Senators, 3 staff (Clerk, 2 analysts)

TRANSPORTATION, ACCOMMODATION AND LIVING EXPENSES

1.	Transportation - air	70,800
	<i>9 senators x \$7,000 (0224)</i>	
	<i>3 staff x \$2,600 (0227)</i>	
2.	Hotel accommodation	15,000
	<i>9 senators, \$250/night, 5 nights (0222)</i>	
	<i>3 staff, \$250/night, 5 nights (0226)</i>	
3.	Per diem	6,480
	<i>9 senators, \$90/day, 6 days (0221)</i>	
	<i>3 staff, \$90/day, 6 days (0225)</i>	
4.	Working meals (travel) (0231)	6,000
5.	Taxis	2,880
	<i>9 senators x \$240 (0223)</i>	
	<i>3 staff x \$240 (0232)</i>	
6.	Charter bus (0228) <i>(4 days, \$1,200/day)</i>	4,800
7.	Charter flight (0233)	30,000
Sub-total		\$135,960

ALL OTHER EXPENDITURES

OTHER

1.	Miscellaneous costs associated with travel (0229)	500
PRINTING		
2.	Printing (0321)	100
RENTALS		
3.	Rental office space (meeting rooms) (0540) <i>(3 days, \$1,000/day)</i>	3,000
Sub-total		\$3,600

Total of Activity 1 **\$139,560**

Grand Total **\$ 139,560**

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk,
Committees Directorate

Date

Nicole Proulx, Director of Finance and Procurement

Date

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES NATURELLES**

ÉTUDE SPÉCIALE, TRANSPORT HYDROCARBURES

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2014**

ACTIVITÉ 1 : Colombie Britannique, L'État de Washington, Alaska

MISSION D'ÉTUDE

12 participants : 9 sénateurs, 3 employés (Greffier et 2 analystes)

TRANSPORTS, HÉBERGEMENT ET FRAIS DE SÉJOUR

1. Transport - aérien	70 800
<i>9 sénateurs x 7 000 \$ (0224)</i>	
<i>3 employés x 2 600 \$ (0227)</i>	
2. Hébergement	15 000
<i>9 sénateurs, 250 \$/nuit, 5 nuits (0222)</i>	
<i>3 employés, 250 \$/nuit, 5 nuits (0226)</i>	
3. Indemnité journalière	6 480
<i>9 sénateurs, 90 \$/jour, 6 jours (0221)</i>	
<i>3 employés, 90 \$/jour, 6 jours (0225)</i>	
4. Repas de travail (voyage) (0231)	6 000
5. Taxis	2 880
<i>9 sénateurs x 240 \$ (0223)</i>	
<i>3 employés x 240 \$ (0232)</i>	
6. Affréter - autobus (0228)	4 800
<i>(4 jours, 1 200 \$/jour)</i>	
7. Vol nolisé (0233)	30 000
Sous-total	135 960 \$

AUTRES DÉPENSES

AUTRES

1. Divers coûts liés aux déplacements (0229)	500
IMPRESSION	
2. Impressions (0321)	100
LOCATIONS	
3. Location d'espace (salles de réunion) (0540)	3 000
<i>(3 jours, 1 000 \$/jour)</i>	
Sous-total	3 600 \$

Total de l'Activité 1

139 560 \$

Grand Total

139 560 \$

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale,
Direction des comités

Date

Nicole Proulx, directrice des Finances et de
l'approvisionnement

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, June 13, 2013

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2014, for the purpose of its special study on hydrocarbon transportation, as authorized by the Senate on Thursday, June 6, 2013. The said budget is as follows:

Activity 1: B.C., Washington State,

Alaska	\$ <u>139,560</u>
Total	\$ 139,560

(includes funds for a fact-finding mission)

Respectfully submitted,

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 13 juin 2013

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014, aux fins de leur étude spéciale sur le transport hydrocarbures, tel qu'autorisé par le Sénat le jeudi 6 juin 2013. Ledit budget se lit comme suit :

Activité 1 : C.-B., État de Washington,

Alaska	<u>139 560 \$</u>
Total	139 560 \$

(y compris des fonds pour une mission d'étude)

Respectueusement soumis,

*Le président,
DAVID TKACHUK
Chair*

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, June 11, 2013

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 7:02 p.m. to study the current state of the safety elements of the bulk transport of hydrocarbon products in Canada; and for the consideration of a draft budget.

Senator Richard Neufeld (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. I am Richard Neufeld, and I represent the Province of British Columbia in the Senate and I am the chair of this committee. I would like to welcome honourable senators, members of the public with us in the room and viewers across the country who are watching on television.

I would now ask the senators around the table to introduce themselves. I will begin by introducing my deputy chair from Alberta, Grant Mitchell.

Senator Unger: Betty Unger from Edmonton, Alberta.

[*Translation*]

Senator Ringuette: Pierrette Ringuette, New Brunswick.

[*English*]

Senator McCoy: Elaine McCoy, Alberta.

The Chair: I would also like to introduce our staff. Lynn Gordon is our clerk, and our two Library of Parliament analysts are Sam Banks and Marc LeBlanc.

On November 28, our committee was authorized by the Senate to initiate a study on the safe transportation of hydrocarbons in Canada. The study will examine and compare domestic and international regulatory regimes, standards, and best practices relating to the safe transport of hydrocarbons by transmission pipelines, marine tanker vessels and railcars.

Our committee has held 15 meetings on this study to date. We have also travelled to Calgary, Sarnia, Hamilton, Saint John, Halifax and Point Tupper, Nova Scotia for fact-finding meetings and site visits.

Today I am pleased to welcome by video conference from the Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta, Mark Flint, Professional Engineer and Chief Executive Officer; and Al Schuld, Professional Engineer and Registrar.

Gentlemen, I want to apologize for holding you up for so long. We appreciate very much that you stayed to discuss with us some issues we would like to talk to you about tonight. I know we are

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 11 juin 2013

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 19 h 2, pour étudier l'état actuel de la sécurité du transport en vrac des hydrocarbures au Canada et examiner l'ébauche d'un budget.

Le sénateur Richard Neufeld (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Richard Neufeld. Je représente la province de la Colombie-Britannique au Sénat et je suis le président du comité. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les honorables sénateurs, aux membres du public ici présents ainsi qu'aux téléspectateurs de partout au pays.

J'inviterais tout d'abord les sénateurs à se présenter à tour de rôle. Je vais commencer par présenter notre vice-président, Grant Mitchell, de l'Alberta.

La sénatrice Unger : Betty Unger, d'Edmonton, en Alberta.

[*Français*]

La sénatrice Ringuette : Pierrette Ringuette, Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice McCoy : Elaine McCoy, de l'Alberta.

Le président : J'aimerais aussi vous présenter les membres de notre équipe, Lynn Gordon, notre greffière, ainsi que Sam Banks et Marc LeBlanc, nos deux analystes de la Bibliothèque du Parlement.

Le 28 novembre 2012, le Sénat a autorisé notre comité à entreprendre une étude sur la sécurité du transport des hydrocarbures au Canada. Dans le cadre de cette étude, nous examinons et comparons les régimes réglementaires au pays et à l'étranger, les normes et les meilleures pratiques liées au transport sécuritaire des hydrocarbures par pipeline, par pétrolier et par train.

Jusqu'à maintenant, notre comité a consacré 15 séances à cette étude. Nous nous sommes également rendus à Calgary, à Sarnia, à Hamilton, à Saint John, ainsi qu'à Halifax et à Point Tupper, en Nouvelle-Écosse, pour participer à des missions d'information et visiter des sites.

Je suis heureux d'accueillir aujourd'hui, par vidéoconférence, Mark Flint, ingénieur et président-directeur général de l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta; de même qu'Al Schuld, ingénieur et registrateur.

Messieurs, nous sommes désolés de vous avoir fait attendre aussi longtemps. Nous vous sommes très reconnaissants de bien vouloir rester avec nous pour discuter des questions qui nous

an hour late, but things happen in the chamber that we cannot control, and we cannot start until they rise. That is why we are running a little bit late. Thank you very much.

Maybe we could proceed with your statement and then we will ask some questions. There will be some other senators coming in from the chamber as we go along and we will introduce them so you know who else is here. Please go ahead, sir.

[Translation]

Mark Flint, Professional Engineer and Chief Executive Officer, Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta: Honourable senators, I would like to begin by thanking you for this opportunity to contribute to the important work you do within the Senate of Canada.

[English]

I am especially appreciative today if my contribution will assist our members either today or into the future. As you know, the Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta, or APEGA, regulates the practices of engineering and geoscience in Alberta. Our mission is to serve the public interest by regulating the practice of engineering and geoscience, and by providing leadership for our professions and upholding our members in their professional practice.

The association's authority is derived from the Engineering and Geoscience Professions Act, and our jurisdiction is limited to Alberta. However, we work with our sister associations to ensure the integrity of our professions across the country.

We have about 69,500 members that include professionals, members in training, as well as students. We also have about 4,500 organizations that hold a permit to practise. This construct is unique in Alberta in that our organizations that practise engineering or geoscience must have a professional practice management plan. That is the mechanism by which organizations manage the practice of the profession, internally.

We also have obligations to go beyond regulations, and we work with educators, including schools at all grade levels and post-secondary institutions, to foster interest in the professions and to promote further diversity.

That is the end of my prepared statement, and I would be happy to take questions.

The Chair: Thank you. Two more senators have joined us: Senator Wallace from New Brunswick and Senator Patterson from Nunavut.

I will defer first to my deputy chair from Alberta, Senator Mitchell.

intéressant. Je sais que nous avons une heure de retard, mais il y certaines situations hors de notre contrôle, et sachez que nous ne pouvons pas siéger tant que le Sénat siège. C'est ce qui explique notre retard. Merci beaucoup.

Je vous invite maintenant à faire votre déclaration, après quoi nous vous poserons quelques questions. D'autres sénateurs se joindront à nous plus tard et nous vous les présenterons afin que vous sachiez qui siège au comité. La parole est à vous, monsieur.

[Français]

Mark Flint, ingénieur et président-directeur général, Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta : Honorable sénateurs, j'aimerais tout d'abord vous remercier pour cette opportunité aujourd'hui de contribuer à votre travail important au sein du Sénat du Canada.

[Traduction]

Je serais d'autant plus heureux si, grâce à mon témoignage, je pouvais aider nos membres aujourd'hui et dans l'avenir. Comme vous le savez, l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta, ou l'APEGA, réglemente l'exercice des professions d'ingénieur et de géoscientifique en Alberta. Notre mission consiste à servir l'intérêt public en réglementant l'exercice de ces professions, en assurant un leadership et en encadrant nos membres dans l'exercice de leurs fonctions.

Les pouvoirs de l'association lui sont conférés par la Engineering and Geoscience Professions Act, et notre champ de compétence se limite à l'Alberta. Cependant, nous travaillons de concert avec nos associations homologues pour assurer l'intégrité de nos professions partout au pays.

Nous comptons environ 69 500 membres, dont des professionnels, des membres en formation et des étudiants. Il y a aussi près de 4 500 organisations qui détiennent un permis d'exercice. Nous avons une situation unique en Alberta, puisque nos organisations qui travaillent dans les domaines du génie ou des sciences de la terre doivent avoir un plan de gestion de la pratique professionnelle. C'est le mécanisme dont se servent les organisations pour gérer l'exercice de la profession à l'interne.

Nous sommes tenus d'aller au-delà de la réglementation et nous travaillons avec les enseignants, dans les écoles à tous les niveaux, et dans les établissements postsecondaires, afin d'encourager la relève dans ces professions et de favoriser la diversité.

C'est ce qui met fin à ma déclaration. Je répondrai volontiers à vos questions.

Le président : Merci. Deux autres sénateurs se sont joints à nous : le sénateur Wallace, du Nouveau-Brunswick, et le sénateur Patterson, du Nunavut.

Je vais maintenant céder la parole au vice-président du comité, le sénateur Mitchell, de l'Alberta.

Senator Mitchell: Thank you very much for taking the time to be here, for your patience and for your impressive French. That was very much appreciated here.

I would like to ask a question concerning the relationship of an association like APEGA with the development of CSA standards. As you are probably aware, I think it is the CSA Z662 standard that is critical in the governing of safety standards for pipelines.

Do you have a structured relationship with the body and the groups that develop those standards, are you called upon from time to time, or is it something different from those two possibilities?

Mr. Flint: Thank you, senator. Those technical developments are outside the realm of our professional practice. We do not regulate those. Obviously, our members are involved with the development of those standards, but it is separate from our professional association.

Senator Mitchell: If members came across a problem, would they have some obligation to tell your organization? I do not mean this quite the way it sounds, but would your organization have some sort of structured institutional interest in that kind of engineering problem? Would you take action or how would your membership deal with that?

Mr. Flint: If you want to use the word “obligation,” I would suggest that every member has an obligation to practise his profession according to the code of ethics that we support. If something were seen to cause someone an ethical dilemma developing in the workplace or something gave them concern, there is a mechanism within a professional regulation whereby they could come to the association and lay a complaint. I would suggest, however, that it is probably not the first choice of approach to solve the problem. They would probably go back to the organization that has the jurisdiction over that code or over that standard and probably not come to us first.

Senator Mitchell: I am thinking of Kalamazoo, Michigan, where there was a very unfortunate spill a couple of years ago. I guess it is the same for one of your engineers, and that was not even in your jurisdiction. Let us take a spill in Alberta and one of your engineers saw it. Maybe a group of engineers began to understand that there was a consistent engineering problem, they would go to the provincial government, I guess in that case or to the NEB or whatever jurisdiction covered that.

Mr. Flint: Yes. I would think the National Energy Board would be their first stop. I do not think that precludes them from taking other action with the province or even raising it as a professional practice issue through us. For pipeline things in particular, I would say it would be unusual for us to see that kind of complaint.

Le sénateur Mitchell : Je vous remercie beaucoup de votre présence, de votre patience et de la qualité de votre français. Nous vous sommes très reconnaissants.

Tout d'abord, j'aimerais connaître le rôle d'une association comme l'APEGA dans l'élaboration des normes CSA. Vous n'êtes probablement pas sans savoir que la norme CSA Z662 est une norme de sécurité de premier ordre relativement aux pipelines.

Entretenez-vous une relation structurée avec l'entité et les groupes qui établissent ces normes? Est-ce qu'on vous consulte de temps à autre?

M. Flint : Merci, monsieur le sénateur. L'établissement des normes ne relève pas de notre association professionnelle. Nous ne régissons pas ces normes. Évidemment, nos membres participent à leur élaboration, mais cela n'a rien à voir avec notre association professionnelle.

Le sénateur Mitchell : Si un problème survenait, vos membres seraient-ils tenus de le signaler à votre organisation? Je me suis peut-être mal exprimé, mais votre organisation aurait-elle un quelconque intérêt à être informée d'un problème d'ingénierie? Prendriez-vous des mesures? Comment vos membres réagiraient-ils à cette situation?

M. Flint : Puisque vous parlez d'obligation, je dirais que chaque membre est tenu d'exercer sa profession selon le code d'éthique que nous adoptons. Si une personne se trouve devant un dilemme éthique dans son milieu de travail ou si quelque chose la préoccupe, il existe un mécanisme lui permettant de déposer une plainte auprès de notre association. Toutefois, je considère que ce n'est pas la première option à envisager pour régler le problème. Les membres vont d'abord se tourner vers l'organisation qui régit le code ou la norme avant de s'adresser à nous.

Le sénateur Mitchell : Je pense au malheureux déversement qui s'est produit dans la rivière Kalamazoo, au Michigan, il y a quelques années. Je suppose que c'est la même chose pour l'un de vos ingénieurs, et que cela ne relevait même pas de votre compétence. Imaginez qu'un déversement survient en Alberta et qu'un de vos ingénieurs avait détecté une défaillance à l'origine de ce déversement. Si un groupe d'ingénieurs avaient décelé un problème d'ingénierie particulier, dans ce cas, j'imagine qu'ils l'auraient signalé au gouvernement provincial, à l'ONE ou à toute autre entité concernée.

M. Flint : En effet. Je pense qu'ils s'adresseraient en premier lieu à l'Office national de l'énergie. Par contre, selon moi, rien ne les empêche d'entreprendre d'autres démarches auprès de la province ou même de signaler un problème lié à la profession à notre association. Puisque cela concerne particulièrement les pipelines, je dirais qu'il serait plutôt inhabituel pour nous de traiter ce type de plainte.

Senator Mitchell: You mentioned that you have an obligation to create a professional practice management plan. Could you expand on that and tell us what it is? Among other things, is it a code of conduct? What role does that play in determining the behavior of your professional engineers?

Mr. Flint: It is a unique-to-Alberta construct, as I mentioned. As an organization that practices, we must have a plan that states how the profession will be managed within our company or within our organization. I say “organization” because municipalities also have to have this plan in place. The City of Calgary, for example, is a large permit holder and they manage the practice of engineering so they have a Professional Practice Management Plan, PPMP, as well.

It is a series of policies and procedures that they have set out that work for that company internally. It is the way that they discharge the oversight of the profession. A responsible member is named on the permit, and that person is responsible for the execution of the professional practice within the company.

Senator Mitchell: Do they submit that to you for approval or some sort of review?

Mr. Flint: The answer to the first part of your question is no, they do not submit it for approval necessarily. However, we frequently assist with companies and organizations as they develop those Professional Practice Management Plans. From time to time we audit the PPMPs within a company's organizations. We go out and check on them to determine whether they have things they need to effectively manage that plan internally. There is a follow-up system.

I would say that it is not a compulsory check every year. We audit a certain selection every year based on resource allocation.

Senator McCoy: Thank you, gentlemen, for being with us and being patient enough to wait for us.

In Alberta we have been very proud of our engineering capacity and capability for many years. Since 1947 and before, we have been growing with the oil and gas business and so has our expertise. We are well-regarded in that line of endeavour. By the same token, there have been various bottlenecks in providing those services, it is fair to say, when construction in the oil and gas business is at a peak. Would you agree that there have been shortages of engineers and engineering design capability in Alberta?

Mr. Flint: Yes, and I would say that it still exists. There is a shortage of engineering professionals and NGO science professionals in the province.

Senator McCoy: We have been responding to that by reaching out to other provinces and other countries to assist our companies in meeting their needs. Is that correct?

Le sénateur Mitchell : Vous avez dit avoir l'obligation d'élaborer un plan de gestion de la pratique professionnelle. Pourriez-vous nous expliquer en quoi cela consiste? S'agit-il entre autres d'un code de déontologie? Comment le plan vous permet-il de surveiller le comportement de vos ingénieurs professionnels?

M. Flint : C'est un plan propre à l'Alberta, comme je l'ai indiqué. Toute organisation ou entreprise qui exerce une profession doit disposer d'un plan qui définit de quelle façon elle gérera la profession. Je dis « organisation » car les municipalités ont également un plan en place. La ville de Calgary, par exemple, est un important détenteur de permis. Puisqu'elle gère l'exercice de la profession d'ingénieur, elle dispose aussi d'un plan de gestion de la pratique professionnelle.

Il s'agit d'un ensemble de politiques et de procédures qui s'appliquent à l'entreprise et qui ont été établies pour assurer la surveillance de la profession à l'interne. Le nom du membre responsable apparaît sur le permis, et cette personne est ainsi habilitée à exercer la profession.

Le sénateur Mitchell : Les organisations vous soumettent-elles leur plan pour approbation ou aux fins d'un quelconque examen?

M. Flint : Pour répondre à la première partie de votre question, non, elles ne nous présentent pas nécessairement leur plan pour que nous les approuvions. N'empêche que nous aidons fréquemment les entreprises et les organisations à élaborer leur plan de gestion de la pratique professionnelle. Il arrive aussi que nous procédions à la vérification des plans des organisations. Nous tentons de déterminer ce dont elles ont besoin pour appliquer efficacement ce plan à l'interne. Il y a un système de suivi.

Ce n'est pas une vérification que nous effectuons obligatoirement chaque année. Nous sélectionnons quelques organisations tous les ans en fonction des ressources disponibles.

La sénatrice McCoy : Merci messieurs d'être parmi nous aujourd'hui et de vous être montrés aussi patients.

En Alberta, nous sommes très fiers de notre capacité technique depuis bon nombre d'années. Depuis 1947 et même avant, nous évoluons au même rythme que l'industrie pétrolière et gazière, tout comme notre expertise. Nous sommes réputés dans ce domaine. En même temps, nous nous heurtons à certains obstacles lorsque la construction dans l'industrie pétrolière et gazière est à son sommet. Êtes-vous d'accord pour dire qu'il y a eu une pénurie d'ingénieurs et d'autres lacunes en matière de capacité technique en Alberta?

M. Flint : Oui, et je dirais que c'est encore le cas. La province connaît une importante pénurie d'ingénieurs et de géoscientifiques d'ONG.

La sénatrice McCoy : Nous avons tenté de pallier ce problème et nous nous sommes tournés vers les autres provinces et les autres pays pour combler les besoins de nos entreprises. Est-ce exact?

Mr. Flint: Yes. I would say that approximately 35 to 40 per cent of transfers into our province in the profession accounts for people from outside Canada — new Canadians.

Senator McCoy: The role played by APEGA would be to ensure that their skills are up to our standards. Is that correct?

Mr. Flint: Yes, we check academic credentials and we ensure that they have the right experience and prerequisites before we give them a full licence to practise independently. That is correct.

Senator McCoy: In terms of your practical experience with workers from abroad, how effective has it been? Have there been language problems? Has it been seamless? Have they been absorbed into the technical and professional expertise with ease or have there been some snags?

Mr. Flint: You have touched on several key factors. Language is definitely an issue, and it is one criterion that we look at when we are licensing people. Understanding what educational background people have when they come from outside Canada is a real challenge. We have a rigorous, robust accreditation process for educational institutions inside Canada. We have an understanding of the process for some universities and post-secondary institutions outside Canada. For some places, it is a real challenge to understand what the curriculum has laid down. In fact, when we are not sure, we go into real detail and go to the course-by-course evaluation, sometimes looking at the actual syllabus for that course to understand. In that way, we can be sure that people have what they need academically.

The other question you touched on is culture. You might even look at recent events with SNC-Lavalin to understand that the way things are done in Canada is not necessarily reflective of the way things are done in other parts of the world. That is just the way the world is so we have to be mindful of that assimilation and adjustment period. That is another concern.

Last year we had almost 8,400 applications to APEGA. That means that out of the 95,000 people that came to Alberta last year, almost 10 per cent registered or applied for a permit within APEGA. That is a pretty big challenge. The balance for us is to make sure we enable industry and new Canadians to be equipped to participate and contribute toward that industry, while ensuring that the public interest is held uppermost in our minds.

The Chair: A few other senators have joined us: Senator Lang from Yukon; Senator MacDonald, from Nova Scotia; and Senator Massicotte, from Quebec.

Senator Lang: I would like to welcome our guests. We appreciate your being here given that we were so late.

I would like to follow up on Senator Mitchell's question about your organization as a professional organization and your credentials.

M. Flint : Oui. Je dirais que près de 35 à 40 p. 100 des transferts dans notre province sont des travailleurs étrangers — des nouveaux Canadiens.

La sénatrice McCoy : L'APEGA veille donc à ce que leurs compétences soient à la hauteur de nos normes, n'est-ce pas?

M. Flint : Absolument. Nous vérifions leurs diplômes universitaires et nous nous assurons qu'ils ont l'expérience requise et qu'ils répondent à tous les critères avant de leur délivrer un permis leur permettant d'exercer de façon indépendante.

La sénatrice McCoy : D'après votre expérience, le recours aux travailleurs étrangers s'est-il avéré efficace? Avez-vous été confrontés à des problèmes d'ordre linguistique? Est-ce que cela s'est fait sans heurts? Ont-ils assimilé rapidement les connaissances techniques et professionnelles ou ont-ils éprouvé des difficultés?

M. Flint : Vous avez abordé plusieurs facteurs clés. Chose certaine, la langue est un problème, et c'est d'ailleurs un critère sur lequel on se fonde pour délivrer un permis. Il est extrêmement difficile de comprendre les titres scolaires des travailleurs qui arrivent de l'étranger. Nous avons un processus rigoureux de reconnaissance professionnelle pour les établissements du Canada. Nous arrivons à comprendre le processus de quelques universités et établissements postsecondaires en dehors du Canada. Toutefois, dans certains cas, c'est un véritable défi. En fait, quand nous ne sommes pas sûrs, nous évaluons les titres scolaires cours par cours en nous attardant au syllabus du cours pour comprendre réellement de quoi il s'agit. Nous nous assurons ainsi que les gens possèdent les compétences requises.

Vous avez aussi parlé de culture. Ce qui s'est passé récemment chez SNC-Lavalin nous permet de comprendre que les choses ne se font pas nécessairement de la même façon au Canada et à l'étranger. Puisque nous ne changerons pas le monde, nous devons simplement être conscients de la période d'assimilation et d'adaptation nécessaire. C'est une tout autre question.

L'an dernier, l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta, ou APEGA, a reçu près de 8 400 demandes. Par conséquent, près de 10 p. 100 des 95 000 personnes arrivées en Alberta l'an dernier nous ont demandé un permis. C'est tout un défi. En contrepartie, nous devons outiller l'industrie et les nouveaux Canadiens pour que ces derniers puissent travailler dans le secteur, sans toutefois perdre de vue l'intérêt public.

Le président : Quelques sénateurs se sont joints à nous : le sénateur Lang, du Yukon; le sénateur MacDonald, de la Nouvelle-Écosse; et le sénateur Massicotte, du Québec.

Le sénateur Lang : Je souhaite la bienvenue à nos invités. Nous vous sommes reconnaissants d'être ici malgré notre retard.

J'aimerais faire suite à la question du sénateur Mitchell, qui portait sur votre organisation professionnelle et les titres de compétences.

We had a witness here last week who has been seen as a whistleblower. In fact, because of his work, the NEB has actually made some changes with respect to the pipelines and apparently how they go about, for the purpose of inspections, ensuring that these particular welds meet code. What I do not quite understand is, when an individual has these credentials and, basically, his or her ability to make a living depends on the credibility of those credentials, where they get into a situation where they are being compromised to do their job.

You said earlier, if I could paraphrase, in answer to the question from Senator Mitchell, that it is very seldom that you have a professional engineer come to your organization and say, "There is an organization or an industry asking me to do things that my professional engineer credentials do not allow me to do."

First, have you had any engineer come to your association to say that they are being put into a compromised position as far as the workplace is concerned, which brings into question their professional engineering credentials? Have you had any cases of that, of any kind, come to your association?

Mr. Flint: Thanks for the question, senator. I will defer to my registrar, Mr. Schuld. He has been with APEGA for a fair amount of time, and I think he is best positioned to respond to your question.

Al Schuld, Professional Engineer and Registrar, Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta: Thank you, senator. A regular part of what my staff does is giving out what we call practice advice. Often, a person who finds him or herself in a situation like you have described will say, "What do I do? Someone is trying to overrule me on this. Yet, I feel that standards are being compromised." A lot of what we give out is practice advice, which has to do with getting into the little talk that I call our "alternate dispute resolution talk 101." First, you go to your boss. I will not repeat the whole thing for you, but we often give out practice advice. It might have escalated to the point where a person's job is at risk if he does not knuckle under, so that is where we get to the infrequent thing where a person says, "I still feel strongly that I am being asked to do things or to approve things that really should not be approved. They do not meet standards." They are, in effect, putting their job at risk by going as far as blowing the whistle. There is a way of escalating, in a professional way, your concerns about being overridden in your professional opinion.

Senator Lang: I would like to follow up on that, if I could. As you know, we are doing an overview of the safety of pipelines, and I want to go back to the original question from Senator Mitchell.

Once again, with respect to a professional engineer, or professional engineers, who would come to your association — I have a broad question to put to you — have there been a number of engineers in the area of pipeline responsibilities come to your association for those little talks and chats or for further

La semaine dernière, nous avons reçu un témoin qui est considéré comme étant un dénonciateur. Grâce à son travail, l'Office national de l'énergie, ou ONE, aurait apparemment modifié sa procédure d'inspection des pipelines pour veiller à ce que les soudures respectent les normes. Ce que je comprends mal, c'est qu'une personne ne puisse pas faire son travail alors qu'elle détient un titre de compétences et que son gagne-pain dépend de la crédibilité de celui-ci.

Permettez-moi de vous paraphraser. En réponse à la question du sénateur Mitchell, vous avez dit tout à l'heure que les ingénieurs se plaignent très rarement auprès de votre association qu'une société ou une industrie leur demande de faire des choses qui vont à l'encontre de leur titre de compétences en ingénierie.

Tout d'abord, est-il déjà arrivé qu'un ingénieur se plaigne auprès de vous d'être placé dans une position compromettante en milieu de travail qui mettrait en cause son titre de compétences en ingénierie? Votre association a-t-elle déjà eu affaire à des cas semblables?

M. Flint : Je vous remercie de votre question, monsieur le sénateur. Je m'en remets à M. Schuld, notre régistrateur, qui travaille au sein de l'APEGA depuis pas mal de temps, et qui est probablement mieux placé que moi pour vous répondre.

Al Schuld, ingénieur et régistrateur, Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta : Merci, monsieur le sénateur. Une des tâches courantes de mon personnel est de prodiguer des conseils pratiques. Souvent, ceux qui se trouvent dans une situation semblable à celle que vous avez décrite se demandent quoi faire lorsque quelqu'un tente de les contredire alors qu'ils ont l'impression que les normes ne sont pas respectées. Nous donnons beaucoup de conseils pratiques sur la façon de régler les différends autrement. La personne doit commencer par en discuter avec son patron. Je ne vais pas vous exposer la discussion au complet, mais ce genre de conseils est fréquent. Il est possible que la situation se soit envenimée au point où le professionnel risque de perdre son emploi s'il ne se plie pas à la demande. Bien que ce soit rare, il pourrait alors demeurer convaincu qu'on lui demande de faire des choses ou d'approuver des travaux qui ne devraient pas l'être puisqu'ils ne respectent pas les normes. Ces personnes risquent bel et bien de perdre leur emploi s'ils vont jusqu'à dénoncer la situation. Il y a des étapes à suivre de façon professionnelle pour faire comprendre ses craintes quant au non-respect d'un avis professionnel.

Le sénateur Lang : J'aimerais poursuivre sur le même sujet. Notre étude porte sur la sécurité des pipelines, comme vous le savez, et j'aimerais revenir sur la question initiale du sénateur Mitchell.

J'ai une question générale concernant les ingénieurs qui s'adressent à votre association. Est-ce que plusieurs ingénieurs du secteur des pipelines ont consulté votre association pour tenir ce genre de petites discussions ou pour demander des conseils afin d'éviter de compromettre leur titre de compétences en milieu de

advice with respect to ensuring that their credentials are not being compromised because of the workplace, or are there just isolated cases?

Mr. Flint: I would say we do not have anything out of the ordinary. In fact, specifically from that sector of industry, I do not think there has been anything other than Mr. Vokes that I am aware of.

Senator Wallace: Mr. Flint, somewhat along the same lines as Senator Lang's questions, if someone had a concern with professional engineering design or professional engineering construction standards, say related to oil pipelines, and they felt that they were inadequate and that, as a result, the public and the environment were at risk, would it happen often or at all that you would have someone voice that concern to your association and expect you to take some action since you do represent professional engineering standards? Is that something that does occur or could occur?

Mr. Flint: Yes, it could occur, but I think there is a little bit of context that needs to be brought out at this point. Specifically, when it comes to companies that have infrastructure or operations that cross boundaries outside of our jurisdiction, for example, pipeline companies that have pipelines that traverse the borders and operate across the province, we do not have jurisdiction over those companies or over those permit holders. There is no requirement for them to have a permit to practice. That said, TransCanada, for example, has had a professional practice management plan in place for a long time, and they have cooperated and been a willing participant in that. Specifically, with respect to pipelines, we do not frequently get involved with pipeline companies. For other organizations, even big oil companies, we do have, I would say, more frequent interaction with members of those companies.

Senator Wallace: If the operations that were drawn to your attention involved only the province of Alberta and not the federal jurisdiction, is that something, again, where you could typically be called upon by one of your members or a member of the public, saying, "The engineering standard, construction standard or engineering design standard is, we believe, inadequate" and expecting you to take some action or to provide an opinion? Does that happen?

Mr. Flint: I think it is reasonable for someone to come to us and ask us to look at that, but I think it would be fair to say that, historically, that has not been the role or the mandate of a professional association such as APEGA. We have been more focused on ensuring that people have the correct credentials and background, and we have focused, traditionally, on ensuring that the individuals are fit to practice. However, this area that you are talking about has, I think, happened in the past. It has probably not happened as frequently as one might expect, though.

Senator Wallace: I expected to hear what you have just said, but, when Mr. Vokes appeared before us last week, he had very strong things to say about the operation of the NEB, the operation of TransCanada and the operation of your engineering

work? S'agit-il plutôt de cas anecdotiques?

M. Flint : Je dirais qu'il n'y a rien de majeur à signaler. À vrai dire, le cas de M. Vokes est le seul dont j'ai eu vent dans ce secteur.

Le sénateur Wallace : Mes questions porteront sur le même sujet que celles du sénateur Lang, monsieur Flint. Disons qu'une personne craint qu'un problème de conception technique ou de normes de construction en ingénierie touchant les oléoducs puisse représenter une menace pour le public et l'environnement, ce genre de préoccupation pourrait-elle être portée à l'attention de votre association? Est-ce fréquent? S'attend-on à ce que vous interveniez puisque vous représentez les normes en ingénierie? Est-ce que ce genre de situation survient ou pourrait survenir?

M. Flint : Oui, une telle situation pourrait se produire, mais permettez-moi d'abord de vous expliquer un peu le contexte. En fait, nous n'avons aucune emprise sur les entreprises ou les détenteurs de permis dont les infrastructures ou les activités dépassent nos frontières, comme les sociétés ayant des pipelines qui traversent les frontières de la province et qui ont des activités d'un bout à l'autre de notre territoire. Ces sociétés ne sont pas tenues d'avoir un permis pour exercer leurs activités. Cela dit, TransCanada applique un plan de gestion de la pratique professionnelle depuis longtemps, par exemple. La société collabore et fait preuve de bonne volonté à cet égard. Mais nous n'avons pas souvent affaire aux sociétés de pipeline. Je dirais que nous interagissons plus souvent avec les membres d'autres organisations, et même de grandes sociétés pétrolières.

Le sénateur Wallace : Puisque les activités qui ont été portées à votre attention se limitaient à l'Alberta plutôt qu'à l'ensemble du Canada, pourrait-il arriver qu'un de vos membres ou un citoyen vous dise croire que les normes en ingénierie, les normes de construction ou la conception technique ne sont pas acceptables? Pourrait-on s'attendre à ce que vous preniez des mesures à ce sujet, ou à ce que vous preniez position? Cela arrive-t-il?

M. Flint : Quelqu'un pourrait logiquement nous demander d'examiner une telle situation, mais on peut dire que cela n'a jamais été le rôle ni le mandat d'une organisation professionnelle comme l'APEGA. Nous avons préféré veiller à ce que les professionnels aient les titres de compétences et l'expérience nécessaires, et qu'ils soient aptes à pratiquer. Mais je pense que ce dont vous parlez s'est déjà produit, même si ce n'est probablement pas arrivé aussi souvent qu'on pourrait le croire.

Le sénateur Wallace : C'est la réponse à laquelle je m'attendais, mais M. Vokes s'est montré très dur quant aux activités de l'ONE, de TransCanada et de votre association d'ingénieurs lorsqu'il a témoigné la semaine dernière. Voici ce qu'il nous a dit

association. I have a comment that he made here in front of me. He said, "To have a company operating outside of its permitted procedures. . .and then to have my professional organization not step up to the plate on something that severe is a little hard to watch."

That was in relation to something that apparently happened at Deer Creek Energy in Fort McMurray. He was very strong in suggesting to us that your organization did not step up to the plate. I am wondering what he means by that. In what way would you be expected to, in his words, "step up to the plate?"

Mr. Flint: I am not sure what the specific issue is at Deer Creek Energy in Fort McMurray. I am not familiar with that particular issue, but, if I could speak to his concerns with TransCanada for a moment, when stories broke publicly last fall, we had been in communications with Mr. Vokes since about May of last year. We were already aware of his concerns. He had made a written complaint, which he subsequently asked us to hold in abeyance until he felt comfortable with proceeding because he did not want us to disclose any further information.

We held it up. In the same testimony, he says right there that he almost has it ready for resubmission. We are aware of the fact that he has some concerns. In the fall of last year, when this story became public, I actually approached the National Energy Board, talked with their chief engineer and said:

This would be a great opportunity for APEGA to partner with the National Energy Board. Could we perhaps work together and provide you with some advice within our regulatory jurisdiction as to what we could do as you do your audit process with TransCanada?

Recognizing their jurisdictional lead role as a federal regulator. We certainly offered our help to support, and we were eager participants.

Senator Wallace: What was the response you received from the NEB?

Mr. Flint: They wanted to maintain their position as an independent auditor. They have a very robust engineering capability within the NEB, and they felt that they would prefer to keep that within their confines, so I respected that and we did not push the issue any further.

Senator Patterson: Gentlemen, thank you for being here. I believe you have had the opportunity to review Mr. Vokes' testimony, so you will understand why we were interested in hearing from the Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta. Is it correct that you have had a chance to review the presentation Mr. Vokes made?

Mr. Flint: I will say I had a chance to do it and, to be fair, given the limitations of time, I have skimmed through it today but I have read it.

Senator Patterson: Thank you. I know this was short notice. However, I would like to direct you to a repeated comment he made. In his testimony to us, he talked about mistakes that were

en personne : « Cette entreprise n'avait pas respecté les procédures [...] ; mon organisation professionnelle n'est pas intervenue, et c'était difficile à accepter. »

Il parlait de quelque chose qui s'était apparemment produit à Deer Creek Energy, à Fort McMurray. Il nous a affirmé haut et fort que votre association n'avait pas assumé ses responsabilités, et je me demande ce qu'il voulait dire. Pour reprendre ses mots, de quelle façon s'attendait-on à ce que vous interveniez?

Mr. Flint : J'ignore ce qui s'est passé à Deer Creek Energy de Fort McMurray. Je ne connais pas bien le problème, mais permettez-moi de vous parler un instant de ses craintes à propos de TransCanada. Lorsque l'histoire a fait les manchettes à l'automne dernier, nous échangions avec M. Vokes depuis le mois de mai précédent, environ. Nous connaissions déjà ses craintes. Il a déposé une plainte écrite, après quoi il nous a demandé de la suspendre jusqu'à ce qu'il soit satisfait de la procédure puisqu'il ne voulait pas que nous divulguions plus d'information.

C'est ce que nous avons fait. Dans le même témoignage, M. Vokes dit qu'il est presque prêt à la déposer de nouveau. Nous savons qu'il a des préoccupations. Lorsque l'histoire a fait les manchettes à l'automne dernier, j'ai même communiqué avec l'ingénieur en chef de l'ONE pour lui dire ceci :

Il s'agirait là d'une excellente occasion de partenariat entre l'APEGA et l'ONE. Tandis que vous vérifiez les activités de TransCanada, que diriez-vous de collaborer avec nous et de nous permettre de vous conseiller sur ce qui relève de notre compétence quant à la marche à suivre?

Nous reconnaissions que cet organisme de réglementation fédéral a préséance. Nous lui avons offert notre aide et aurions été ravis de participer au processus.

Le sénateur Wallace : Que vous a répondu l'ONE?

M. Flint : L'office tient à demeurer un vérificateur indépendant. Il possède une très grande capacité en ingénierie et préfère que le dossier reste à l'interne. J'ai respecté sa décision, et nous n'avons pas insisté davantage.

Le sénateur Patterson : Merci d'être avec nous, messieurs. Puisque vous avez probablement eu la chance de lire le témoignage de M. Vokes, vous comprendrez pourquoi nous voulions convoquer l'APEGA. Avez-vous bel et bien pris connaissance de son exposé?

Mr. Flint : Je dirais que oui; à vrai dire, je l'ai lu rapidement aujourd'hui par manque de temps, mais je l'ai fait.

Le sénateur Patterson : Merci. Je sais que nous vous avons convoqués à la dernière minute. J'aimerais toutefois porter à votre attention une remarque que M. Vokes a formulée à plusieurs

made with regard to a particular pipeline. I am looking at page 9 of the unrevised transcripts of June 6. It is just a short comment. He said:

It is unfortunate because, under the engineering act — the code of ethics — an engineer is required to know the codes and regulations they work under.

Could you elaborate for us? Is there a reference to a code of ethics in the Engineering Act, and is there a code of ethics for the profession in Alberta?

Mr. Flint: Yes, there is a Code of Ethics within the engineering act, and Rule No. 4 of the code reads as follows:

Professional engineers and geoscientists shall comply with applicable statutes, regulations and bylaws in their professional practices.

I believe that is the item he is talking about in the code of ethics.

Senator Patterson: Could you explain, please, how that code of ethics is to be monitored and enforced by the profession, or if it is monitored and enforced by the profession?

Mr. Flint: As you are aware, we are a self-regulating profession, so a lot of what we do is to instill a code of ethics and encourage people to follow that code of ethics without being overly prescriptive about how they should do that. Obviously these are professional judgment calls. I do not have a specific answer for you on that.

Senator Patterson: However, he will be able to make a complaint, and you have indicated that he probably intends to make a complaint, which you will be willing to deal with. Do I understand that correctly?

Mr. Flint: There is absolutely a mechanism in place for us to receive complaints and take action on complaints. We fully anticipate that he will finish or finalize his submission to us, and we are ready to take action once we have his permission to proceed.

Senator Patterson: Would that process be a privileged, confidential process within the organization, or is it dealt with otherwise?

Mr. Flint: Like any investigation, we want to conduct them in private rather than in public. We have a number of investigations going on. We have one particular investigation going on with another very large permit holder, and we have not disclosed any of that information publicly. Obviously, if the investigation turns up nothing, then we do not want to create problems for anyone for no reason.

Mr. Schuld: Having said that, if there are to be charges against anyone or any company as a consequence of that investigation, a hearing would be held before a discipline committee, and those hearings are normally open to the public.

reprises. Dans son témoignage, il a parlé d'erreurs commises entourant un pipeline en particulier. Je suis à la page 9 de la transcription non révisée de la séance du 6 juin dernier. Ce n'est qu'une petite remarque. Voici ce qu'il a dit :

C'est malheureux, parce qu'en vertu de la Loi sur les ingénieurs — le code de déontologie —, un ingénieur est tenu de connaître les codes et règlements qui régissent son travail.

Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet? La Loi sur les ingénieurs comporte-t-elle un code de déontologie? La profession est-elle réglementée par un tel code en Alberta?

M. Flint: Oui, il y a bel et bien un code de déontologie dans la Loi sur les ingénieurs, et voici ce que dit la 4^e règle du code :

Les ingénieurs et les géoscientifiques sont tenus de se conformer aux lois, aux règles et aux règlements s'appliquant à leur pratique professionnelle.

Je crois que c'est l'article du code de déontologie auquel il fait référence.

Le sénateur Patterson : Pourriez-vous s'il vous plaît nous expliquer comment la profession entend surveiller et appliquer son code de déontologie? Celui-ci est-il bel et bien surveillé et mis en application?

M. Flint : Puisque la profession est autoréglementée, comme vous le savez, une bonne partie de notre travail consiste à inculquer le code de déontologie et à encourager les professionnels à le suivre sans trop leur dire comment s'y prendre. Il s'agit naturellement de décisions professionnelles. Je n'ai pas de réponse précise à vous donner.

Le sénateur Patterson : M. Vokes pourra tout de même porter plainte. Vous avez dit qu'il a probablement l'intention de le faire, et que vous êtes prêts à donner suite à sa plainte. Ai-je bien compris?

M. Flint : Nous avons bel et bien un mécanisme de réception et de traitement des plaintes. Nous savons parfaitement qu'il va terminer de formuler sa plainte, et nous serons prêts à passer à l'action dès qu'il nous permettra de le faire.

Le sénateur Patterson : S'agira-t-il d'un processus confidentiel au sein de l'organisation? Sinon, comment procéderez-vous?

M. Flint : Nous préférerons mener toutes nos enquêtes en privé plutôt que sur la place publique. Nous en avons un certain nombre en cours, dont une porte sur un autre détenteur de permis très important. Nous n'avons rien divulgué publiquement à ce sujet. Si l'enquête n'aboutit à rien, nous ne voudrions naturellement pas causer de problème à qui que ce soit sans raison.

M. Schuld : Cela dit, si l'enquête permet de porter des accusations contre une personne ou une société, un comité disciplinaire tiendra des audiences qui, elles, sont normalement publiques.

Senator Patterson: Could you elaborate on how charges might arise in connection with a complaint to the association, please?

Mr. Schuld: Certainly. We rely heavily on there being a written complaint from someone in the public or one of our members. That complaint is lodged with us. There is an investigative committee that investigates and gathers information. One of the due process things that occurs, of course, is that if you had a complaint against you as a professional engineer, you are entitled to see the written complaint that has been made about your conduct and give a response. This investigative committee, having seen the complaint, looked at the evidence, having seen the response and looked at that response, will make a decision whether or not there is a basis for drafting or putting together charges. They would then have to take their evidence before a disciplinary committee and prove those charges. That is a very short description of what can be a pretty lengthy process, but we both investigate, prosecute and judge complaints about the competence and the conduct of our members.

Senator Massicotte: Thank you for being with us. Let me pursue the same line of questioning, but maybe play the devil's advocate a little bit. As you know, federally and provincially, we have created professions that are supposed to be self-administered. Their self-administration is critical and it is the most efficient way to manage these issues. However, as you know, many Canadians have complained that most professions are very good at creating members of their profession but are not very good at disciplining them or ensuring that their quality and standards are maintained. As you made reference earlier, in Quebec, we have a particular problem now where, for many engineers, their integrity and, if you look at some bridges that fell apart, their competence, have been put in question. It is also seen by many that the professions are quick to protect their own, and they are more interested in protecting their own than they are in protecting the public. How do you respond to those comments? Is there any merit to them?

Mr. Flint: Yes, I have heard those comments before. I have heard that line of criticism before, and I certainly understand why one might think that. If I can go back to Senator McCoy's questions earlier, she alluded to the challenge that we have of bringing in people from other countries when it is difficult to verify credentials and when it is a challenge to help people assimilate to Canadian ways of doing business. We also have language barriers. Your comment gets at one of the key ways that we have traditionally regulated and that is to say that we ensure a high quality of standard for people getting into the profession, and we do as much as we can downstream to check up on the way that people regulate. The emphasis for professions generally and certainly within the engineering geoscience profession across Canada, and I would say this statement broadly, our focus is and has been on ensuring people have the right credentials to get in and the right experiential and other qualities before we actually grant them that licence, which gives them a fair degree of latitude to carry on on their own. It is a challenge.

Le sénateur Patterson : Pourriez-vous s'il vous plaît nous expliquer comment des accusations pourraient être portées à la suite d'une plainte déposée auprès de l'association?

M. Schuld : Bien sûr. Nous nous basons souvent sur une plainte écrite qu'un citoyen ou un de nos membres nous adresse. Un comité d'enquête étudie la plainte et recueille de l'information. Dans le cadre de la procédure, si une plainte est formulée à l'endroit d'un ingénieur, celui-ci a naturellement le droit de consulter le document portant sur sa conduite et d'y répondre. Après avoir pris connaissance de la plainte, des preuves et de la réponse, le comité d'enquête détermine s'il y a lieu de porter des accusations. Il devra ensuite présenter le dossier au comité disciplinaire afin de prouver le bien-fondé des accusations. Je viens de vous décrire très brièvement un processus qui peut prendre pas mal de temps. Quoi qu'il en soit, nous menons des enquêtes, engageons des poursuites et rendons un jugement sur les plaintes concernant les compétences et la conduite de nos membres.

Le sénateur Massicotte : Merci d'être avec nous. Je poursuivrai sur le même sujet, mais je me ferai un peu l'avocat du diable. Comme vous le savez, certaines professions sont censées s'autoréglementer à l'échelle fédérale et provinciale. Cette autonomie est essentielle et est la façon la plus efficace de gérer ce genre de problèmes. Mais comme vous le savez, de nombreux Canadiens se plaignent que la plupart des professions arrivent très bien à élargir leurs rangs sans toutefois être en mesure de discipliner leurs membres ou de garantir la qualité et le respect des normes. Comme vous l'avez dit plus tôt, le Québec est actuellement aux prises avec un problème particulier, où l'on remet en question l'intégrité de nombreux ingénieurs et même leur compétence, compte tenu des viaducs qui se sont écroulés. De plus, nombreux sont ceux qui constatent que les professionnels n'hésitent pas à se protéger entre eux et qu'ils s'intéressent davantage à leurs intérêts qu'à la sécurité du public. Qu'avez-vous à dire à ce sujet? Ont-ils un certain mérite?

M. Flint : J'ai déjà entendu des commentaires et des critiques de ce genre, et je comprends pourquoi on pourrait penser cela. J'aimerais revenir sur les questions de la sénatrice McCoy : elle a fait allusion aux problèmes que nous rencontrons quand nous faisons venir des gens d'autres pays étant donné qu'il est difficile de vérifier leurs titres de compétences et de les aider à assimiler notre façon de travailler au Canada. Par ailleurs, nous devons surmonter des obstacles linguistiques. Votre question porte sur l'une de nos principales façons de réglementer la profession, à savoir en exigeant des compétences élevées de la part de ceux qui y entrent. Par ailleurs, nous faisons tout ce que nous pouvons en aval pour vérifier comment les gens font respecter la réglementation. En général, les ordres professionnels du Canada — certainement celui des ingénieurs en géosciences — s'assurent que leurs recrues possèdent les titres de compétences voulues de même que toute l'expérience et toute autre habileté requises avant de leur accorder le permis, qui leur donne une assez grande latitude pour être indépendants. Cela représente un grand défi.

Senator Massicotte: Once they have that licence, how do you ensure they maintain those standards and that their knowledge is maintained? Do you have a continuing education requirement where they pass tests every couple of years? Are there also courses on ethics? Explain to me what happens there.

Mr. Flint: We do have a professional practice exam requirement, which is a prerequisite to get entry. It is mostly a focus on ethics. We do have a continuing professional development program, which is mandatory in Alberta but is not the same standard across the country. We do require that everyone submit a certain amount of professional development per year, and they have to document it. Then we audit that, and we audit professional practice management plans every year within a certain amount of companies across the province. There are some audit mechanisms, but it is not every one every year.

Mr. Schuld: From time to time we remove members for failing to maintain their mandatory reporting of their mandatory professional development. You can lose your licence should you fail to do the things you must do.

Senator Massicotte: Is there any member of your association who lost his or her licence because of lack of good work in the last 10 years?

Mr. Schuld: Yes.

Senator Massicotte: How many?

Mr. Schuld: It immediately comes to mind that there are at least three individuals who we cancelled through the process.

Senator Massicotte: They did not satisfy the educational requirements or because of sloppy work?

Mr. Schuld: It was the work that they did while they were licensed by us as professional engineers.

Senator Massicotte: Do you have the same thing as the CA or CPA professions? They have roving audits. From an audit of company sense, engineering reports are equally important as audited financial statements. There is a roving team of auditors that self-regulates. They visit the companies and verify the quality of work. Does the engineering association have something similar where you have 10 or 20 people full-time looking at past studies, past works and so on?

Mr. Flint: I do not have the detailed knowledge of the CA system, but I understand they have probably one of the most robust systems in the country in terms of the regulatory process. They have mandatory audits of all their people on a certain amount of years. I think it is every five years, but do not quote me. Our system is not that rigorous. We have a team that does a

Le sénateur Massicotte : Une fois que vos membres obtiennent le permis, que faites-vous pour veiller à ce qu'ils respectent les normes et qu'ils mettent à jour leurs connaissances? Avez-vous des exigences en matière de formation continue en vertu desquelles ils doivent subir des examens tous les deux ou trois ans? Sont-ils également tenus de suivre des cours d'éthique? Pourriez-vous m'expliquer ce que vous faites?

M. Flint : Une des conditions préalables à l'obtention du permis, c'est de réussir un examen sur l'exercice de la profession, qui est surtout axé sur l'éthique. Nous avons un programme de formation professionnelle continue, qui est obligatoire en Alberta, mais les normes ne sont pas les mêmes d'un bout à l'autre du pays. Nous exigeons que, chaque année, tous les membres suivent certains cours de perfectionnement professionnel, et qu'ils nous en fournissent la preuve. Nous vérifions cela et, chaque année, nous examinons le plan de gestion de la pratique professionnelle d'un certain nombre d'entreprises dans la province. Voilà certains de nos mécanismes de contrôle, mais nous n'évaluons pas tout le monde chaque année.

M. Schuld : De temps en temps, nous rayons de notre liste des gens qui n'ont pas suivi les cours de perfectionnement professionnel obligatoires. Ils peuvent perdre leur permis s'ils ne font pas ce qu'on attend d'eux.

Le sénateur Massicotte : Est-ce que certains membres de votre association ont perdu leur permis au cours des 10 dernières années pour avoir fait un travail de mauvaise qualité?

M. Schuld : Oui.

Le sénateur Massicotte : Combien?

M. Schuld : Je sais qu'au moins trois personnes ont perdu leur permis.

Le sénateur Massicotte : Était-ce parce qu'ils n'avaient pas satisfaisait aux exigences sur le plan de la formation ou parce qu'ils avaient manqué de rigueur au travail?

M. Schuld : C'est à cause de la qualité du travail qu'ils ont effectué en tant que titulaires du permis d'ingénieur professionnel.

Le sénateur Massicotte : Faites-vous comme les associations de CA ou de CPA? Celles-ci effectuent des vérifications itinérantes. Quand on fait la vérification d'une entreprise, les rapports d'ingénierie sont aussi importants que les états financiers. Une équipe de vérificateurs itinérants visitent les entreprises et s'assurent de la qualité de leur travail. Est-ce que l'association des ingénieurs a mis en place un mécanisme semblable, en vertu duquel 10 ou 20 personnes se penchent à temps plein sur les réalisations d'une entreprise, notamment ses études et ses travaux?

M. Flint : Je ne sais pas exactement comment le système des CA fonctionne, mais, d'après ce que je comprends, leur processus réglementaire compte probablement parmi les plus rigoureux au pays. Tous les membres sont vérifiés sur un certain nombre d'années. Je pense qu'il s'agit de cinq ans, mais ne me citez pas. Notre système n'est pas aussi rigoureux. Nous avons une équipe

slice of the population every year, but it is, I think, fairly small. We try to take on representational sizes. We do not target everyone. We look at both the practices and individuals.

Mr. Schuld: Of the 3,000 or 4,000 corporations that have a permit to practise, we will do a random audit or practice review of some 100 or so of those every year. They are randomly drawn as opposed to targeted. We can do a targeted review, but most of the work of that practice review board is a random review of the practice of engineering or geoscience by one of the companies.

Senator Massicotte: Who does that audit or review? Is it people from your institute, your profession or other members of the profession?

Mr. Schuld: They are all members of the profession that do the review, yes.

Senator Massicotte: Thank you.

The Chair: That looks like all the questions we have. I have a quick one for you.

I recall being told by Mr. Vokes that fittings and valves that are used in the pipeline industry are substandard, and that applied in Canada as well as in the U.S. Those fittings and valves, as I would understand, are off the shelf. Some company builds them, but they would build those fittings and valves to an engineering standard. Would it be correct that an engineer must actually have something to do with the design of that valve and put their stamp on it?

Mr. Flint: I think that is a broad generalization because depending on where the valves are manufactured, an engineer may or may not have been involved. If they were manufactured outside of Canada, there is not necessarily a Canadian engineer involved at all, so they could arrive in Canada with a certain set of specifications and it is simply sold as a market product.

I think one of the challenges, if you look at industry, is that when designs are made and implemented, there are sometimes variances in those parts. If you talk to Mr. Vokes or other members of the profession, the challenge is between engineering design and construction implementation. It might say one particular part, but you do not always get that part when you look at the actual end product. That is made for a variety of different reasons. There may be engineering design involved in that valve piece; it may not be as we know it. When you go to another country, what we might call an engineer in Canada might only be at a technical level based on the other country. However, from the other country's perspective, it is as good as they have and that is what is called an engineer. I think it is a sweeping statement to say an engineer, and certainly professional engineer, was involved in the design of every piece of piping valve.

qui vérifie un échantillon chaque année, mais, à mon avis, il s'agit d'un échantillon assez restreint. Nous ne ciblons pas tout le monde, mais nous essayons de veiller à ce qu'il s'agisse d'un nombre représentatif. Par ailleurs, nous examinons à la fois les ingénieurs qui travaillent au sein d'un cabinet et ceux qui sont indépendants.

M. Schuld : Chaque année, nous examinons, au hasard, les pratiques d'une centaine des 3 000 ou 4 000 sociétés titulaires d'un permis. Les sociétés ne sont pas choisies; leurs noms sont plutôt tirés au hasard. Il nous arrive de faire une inspection ciblée, mais la grande majorité du travail du comité d'examen consiste à vérifier la pratique de l'ingénierie ou des géosciences d'une entreprise au hasard.

Le sénateur Massicotte : Qui fait la vérification ou l'examen? S'agit-il de gens de votre institut, de votre profession ou d'autres membres de la profession?

M. Schuld : Ceux qui font les vérifications sont tous des membres de la profession, oui.

Le sénateur Massicotte : Merci.

Le président : On dirait qu'il n'y a plus d'autres questions. J'aimerais donc vous en poser une.

M. Vokes nous a dit que les raccords et les valves qui sont utilisés dans le secteur des pipelines ne répondent pas aux normes, et que cela est vrai tant au Canada qu'aux États-Unis. D'après ce que j'ai compris, ces raccords et ces valves se trouvent dans le commerce. Des entreprises les auraient fabriqués dans le respect de certaines normes d'ingénierie. Serait-il exact de dire qu'un ingénieur doit avoir participé à la conception d'une telle valve et l'avoir approuvée?

M. Flint : Je pense qu'il s'agit là d'une généralisation puisque, selon l'endroit où les valves sont fabriquées, il n'est pas certain qu'un ingénieur ait participé à sa conception. Si elles ont été fabriquées à l'extérieur du Canada, un ingénieur canadien n'y a pas nécessairement participé, alors elles pourraient arriver au Canada avec un certain nombre de stipulations et être vendues en magasin.

À mon avis, un des problèmes auquel notre industrie est confrontée, c'est que, lorsque les ingénieurs conçoivent des plans, il n'est pas toujours possible de trouver les bonnes pièces. M. Vokes et d'autres membres de la profession vous diront que le problème, c'est que ce qui est fabriqué ne correspond pas nécessairement à ce que l'ingénieur avait conçu. Le plan peut indiquer qu'une certaine pièce doit être utilisée, mais quand on regarde le produit final, ce n'est pas toujours cette pièce que l'on voit, et cela, pour diverses raisons. Il se peut qu'un ingénieur ait changé le plan sans que nous en ayons été informés. Selon le pays où l'on se trouve, les ingénieurs n'ont pas forcément les mêmes compétences techniques qu'au Canada. Toutefois, les autorités de ces pays considèrent que ce sont des ingénieurs. À mon avis, il serait exagéré d'affirmer qu'un ingénieur ait participé à la conception de chaque valve.

The Chair: Okay. That is interesting. Thank you very much, gentlemen. I appreciate your time and the things that you have told us tonight. Again, I apologize on behalf of us all for keeping you later and I wish you the best. Thank you.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Welcome back to the committee. I have a motion here that I will read out:

Is it agreed that the special study supplementary budget application (hydrocarbon transportation), for the fiscal year ending March 31, 2014, be approved, and that the Chair be authorized to submit the application to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, June 13, 2013

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:02 a.m. to study the current state of the safety elements of the bulk transport of hydrocarbon products in Canada.

Senator Richard Neufeld (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Richard Neufeld and I represent the province of British Columbia. I am chair of this committee. I would like to welcome honourable senators, any members of the public with us in the room, and viewers all across the country who are watching on television. I would ask the senators to introduce themselves, and I will begin with Deputy Chair Grant Mitchell from Alberta.

Senator Ringuette: Pierrette Ringuette, New Brunswick.

Senator Lang: Dan Lang, Yukon.

Senator Seidman: Judith Seidman from Montreal, Quebec.

Senator Unger: Betty Unger, Edmonton, Alberta.

Senator Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

Senator Wallace: John Wallace, New Brunswick.

Le président : D'accord. C'est intéressant. Merci beaucoup, messieurs. Je vous suis reconnaissant d'avoir pris le temps de comparaître ce soir. Encore une fois, je vous présente des excuses en notre nom à tous pour vous avoir gardés plus longtemps que prévu. Bonne continuation et merci.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

Le président : Bienvenue au comité. J'ai une motion qui se lit comme suit :

Sommes-nous d'accord pour que la demande supplémentaire d'autorisation de budget aux fins de l'étude spéciale (le transport des hydrocarbures), pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014, soit approuvée et que le président soit autorisé à la présenter au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 13 juin 2013

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, pour étudier l'état actuel de la sécurité du transport en vrac des hydrocarbures au Canada

Le sénateur Richard Neufeld (président) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Richard Neufeld et je représente la Colombie-Britannique. Je suis président du comité. J'aimerais souhaiter la bienvenue aux honorables sénateurs, aux membres du public qui sont avec nous en personne et aux téléspectateurs de partout au pays qui nous regardent à la télévision. Je vais demander aux sénateurs de se présenter, et je vais commencer par vous présenter le vice-président Grant Mitchell de l'Alberta.

La sénatrice Ringuette : Pierrette Ringuette, Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Lang : Dan Lang, Yukon.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, Montréal, Québec.

La sénatrice Unger : Betty Unger, Edmonton, Alberta.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, Nunavut.

Le sénateur Wallace : John Wallace, Nouveau-Brunswick.

The Chair: Thank you. I would also like to introduce our staff, beginning with the clerk, Lynn Gordon, on my left, and our two Library of Parliament analysts, Sam Banks and Marc LeBlanc.

On November 28, 2012, our committee was authorized by the Senate to initiate a study on the safe transportation of hydrocarbons in Canada. The study will examine and compare domestic and international regulatory regimes, standards and best practices relating to the safe transport of hydrocarbons by transmission pipelines, marine tanker vessels and railcars. Our committee has held 16 meetings on this study to date. We have also travelled to Calgary; Sarnia; Hamilton; St. John, New Brunswick; Halifax and Point Tupper, Nova Scotia for fact-finding and site visits.

In the first segment of our meeting today, I am pleased to welcome from the National Energy Board, Iain Colquhoun, Chief Engineer; and Patrick Smyth, Business Unit Leader, Operations. I believe you have prepared text. I leave it with you to present that, and we will go to questions.

Patrick Smyth, Business Unit Leader, Operations, National Energy Board: Thank you. Yes, I do have prepared text and I will go through that.

Good morning, honourable senators. Thank you for the opportunity to appear before this committee to provide details on how the National Energy Board works diligently to keep Canadians safe and protect the environment.

We do this through our regulations that set the framework for safe pipeline operations; the compliance verification activities that seek to proactively prevent incidents before they occur; and when required, the enforcement actions that hold the energy sector accountable.

The NEB has over 80 staff dedicated specifically to compliance monitoring and enforcement. This includes 35 qualified engineers and technologists and over 30 designated inspections officers. NEB inspectors in the field have extensive powers if they believe that a company's operations are a threat to public safety. This includes immediately shutting down an operation until they are convinced it can be conducted safely. Each and every inspector is empowered by the board to put public and environmental safety ahead of any other consideration, including scheduling or financial cost.

The NEB believes its strength lies in both its expert staff and comprehensive regulatory framework. We are confident that we have the tools we need to get the job done.

Le président : Je vous remercie. J'aimerais également vous présenter notre personnel, soit la greffière, Lynn Gordon, ici à ma gauche, ainsi que nos deux analystes de la Bibliothèque du Parlement, Sam Banks et Marc LeBlanc.

Le 28 novembre 2012, notre comité a été autorisé par le Sénat à entreprendre une étude sur la sécurité du transport des hydrocarbures au Canada. Dans ce contexte, nous allons examiner et comparer les régimes réglementaires, les normes et les pratiques exemplaires en vigueur au Canada et ailleurs dans le monde, pour ce qui est de la sécurité du transport des hydrocarbures par pipeline, par pétrolier et par wagon. Notre comité a tenu 16 séances à ce jour dans le cadre de cette étude. Nous nous sommes également rendus à Calgary, à Sarnia, à Hamilton, à St. John, au Nouveau-Brunswick, à Halifax et à Point Tupper, en Nouvelle-Écosse, pour constater les faits et visiter des lieux d'intérêt.

Pour la première partie de notre séance d'aujourd'hui, j'ai le plaisir d'accueillir Iain Colquhoun, spécialiste en chef de l'ingénierie, de même que Patrick Smyth, chef d'unité de travail des Opérations à l'Office national de l'énergie. Je pense que vous avez préparé un texte. Je vais vous laisser le présenter, après quoi nous allons vous poser des questions.

Patrick Smyth, chef d'unité de travail, Opérations, Office national de l'énergie : Merci. J'ai effectivement préparé un exposé, que je vais vous présenter.

Bonjour, honorables sénateurs et sénatrices, nous vous remercions de l'occasion qui nous est offerte de nous présenter devant votre comité afin de fournir de plus amples détails sur la diligence avec laquelle l'Office national de l'énergie travaille pour la sécurité des Canadiens et la protection de l'environnement.

Notre réglementation définit le cadre de travail pour une exploitation des pipelines sans danger. Elle traite aussi de nos activités de vérification de la conformité pour une prévention proactive des incidents avant qu'ils ne surviennent. Enfin, au besoin, elle comprend des mesures d'exécution qui obligent le secteur énergétique à rendre des comptes.

L'Office compte plus de 80 employés qui se consacrent à la vérification de la conformité et aux mesures d'exécution. Ce chiffre comprend 35 technologues et ingénieurs reconnus et plus de 30 inspecteurs désignés. Les inspecteurs que l'Office envoie sur le terrain disposent d'importants pouvoirs s'ils croient que les activités d'une société constituent une menace à la sécurité publique. Ils peuvent ainsi interrompre une activité sur-le-champ jusqu'à ce qu'ils soient convaincus qu'elle peut reprendre en toute sécurité. Chaque inspecteur de l'Office a reçu le mandat de donner une absolue priorité à la sécurité du public et à la protection de l'environnement, qui passent donc devant les questions de calendrier d'exécution ou de coût financier.

L'Office estime que l'expertise de son personnel et l'ampleur du cadre de réglementation font sa force. Nous avons la conviction que nous possédons les outils requis pour faire le travail.

Regarding the role of the whistle-blower, the NEB recognizes that even with a solid regulatory framework in place, our staff cannot be everywhere at every moment. That is why we applaud the actions of concerned individuals, such as Mr. Vokes, for voicing their safety concerns with companies internally and, when necessary, for bringing them to the attention of the board.

In May 2012, the board received a written submission from Mr. Vokes, outlining potential non-compliances he had observed at TransCanada pipelines. The board's first concern was to confirm with Mr. Vokes that there was no immediate threat to people or the environment.

Following this, based on the information presented by Mr. Vokes, in June 2012, senior NEB staff, including my colleague, Dr. Colquhoun and me, met with TransCanada executives to lay out the allegations and communicate how seriously the board took them. At that meeting, the NEB directed TransCanada to provide a variety of documents for board review, including information relating to TransCanada's own internal investigation into Mr. Vokes' complaints.

Based on the information brought to the board's attention by Mr. Vokes, together with the NEB's own internal review, the board decided to focus the scope and advance the start date of an already scheduled audit of TransCanada pipelines to include the specific concerns raised by Mr. Vokes. These include determining if TransCanada's practices around welding inspections and non-destructive examination meet NEB requirements to be performed by a certified, independent third-party reporting directly to TransCanada; examining the revisions TransCanada made to its internal engineering guidance, and whether the revisions met NEB requirements; finding out what corrective actions had already been implemented, based on the findings in TransCanada's internal audit; determining if TransCanada's revised inspection processes met the requirements set out in the Onshore Pipeline Regulations, 1999; evaluating TransCanada's training program for inspectors on new, non-destructive examination procedures; and reviewing the job description of the new quality assurance, quality control procedures and their responsibilities.

With respect to the audit, since November 2012, NEB inspectors and auditors have visited field facilities and TransCanada's head office, auditing the adequacy and effectiveness of TransCanada's integrity management program, as well as its compliance with the National Energy Board Act, other regulations, and industry standards such as the Canadian Standards Association.

Au sujet du rôle de la dénonciation, l'Office reconnaît qu'en dépit d'un solide cadre de réglementation, il ne peut être présent partout à la fois. Il applaudit donc ce que font des personnes comme M. Vokes qui, préoccupées par ce qu'elles constatent en matière de sécurité, font part de leurs inquiétudes directement aux sociétés concernées, et au besoin portent ces questions à son attention.

En mai 2012, l'Office a reçu un document de la part de M. Vokes, dans lequel il énonçait la possibilité de non-conformités observées à TransCanada Pipelines. L'Office s'est d'abord employé à confirmer auprès de M. Vokes qu'il n'existaient pas de menace imminente, ni pour les personnes, ni pour l'environnement.

Par la suite, soit en juin 2012, compte tenu de l'information fournie par M. Vokes, des cadres supérieurs de l'Office, dont mon collègue ici présent, Iain Colquhoun et moi-même, ont rencontré des membres de la direction de TransCanada pour exposer les allégations et faire part de la grande importance que nous leur accordions. À l'occasion de cette réunion, l'Office a ordonné à TransCanada de lui fournir divers documents pour examen, notamment au sujet de l'enquête qu'elle a elle-même menée à l'interne au sujet des plaintes de M. Vokes.

En gardant à l'esprit l'information qui a été portée à son attention par M. Vokes, ainsi que les résultats de l'examen qu'il a effectué par la suite, l'Office a décidé de cibler avec plus de précision la portée d'un audit de TransCanada Pipelines, qui était déjà prévu, en fonction des préoccupations précises avancées par M. Vokes, et d'en devancer la date. Dans ce contexte, l'Office souhaitait notamment accomplir ce qui suit : établir si les pratiques de TransCanada en matière d'examens non destructifs et d'inspection des soudures répondent aux exigences de l'Office, à savoir qu'elles doivent être effectuées par un tiers indépendant dûment accrédité se rapportant directement à TransCanada; examiner les révisions que TransCanada a apportées à ses propres directives techniques afin de voir si elles répondent aux exigences de l'Office; cerner les mesures correctives qui ont déjà été prises en fonction des résultats de l'audit interne de TransCanada; déterminer si les processus d'inspection révisés de TransCanada répondent aux exigences stipulées dans le Règlement de 1999 sur les pipelines terrestres; évaluer le programme de formation de TransCanada à l'intention des inspecteurs au sujet des marchés à suivre pour les examens non destructifs; passer en revue la description de travail pour les nouveaux postes en assurance de la qualité, contrôle de la qualité, ainsi que les responsabilités qui leur incombent.

Au sujet de l'audit, depuis novembre 2012, des inspecteurs et des auditeurs de l'Office ont visité des installations sur le terrain ainsi que le siège social de TransCanada pour l'audit du programme de gestion de l'intégrité de cette société afin d'en vérifier le caractère adéquat et le degré d'efficacité, et pour s'assurer que la Loi sur l'Office national de l'énergie, les règlements pertinents et les normes de l'industrie, comme celles de l'Association canadienne de normalisation, sont respectés.

The targeted audit is extensive and includes all of TransCanada's NEB-regulated subsidiaries.

The NEB is in the process of completing its audit of TransCanada pipelines and expects the final report to be released to all Canadians in September of this year. As with any in-depth review, the National Energy Board will take the time required to conduct a thorough evaluation of the company's operations.

We understand this issue is of public concern. The NEB has committed to making its compliance and enforcement actions public, and we are working diligently to have this information available as soon as possible.

Looking to the future, as stated previously in front of this committee, the NEB is committed to continual improvement and expects its regulated companies to demonstrate a similar commitment. Last week the NEB hosted a safety forum in Calgary to discuss the way forward to improve the safety of Canada's energy infrastructure. At this forum, CEOs from five of Canada's major energy companies, including TransCanada's CEO, agreed that in order to maintain public confidence, they must strive for zero incidents.

The NEB has the same expectation of all regulated companies and will hold industry leadership accountable to that commitment.

In the federal budget of 2012, Parliament entrusted the NEB with an additional \$13.5 million to increase its safety footprint. The NEB committed to doubling its comprehensive audits and increasing inspections by 50 per cent. Last year the NEB went even farther and exceeded its goal of 150 inspections, demonstrating its commitment to enforcing Canadian regulations supporting pipeline safety. This is in addition to the 491 other compliance activities conducted by the board, such as technical meetings, investigations and emergency response exercises.

The NEB has also recently amended what is now called the National Energy Board Onshore Pipeline Regulations.

Among the changes was a further clarification around the board's expectations for management systems. As a part of this, regulated companies must now have an internal reporting structure that will allow employees to bring forward any hazards and risks they may encounter during their work activities, without fear of reprisals.

This means the NEB will be able to take concrete enforcement actions if it determines that a company does not have an internal reporting policy for hazards, incidents, or near misses in place.

L'audit ciblé est exhaustif et comprend toutes les filiales de TransCanada réglementées par l'Office.

L'Office mène actuellement à terme l'audit de TransCanada Pipelines et prévoit la publication du rapport final à l'intention de tous les Canadiens en septembre cette année. Comme c'est le cas pour tout examen en profondeur, l'Office prendra le temps requis pour évaluer attentivement les activités de la société.

Il est clair qu'il s'agit-là d'une question qui préoccupe le public, et l'Office s'est engagé à publier les mesures de conformité et d'exécution qu'il prend. Il s'emploie avec diligence à diffuser cette information dès que possible.

Pour ce qui est de l'avenir, tel qu'il a déjà été mentionné devant le présent comité, l'Office veut constamment s'améliorer et s'attend à la même volonté de la part des sociétés qu'il réglemente. Pas plus tard que la semaine dernière, l'Office a tenu un forum sur la sécurité afin de discuter de façons de rendre plus sûre l'infrastructure énergétique du Canada. Les chefs de la direction de cinq grandes sociétés du secteur de l'énergie au Canada, notamment celui de TransCanada, ont profité de cette occasion pour convenir qu'il fallait viser l'élimination complète des incidents de manière à conserver la confiance du public.

L'Office a les mêmes attentes à l'endroit de toutes les sociétés réglementées et l'engagement ainsi pris par les dirigeants de l'industrie devra être tenu.

Dans le budget fédéral de 2012, le Parlement a accordé un montant supplémentaire de 13,5 millions de dollars à l'Office en vue d'une présence accrue lorsqu'il s'agit de sécurité. L'Office s'est engagé à doubler le nombre de ses audits exhaustifs et a augmenté de 50 p. 100 le nombre de ses inspections. Il a en fait dépassé cet objectif l'an dernier avec 150 inspections, montant bien par là son engagement à faire appliquer les règlements en matière de sécurité des pipelines au Canada. Par ailleurs, en ce qui a trait à la conformité, il a mené 491 activités diverses, comme des réunions techniques, des enquêtes et des exercices d'intervention en cas d'urgence.

L'Office a en outre récemment modifié ce qui s'appelle désormais le Règlement de l'Office national de l'énergie sur les pipelines terrestres.

Au nombre des changements ainsi apportés, notons de nouveaux éclaircissements quant aux attentes de l'Office pour ce qui est des systèmes de gestion. Dans cette optique, les sociétés réglementées doivent maintenant disposer d'une structure hiérarchique permettant aux employés de communiquer, sans crainte de représailles, tout danger ou risque qui pourrait se présenter à leur travail.

Cela signifie que l'Office sera disposé à prendre des mesures d'exécution concrètes s'il juge qu'une société ne dispose pas d'une politique pour faire rapport à l'interne de dangers, d'incidents ou de quasi-accidents.

Due to reports from concerned individuals such as Mr. Vokes, the NEB has identified the need for a regulatory whistle-blower hotline. As of last year, the board has been operating a telephone and email hotline that is monitored 24 hours a day, seven days a week, by NEB personnel. This hotline was developed specifically for individuals who may have important safety information or concerns to pass along to the board. These individuals have the choice to either provide their name or remain anonymous, but the NEB investigates every tip that is passed along to verify there is no threat to Canadians or the environment. Should a safety or environmental risk be found, the NEB will take immediate action to address it.

The NEB will soon have the ability to issue administrative monetary penalties. This new enforcement tool will allow us to issue financial penalties to companies, third party contractors and individuals for violations of the NEB's safety and environmental protection regulations. We will be ready to implement this new tool in July 2013 and recently issued a draft process guide on it will be used. This is yet another tool available to the board to enforce compliance.

In closing, the board expects all of its regulated companies to proactively identify risks in order to address them before they become safety or environmental incidents.

Companies make this intrinsic commitment to Canadians the moment they begin operating on Canadian soil. The NEB's job is to set high safety standards for companies through its regulations and then hold companies accountable on behalf of the citizens we serve.

It is only with a continuing commitment to safety, backed by a strong compliance and enforcement framework, that the energy sector will be able to maintain its credibility with Canadians, a critical component to its continuing success.

Thank you once again for your invitation to be here today. My colleague, Dr. Colquhoun, and I would be very happy to answer any questions you may have.

The Chair: Thank you very much, Mr. Smyth.

I am going to start with a couple of questions. I do not usually do this, but in your presentation, you say Mr. Vokes had written a submission in May 2012. You do not think everything will be released until September. That is almost year and a half, and then you will take a certain amount of time to review that, so it is almost two years. I am thinking maybe another six months or something when you say you are going to take time to find out, or for the public to find out, what was wrong.

En raison de rapports de la part de personnes, qui comme M. Vokes, sont préoccupées par certaines situations, l'Office a constaté un besoin à l'égard d'une ligne directe réservée à la dénonciation. Depuis l'année dernière, l'Office propose une ligne de communication directe, par téléphone ou courriel, suivie par des membres de son personnel 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Cette ligne directe a été spécialement conçue à l'intention des personnes pouvant avoir des renseignements importants sur la sécurité ou de grandes craintes à ce sujet et souhaitant en faire part à l'Office. Les utilisateurs peuvent garder l'anonymat s'ils le désirent, mais l'Office enquête sur chacun des appels ou messages reçus pour savoir si les Canadiens ou leur environnement sont menacés. Si cela devait s'avérer, l'Office prendra sans attendre des mesures pour contrer une telle menace.

De plus, l'Office aura bientôt la possibilité d'imposer des sanctions administratives péquénaires. Grâce à ce nouvel outil d'exécution, il pourra infliger des pénalités financières aux sociétés, entrepreneurs et particuliers coupables d'infractions à la réglementation sur la sécurité et la protection de l'environnement à compter de juillet 2013. L'Office a récemment publié l'ébauche d'un guide sur le mode d'utilisation de cet outil, qui se greffe à la trousse dont il dispose déjà pour faire obstacle aux non-conformités.

Pour conclure, l'Office s'attend de la part de toutes les sociétés qu'il réglemente qu'elles recensent les risques de façon proactive afin de pouvoir s'y pencher avant l'occurrence d'incidents mettant en péril la sécurité ou l'environnement.

Les sociétés prennent d'ailleurs cet engagement intrinsèque à l'endroit des Canadiens dès leur entrée en exploitation au pays. Le travail de l'Office consiste à adopter des normes élevées en matière de sécurité et à obliger les sociétés à les respecter, au nom de la population, dont il est le serviteur.

Ce n'est qu'au moyen d'un engagement constant à l'endroit de la sécurité, avec comme toile de fond un solide cadre de travail en matière de conformité et d'exécution, que le secteur de l'énergie sera en mesure de préserver sa crédibilité auprès des Canadiens, un élément essentiel pour continuer d'avoir du succès.

Encore une fois, merci de nous avoir invités ici aujourd'hui. Mon collègue Iain Colquhoun et moi répondrons maintenant volontiers aux questions que vous pourriez avoir.

Le président : Merci infiniment, monsieur Smyth.

Je vais commencer par vous poser moi-même quelques questions. Ce n'est pas dans mes habitudes, mais dans votre exposé, vous dites que M. Vokes vous a soumis un document écrit en mai 2012. Vous vous attendez à ne rien publier avant septembre. C'est presque un an et demi plus tard, et il vous faudra encore du temps pour mener votre enquête, donc presque deux ans se seront écoulés. Je suppose qu'il pourrait vous falloir encore six mois environ pour comprendre ou pour que le public puisse comprendre ce qui a dégénéré, puisque vous avez dit que vous alliez prendre le temps requis.

Do you think that is a little bit long to review some of the things that Mr. Vokes told us about what was going on?

I will tell you, frankly, that I think it is a little bit too long. It is out of people's minds. I hope that is not what we are trying to do.

Tell me that you could actually do that quicker, if there are some things seriously wrong, and why it takes — I am going to assume — two years.

Mr. Smyth: I will start by saying that as we conduct our audit, which includes activities in the field and in TransCanada's office, if our inspectors or auditors found an issue that they felt was of immediate concern — in other words, an immediate risk to public safety, worker safety or the protection of the environment — they have the necessary authority to deal with that non-compliance right then and there. We would not wait until we complete the audit to address it.

We launched the audit in October. By the time we complete our draft report and get that out, it will be the beginning of September. It will be about a year to complete the audit itself.

It is a comprehensive audit, looking at every aspect of TransCanada's integrity management program. When I compare what other government agencies are doing, the example I will use is with the Auditor General. They came into the National Energy Board two years ago and spent a year looking at one aspect of our emergency management program. However, what I would like to leave this committee with is that we are very thorough in our audit of the integrity management program. If there is any immediate issue or non-compliance that is a risk to safety or the environment, we will deal with it right then and there.

The Chair: If there is anything you feel is really damaging from the time you started the investigation, you folks will be dealing with those issues with other companies as you move forward?

Mr. Smyth: Correct. We do not wait until the draft or final audit report. If we find something during the process, we deal with it right then and there.

The Chair: I have one more question. On page 2, you have a number of points. I would have questions about all of them, but I am going to ask one. I will read it: "... determining if TransCanada's revised" — and I want to underline "revised" — "inspection process meets the requirements set out in the National Energy Board Onshore Pipeline Regulations 1999. Revised as of what period of time? Is that revised after Mr. Vokes started making complaints? What does revised mean? It is a strange word. It should not be in there, I do not think. It says something to me.

Ne croyez-vous pas que c'est un peu long pour examiner certains des enjeux soulevés par M. Vokes?

Je dois vous dire bien honnêtement que je trouve cela un peu trop long. Les gens vont avoir oublié le contexte. J'espère que ce n'est pas l'objectif.

Dites-moi que vous pouvez mener enquête plus vite, s'il y a vraiment des non-conformités graves, et pourquoi il va vous falloir deux ans, si je compte bien.

M. Smyth : J'aimerais dire d'entrée de jeu que lorsque nous effectuons notre audit, qui comprend des activités sur le terrain et dans les bureaux de TransCanada, si nos inspecteurs ou nos auditeurs constatent un problème qui nécessite une intervention immédiate (autrement dit, un risque immédiat pour la sécurité du public, des travailleurs ou de l'environnement), ils ont les pouvoirs nécessaires pour réagir à la non-conformité observée sur-le-champ. Nous n'attendrons pas la fin de l'audit pour remédier à la situation.

Nous avons lancé cet audit en octobre. Le temps de terminer notre ébauche de rapport et de le publier, nous serons au début septembre. Il nous aura fallu environ un an pour terminer l'audit lui-même.

C'est un audit exhaustif, qui touche tous les aspects du programme de gestion de l'intégrité de TransCanada. Je vais faire une comparaison avec les autres types d'examen qu'effectuent les autres organismes gouvernementaux, je vais prendre l'exemple du vérificateur général. Son personnel est venu à l'Office national de l'énergie, il y a deux ans, pour examiner un aspect de notre programme de gestion des urgences, et il lui a fallu un an pour terminer sa vérification. Cependant, je tiens à ce que les membres du comité comprennent bien que nous allons très en profondeur dans notre audit du programme de gestion de l'intégrité. Si nous observons un problème immédiat ou un cas de non-conformité qui met en péril la sécurité ou l'environnement, nous allons intervenir sur-le-champ.

Le président : Si vous avez l'impression de constater quelque chose de vraiment dommageable pendant votre enquête, vous allez vous attaquer au problème dans les autres sociétés aussi?

M. Smyth : Exactement. Nous n'attendrons pas le rapport provisoire ni le dépôt du rapport final de l'audit. Si nous constatons un problème en cours de route, nous allons nous en occuper tout de suite.

Le président : J'ai une dernière question à vous poser. Aux pages 2 et 3, vous nommez divers objectifs. J'ai quelques questions à vous poser à ce sujet, mais je ne vais en poser qu'une. Je vais relire le passage qui me préoccupe : « Déterminer si les processus d'inspection révisés de TransCanada — et je souligne le mot « révisés » — répondent aux exigences stipulées dans le Règlement de 1999 sur les pipelines terrestres. » Révisés à quel moment? Ont-ils été révisés après que M. Vokes ait porté plainte? Que signifie « révisés »? C'est étrange. Ce mot ne devrait pas figurer là, à mon avis. Il veut dire quelque chose, selon moi.

Iain Colquhoun, Chief Engineer, National Energy Board: I will take a shot at it.

Mr. Vokes' actions within the company resulted in an internal audit of TransCanada and the revision to the inspection process; the need for that revision was identified in their internal audit and through discussions with us.

In answer to your question, yes, it was after Mr. Vokes' actions.

The Chair: I will get that right then.

TransCanada recognized they were not doing something right that met the regulations after Mr. Vokes — if I understand what you are saying — made his complaint. TransCanada revised its processes and now you are reviewing the revised processes.

Mr. Colquhoun: That is correct. We reviewed the interpretation that TransCanada had used during our review of their processes and did not agree that it met with the intent or the words of the regulation. From that point, we ensured that they did revise their process, but they had already identified that through their internal audit.

The Chair: Would it be normal for the NEB to actually review TransCanada's processes to meet requirements set out on onshore pipelines in 1999? Would you ever review those? When would the last time have been that the NEB would have reviewed TransCanada's processes to meet the requirements of the pipeline regulations?

Mr. Colquhoun: Mr. Chairman, in answer to the first part of your question: Yes, we do view it. The opportunities that we take to review it would be through compliance activities such as audits, inspections and technical meetings that we have with the regulated companies from time to time, and on a periodic basis through the audits that Mr. Smyth referred to.

Senator Mitchell: I am interested in following up a bit on that. If you did not make these revisions or do this audit that ultimately resulted in revisions until you heard from Mr. Vokes, I guess the basic question is why would your regular audit procedures in relationship with this company not have revealed those and how do we know that in the absence of a Mr. Vokes in other companies you are not missing them there?

Mr. Colquhoun: Again, taking it from Mr. Smyth's opening statement, we cannot be everywhere all of us at the one time. We do really appreciate intelligence coming from many sources. We consider the integrity of pipelines, the safety to Canadians being a shared resource, a shared responsibility.

Iain Colquhoun, spécialiste en chef, ingénierie, Office national de l'énergie : Je vais répondre à cette question.

Les interventions de M. Vokes à l'interne ont poussé TransCanada à effectuer son propre audit interne et à réviser ses processus d'inspection; les dirigeants de l'entreprise ont remarqué qu'ils devaient les réviser à l'issue de leur audit interne et dans leurs discussions avec nous.

Pour répondre à votre question, oui, ils ont été révisés après que M. Vokes ait porté plainte.

Le président : Mon impression était bonne, alors.

Les dirigeants de TransCanada ont reconnu que certaines de leurs façons de faire allaient à l'encontre du règlement après que M. Vokes ait porté plainte, si je comprends bien ce que vous dites. Ils ont donc révisé leurs processus, et vous êtes maintenant en train d'examiner les processus révisés.

M. Colquhoun : C'est juste. Nous avons évalué l'interprétation de TransCanada pendant notre examen de ces processus et nous ne croyions pas que l'entreprise avait respecté l'intention ni la lettre du règlement. Nous nous sommes donc assurés que ses dirigeants allaient réviser leurs processus, mais ils l'avaient déjà prévu à l'issue de leur propre audit interne.

Le président : Serait-il normal que l'Office examine les processus de TransCanada à la lumière des exigences du Règlement de 1999 sur les pipelines terrestres? Est-ce que vous les examinez parfois? À quand remonte le dernier examen de l'Office sur la conformité des processus de TransCanada aux exigences du Règlement sur les pipelines?

M. Colquhoun : Monsieur le président, pour répondre à la première partie de votre question, oui, nous les examinons. Nous le faisons dans le cadre de nos activités de surveillance de la conformité, comme les audits, les inspections et les réunions techniques, que nous tenons avec des représentants des entreprises réglementées de temps en temps, de façon périodique, dans le contexte des audits que M. Smith vous a décrits.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais en savoir un peu plus à ce sujet. Si vous n'avez pas vous-mêmes proposé ces révisions ni effectué l'audit qui les a motivées avant d'entendre parler des plaintes de M. Vokes, je présume que la première question à se poser est celle-ci : pourquoi vos propres audits périodiques en lien avec cette entreprise n'ont-ils pas permis de révéler ces lacunes et comment pouvons-nous savoir, en l'absence d'une personne comme M. Vokes, s'il y a des choses que vous ne voyez pas dans d'autres entreprises?

M. Colquhoun : Encore une fois, pour reprendre ce qu'a dit M. Smyth dans son exposé, on ne peut pas être partout à la fois. Nous apprécions vraiment de recevoir des renseignements de nombreuses sources différentes. Nous estimons que l'intégrité des pipelines et la sécurité des Canadiens sont des responsabilités partagées.

The way that we deal with it, though, senator, is that we use our risk-informed approach, which essentially is a prioritized spot check. In other words, our inspectors will use this approach to make sure that appropriate attention is paid to conditions that might result in an unsafe event.

As they are doing that, they broaden out and look for, shall we say, slightly lower risk situations as well. We would find it eventually through our process of inspections, audits and technical meetings.

Senator Mitchell: Mr. Vokes made the point that 1,200 fittings on a pipeline might not be up to standard. I think we had testimony here that indicated a lot of this kind of equipment could be imported from abroad, and while they are to meet certain standards, we do not govern the companies making these things. They could be halfway around the world. You cannot check every one that comes in. How do you get some confidence that fittings are up to standards or valves are up to standards? Do you do random spot checks, spot audits?

Mr. Colquhoun: The responsibility for the integrity of fittings and pipe rests squarely with the operator. The operator has a quality assurance program, and the oversight that the National Energy Board would supply would be to ensure that that program is in place and is adequate.

Senator Mitchell: Another company was recently reported to have not measured up to the standard of backup power on pumping station units of some kind, and there were apparently 117 of 125 that did not have backup power. The National Energy Board expressed its concern about this. If it were an infraction, how could it be that that could have sustained for as long as it did? Why would that have occurred?

Mr. Colquhoun: Going back to an earlier remark that I made — and Mr. Smyth, of course, is the business unit leader for operations, so he operates this process — the way that we deal with prioritizing our inspections and the things that we inspect, so not just the frequency but the actual elements that we inspect, is a risk-informed approach. It is a prioritized spot check, basically.

When we look at that particular case that you spoke about, the APUs — the auxiliary power unit requirement — it was a case of needing an auxiliary power unit to operate the station exactly at the time that something went wrong with the station and exactly at the time when the grid went down.

In the opinion of the company — and we were inclined to agree — that is a very remote possibility. Nonetheless, it is a non-compliance and action has to be taken. We took the action and gave the company a period of time to become compliant.

Cela dit, monsieur le sénateur, nous nous fondons sur le niveau de risque pour établir l'ordre de priorité des vérifications au hasard que nous allons effectuer. Autrement dit, nos inspecteurs vont surtout tenir compte du risque pour veiller à ce qu'on porte suffisamment attention aux conditions qui pourrait être propices à un incident de sécurité.

Toutefois, ils ratissent un peu plus large et portent également attention à des situations qui présentent un risque légèrement plus faible, si l'on peut dire. Nous finirions nécessairement par constater les lacunes grâce à nos inspections, à nos audits et à nos réunions techniques.

Le sénateur Mitchell : M. Vokes a souligné que 1 200 raccords d'un pipeline pourraient ne pas être conformes aux normes. Selon les témoignages recueillis ici, une grande partie des pièces utilisées peuvent être importées de l'étranger, et bien que les produits soient assujettis à certaines normes, nous ne régissons pas les entreprises qui les fabriquent. Elles peuvent être à l'autre bout du monde. Nous ne pouvons pas vérifier toutes les sociétés exportatrices. Comment pouvez-vous être convaincus que les raccords ou les valves respectent les normes? Faites-vous des vérifications ou des audits au hasard?

M. Colquhoun : La responsabilité de l'intégrité des raccords et des tuyaux incombe entièrement aux exploitants. L'exploitant doit avoir un programme d'assurance de la qualité, et les activités de surveillance de l'Office national de l'énergie sont là pour assurer qu'il y a bel et bien un programme adéquat en place.

Le sénateur Mitchell : On a récemment entendu parler d'une autre entreprise qui ne respecterait pas les normes sur les systèmes d'alimentation de réserve des stations de pompage et qui aurait, apparemment, 117 stations de pompage sur 125 qui ne seraient pas dotées d'un système d'alimentation de réserve. L'Office national de l'énergie a exprimé ses craintes à ce sujet. S'il y avait infraction au règlement, comment se fait-il que la situation ait pu durer aussi longtemps? Pourquoi cela a-t-il été possible?

M. Colquhoun : Pour reprendre une observation que j'ai déjà faite — et bien sûr, c'est M. Smyth qui est le chef d'unité de travail des opérations, donc c'est lui qui dirige ces activités —, nous nous fondons sur le risque pour établir l'ordre de priorité de nos inspections ainsi que l'objet de nos inspections. En gros, nous effectuons des vérifications au hasard selon un ordre de priorité.

Quant à la situation à laquelle vous faites référence, on indiquait avoir besoin d'une génératrice d'appoint pour faire fonctionner la station de pompage pour le cas où des problèmes y surviendraient en même temps qu'il y a panne d'électricité.

De l'avis de l'entreprise — et nous avions tendance à abonder dans le même sens — il y a très peu de risque qu'une telle chose se produise. Quoi qu'il en soit, on n'avait pas respecté les normes et des mesures devaient être prises. Nous avons fait le nécessaire en accordant à l'entreprise un délai pour se conformer aux exigences.

Senator Mitchell: On quite another line of questioning, I am very interested in the one-call initiative. We first learned of its importance when we met with TransCanada and they raised the point that progress is being made in Ontario. Is there a role that the National Energy Board could play in facilitating the development of a one-call structure across the country, with penalties for not one-calling?

Mr. Smyth: I believe there is a role. Right now, the National Energy Board is reworking its regulatory framework for the damage prevention aspect of the world that we regulate. In other words, when someone is working in and around a pipeline, what are the requirements?

Currently, we have the pipeline crossing regulations, part 1 and part 2. They have been in place for quite a while. They do not include any reference to a national one-call centre. They do make reference to the requirement for anyone who wishes to work around a pipeline to either call the company directly or, if there is a one-call centre locally, that they would call that one-call centre.

The National Energy Board is the regulatory champion with the Canadian Common Ground Alliance. We also are members of each of the regional Common Ground Alliances around Canada. Through that venue, we have been supportive of a national one-call and the Canadian Common Ground Alliance put forward an application to the CRTC a little over a year ago for joint use of the 811 number.

Unfortunately, that was turned down, but there are other strategies that can be employed, and right now they have rolled out a strategy called "click before you dig."

Certainly, the NEB does have a role and we are looking at that through our analysis of a regulatory framework for damage prevention.

Senator Lang: Mr. Chair, being a member of this committee for four years, I want to say that we have had the National Energy Board in front of us a number of occasions. I take the National Energy Board's testimony at face value, accept it as fact, and accept the credibility of the National Energy Board. When we get a situation like this, I have to say it really begs the question in respect to what is being told to us as a committee versus what is going on in the day-to-day operations of the various pipelines, and in the oil and gas industry. We are assuming that the National Energy Board is carrying out its mandate. I want to leave you with that observation.

I have three questions. You have indicated that, in view of Mr. Vokes' intervention, November of 2012, NEB inspectors and auditors began visiting field facilities. Have you found any

Le sénateur Mitchell : Dans un tout autre ordre d'idées, je m'intéresse beaucoup à l'initiative de centralisation des appels. Ce sont les représentants de TransCanada qui nous ont sensibilisés à l'importance de cette mesure en soulignant que certains progrès avaient été réalisés en Ontario. Est-ce que l'Office national de l'énergie pourrait jouer un rôle en facilitant la mise en place d'une structure semblable dans l'ensemble du pays, notamment via des sanctions imposées à ceux qui n'offrent pas l'accès à un centre permettant un appel unique?

M. Smyth : Je crois effectivement que nous avons un rôle à jouer. Nous travaillons actuellement à revoir notre cadre réglementaire aux fins de la prévention des dommages. Il s'agit en fait de savoir quelles sont les exigences à remplir lorsqu'on fait des travaux sur un pipeline ou aux alentours.

Nous pouvons actuellement compter sur les parties I et II du Règlement sur le croisement des pipelines. Dans ces mesures en vigueur depuis un bon moment déjà, il n'est pas question d'un centre d'appels unique à l'échelle nationale. On indique cependant que quiconque souhaite travailler aux environs d'un pipeline doit appeler directement l'entreprise responsable ou communiquer avec l'entité locale chargée de centraliser les appels, si tant est qu'il en existe une.

L'Office national de l'énergie est l'organisme champion de la réglementation au sein de la Canadian Common Ground Alliance. Nous sommes également membres de chacune de ses divisions régionales au Canada. Sur cette tribune, nous avons appuyé la démarche de l'alliance en faveur d'une centralisation nationale du traitement des appels ainsi que la demande présentée au CRTC il y a un peu plus d'un an aux fins de l'utilisation conjointe du n° 811.

Cette demande a malheureusement été rejetée, mais il y a d'autres stratégies possibles dont celle que l'on vient de mettre en œuvre pour inciter les entrepreneurs à « cliquer avant de creuser ».

L'office a un certain rôle à jouer et nous essayons de le définir en analysant le cadre réglementaire pour la prévention des dommages.

Le sénateur Lang : Monsieur le président, pour avoir été membre de ce comité depuis quatre ans, je sais comme vous que nous avons reçu les représentants de l'Office national de l'énergie à maintes reprises. J'accepte donc les faits qui nous sont présentés sans les mettre en doute et en reconnaissant la crédibilité de l'office. Dans une situation de la sorte, je dois avouer que j'en viens à me demander si ce qu'on entend en comité correspond vraiment à ce qui se passe au quotidien dans les diverses installations de pipeline, comme dans l'ensemble du secteur des hydrocarbures. Nous présumons que l'Office national de l'énergie s'acquitte de son mandat. C'était simplement une observation de ma part.

J'ai trois questions. Dans le contexte de l'intervention de M. Vokes, vous avez indiqué que les inspecteurs et les vérificateurs de l'ONE ont commencé à visiter les installations

discrepancies in respect to that audit that have to be dealt with immediately as opposed to waiting until, Senator Neufeld said, a year and a half from now?

Mr. Smyth: To date, we have not found any issues of non-compliance that would pose an immediate threat to public safety or the environment.

Senator Lang: Have you found situations or identified areas where there are long-term possibilities of non-compliance?

Mr. Smyth: As of now, I am not privy to the draft report. They are finalizing it right now. If something is of concern to the inspectors and auditors as they go out and conduct activities, they will come and report that directly to me.

As they finalize their draft report and I get an opportunity to review it, likely early next week, then we will have a better sense, but at this point, given that they have not brought anything to my attention, there is nothing of concern.

Senator Lang: In your remarks you said that due to reports from concerned individuals, such as Mr. Vokes, you have identified the need for a regulatory whistle-blower hotline. How many other concerns individuals have called you for the purposes of identifying problems in the pipelines?

Mr. Smyth: Since we put the phone number in place and activated the email, we have had five other individuals contact us.

Senator Lang: I want to go over to human resource policies. We witnessed the spill in Mexico, and one of the observations was that there was not an arm's-length relationship between the regulators and the companies on a day-to-day basis. In respect to the NEB and the employees versus the companies they are responsible for, is the relationship clearly outlined and at an arm's-length's situation so we do not experience the situation where there is not an arm's-length's relationship between the inspectors and the companies?

Mr. Smyth: We absolutely have policies in place, and I would reference the NEB code of conduct for its employees. All employees are expected to review and accept the code of conduct, and we send it out on annual basis. Certainly, we keep on top of that.

As the business lead of operations, and that is where all the engineers, inspectors, auditors and investigators reside within the board, between me and my direct reports to the directors, we ensure that all interactions with our regulated companies are appropriate.

sur le terrain en novembre 2012. Est-ce que cette vérification vous a permis de mettre au jour des lacunes devant être corrigées sur-le-champ, plutôt que d'avoir à attendre une année et demie, comme l'indiquait le sénateur Neufeld?

M. Smyth : Pour l'instant, nous n'avons pas relevé de cas de non-conformité qui poserait une menace imminente pour la sécurité publique ou l'environnement.

Le sénateur Lang : Avez-vous découvert des situations ou cerné des secteurs où le manque de conformité pourrait causer des problèmes à long terme?

M. Smyth : Je n'ai pas encore reçu le projet de rapport. On est en train d'y mettre la dernière main. Si les inspecteurs et les vérificateurs mettent au jour une situation préoccupante dans le cadre de leurs activités, ils vont m'en informer directement.

Je pourrai sans doute prendre connaissance de l'ébauche du rapport au début de la semaine prochaine, ce qui me permettra de me faire une meilleure idée de la situation. Mais pour l'instant, comme rien n'a été porté à mon attention, il ne semble pas y avoir lieu de s'inquiéter.

Le sénateur Lang : Vous avez indiqué dans vos observations qu'à la suite des signalements en provenance de particuliers comme M. Vokes qui souhaitaient vous faire part de leurs inquiétudes, vous avez jugé nécessaire la mise en place d'une ligne téléphonique pour les dénonciateurs. Combien d'autres personnes ont communiqué avec vous pour vous signaler des problèmes concernant les pipelines?

M. Smyth : Depuis que nous avons rendu accessible le signalement par téléphone et par courriel, cinq autres individus sont entrés en contact avec nous.

Le sénateur Lang : J'aimerais parler des politiques relatives aux ressources humaines. À la suite du déversement dans le golfe du Mexique, on a notamment déploré le lien de dépendance qui existe au quotidien entre les entreprises et les instances réglementaires. A-t-on clairement établi la nature des relations entre l'Office national de l'énergie et les entreprises dont elle doit surveiller les activités de manière à ce qu'il y ait vraiment séparation sans aucun lien de dépendance entre les inspecteurs et les entreprises?

M. Smyth : Il va de soi que nous avons des politiques en place à cet effet. Je pourrais notamment vous citer notre code de conduite pour les employés. Chaque année, tous les membres de notre personnel doivent relire ce code et attester qu'ils s'y conformeront. Nous faisons assurément le nécessaire à ce chapitre.

L'ensemble des ingénieurs, des inspecteurs, des vérificateurs et des enquêteurs de l'office travaillent au sein du secteur dont je suis responsable et je m'assure, dans le cadre de mes liens directs avec les différents gestionnaires, que toutes les interactions avec les entreprises réglementées sont appropriées.

Senator Seidman: When Mr. Vokes appeared before us on June 6, I asked him what steps the NEB could take to ensure better oversight. He said: "The first and most important thing . . . to making sure that the regulations and codes are carried out is inspectors." He also made the distinction between what he called a "safety violation" and a "code violation." He said code violations are not taken seriously compared to other priorities, such as construction schedule and cost. What role does the NEB play in managing inspectors and ensuring that the code violations are taken seriously?

Mr. Colquhoun: Coming back to our earlier remarks, we certainly agree with Mr. Vokes that there is a distinction between risk or safety and compliance. Both must be addressed, and both are addressed by the NEB. On a priority, of course, if there is a safety concern, that is dealt with right away. In the case of non-compliance, a judgment is applied to see what time frame is appropriate to best address the non-compliance.

Senator Seidman: What about the role the NEB plays in managing inspectors? That was one of the major issues he brought forward.

Mr. Smyth: We have a comprehensive learning and development plan in place for all of our inspectors. There is a requirement for certain education before they come in. Then, before they can be put forward to the board for consideration as an inspection officer, designated under a clause of the NEB Act as an "inspection officer," they have to complete certain training, including a certain number of field trips. It is a fairly comprehensive program that we have in place to ensure that we have well-trained inspectors who understand their role. We review it on an annual basis, through training, and then their actual designation is only valid for five years, and we would review them again at that point and put them forward if they meet all the requirements.

Senator Seidman: Are you involved in evaluating whether inspectors are doing their work correctly or ensuring that they are evaluated on a regular basis and that they are not allowed to continue if there are problems? How does that operate?

Mr. Smyth: Yes, we have a quality control process in place for all of our inspectors. They are mentored when they are learning, so as they go out and conduct activities on behalf of the board, we have senior staff that accompany them and review how they perform in the field as well as provide mentoring and guidance as they complete the documentation.

La sénatrice Seidman : Lorsque M. Vokes a comparu devant nous le 6 juin dernier, je lui ai demandé quelles mesures l'office pourrait prendre afin d'assurer une meilleure surveillance. Il a répondu que le premier élément et le plus important pour s'assurer que le règlement et les codes sont appliqués, c'est le travail des inspecteurs. Il a aussi établi la distinction entre ce qu'il a appelé une « infraction liée à la sécurité » et une « infraction au code ». Il a indiqué que les violations au code ne sont pas vraiment prises au sérieux comparativement à d'autres priorités, comme les coûts et les échéanciers de construction. Quel rôle joue l'office dans la gestion du travail des inspecteurs afin de s'assurer que les violations au code sont vraiment prises au sérieux?

M. Colquhoun : Pour revenir à ce que nous disions tout à l'heure, nous convenons certes avec M. Vokes qu'il y a une distinction à faire entre la gestion des risques en matière de sécurité et la simple application des règles. Il faut intervenir dans les deux cas, et c'est exactement ce que fait l'ONE. Il y a bien sûr une question de priorités qui entre en jeu; lorsque la sécurité est en péril, on s'en occupe sans tarder. Dans les cas de non-respect des règles, il s'agit de déterminer quel délai d'intervention est approprié pour optimiser les résultats.

La sénatrice Seidman : Mais qu'en est-il du rôle de l'ONE dans la gestion du travail des inspecteurs? C'est l'un des principaux problèmes qu'il a soulevés.

M. Smyth : Nous avons un programme complet de formation et de perfectionnement pour tous nos inspecteurs. Ils doivent satisfaire à certaines exigences en matière de scolarité avant d'être embauchés. Avant que l'office puisse considérer leur candidature à titre d'inspecteur désigné en vertu d'un article de la Loi sur l'ONE, ils doivent suivre une formation comportant un certain nombre de visites sur le terrain. Nous avons mis en place un programme très complet afin de pouvoir compter sur des inspecteurs bien formés qui comprennent leur rôle. Nous évaluons chaque année leurs compétences dans le cadre d'activités de formation et leur désignation au poste d'inspecteur n'est valable que pour une période de cinq ans. Nous procédons alors à une nouvelle évaluation avant de renouveler la désignation pour ceux qui satisfont à toutes nos exigences.

La sénatrice Seidman : Intervenez-vous dans l'évaluation du travail des inspecteurs ou pour vous assurer que l'on procède régulièrement à de telles évaluations et qu'on ne leur permet pas de continuer s'il y a des problèmes? Comment ça fonctionne au juste?

M. Smyth : Nous avons effectivement un processus de contrôle de la qualité pour le travail de tous nos inspecteurs. Ils sont appuyés par des mentors tout au long de leur apprentissage. Ainsi, lorsqu'ils vont mener des activités pour le compte de l'office, ils sont accompagnés d'employés chevronnés qui évaluent leur rendement sur le terrain et les guident relativement à la documentation à remplir.

When they become a designated inspection officer under the NEB Act, and they complete their activities, we do have a quality control process in place, where, on a random basis, they are reviewed.

As far as inspectors who complete the training and are considered to be put forward to the board for designation, all of those recommendations come to me. I review it and ensure they have completed the requirements. I sign it off, and then it would go to the board for their consideration.

Senator Seidman: Is there some process for recall or expelling an inspector?

Mr. Smyth: Yes, when an inspector is given officer designation, we have a document they complete called an “officer declaration.” It lays out clearly what the legal obligations and requirements are, and if they do not fulfill them or are found to be deficient, we could pull the designation.

Senator Seidman: Do all inspectors who work in the field have to complete this program?

Mr. Smyth: Everyone who is on our inspection track has to complete all of the training and is working toward inspection officer designation. If we have someone in training in the field, they will be with a designated inspection officer. We have operations inspectors; we also have specialists; and we have engineers. They all work toward becoming an inspection officer pursuant to the NEB Act.

Senator Ringuette: I assume that the pipeline builders and owners are relatively few in number and a close-knit community.

One of my first concerns is the issue of material standards. I assume that with respect to the material being purchased, there is some kind of agreement of bulk buying in order to save money. Are we looking at only the substandard material issue with TransCanada, or is it within the industry at large?

Another major concern is that Mr. Vokes indicated the low calibration of the pods. That is also an issue. I am also questioning how much subcontracting for construction and maintenance is involved. What are the responsibilities and delegated responsibilities to the subcontractors? You can audit TransCanada, but what about all the subcontractors? It is always the case that when you go further down the line there is a tendency to be less stringent.

You indicated that you had recently done a safety forum where five CEOs agreed they would strive for zero incidents. That is good, but I hope that all the engineers involved in the system were at that safety forum for them to know firsthand from you what additional safety measures you are looking at.

Lorsqu'un employé devient inspecteur désigné en vertu de la Loi sur l'ONE, un processus de contrôle de la qualité est en place pour évaluer ses activités de façon aléatoire.

Je reçois toutes les candidatures à un poste désigné d'inspecteur une fois la formation terminée. J'examine les dossiers pour m'assurer que toutes les exigences ont été remplies. J'approuve le tout avant de le soumettre à la considération de notre conseil.

La sénatrice Seidman : Y a-t-il un mécanisme permettant de limoger un inspecteur?

Mr. Smyth : Oui, lorsqu'un employé est désigné inspecteur, il doit signer une déclaration. Il s'agit d'un document qui énonce clairement les exigences et les obligations juridiques à remplir. Si l'employé ne s'en acquitte pas ou si son rendement est jugé insatisfaisant, nous pourrons révoquer sa désignation.

La sénatrice Seidman : Est-ce que tous les inspecteurs qui travaillent sur le terrain doivent avoir suivi ce programme?

Mr. Smyth : Tous les employés qui visent le poste d'inspecteur désigné doivent suivre l'ensemble de la formation. Lorsqu'un employé en cours de formation travaille sur le terrain, il est accompagné d'un inspecteur désigné. Nous avons des inspecteurs des opérations, des spécialistes et des ingénieurs. Ils visent tous un poste d'inspecteur désigné en vertu de la loi.

La sénatrice Ringuette : Je présume que les constructeurs et les propriétaires de pipeline forment un groupe à la fois relativement restreint et très uni.

Je m'interroge notamment au sujet des normes touchant les matériaux utilisés. Je suppose qu'il y a une forme d'arrangement prévoyant des achats en grande quantité en vue d'économiser. Est-ce que le problème des matériaux ne satisfaisant pas aux normes se limite à Trans-Canada, ou est-il répandu dans l'ensemble de l'industrie?

Autre préoccupation importante, M. Vokes a noté un problème de calibrage des pièces. Je me demande aussi dans quelle mesure on a recours à la sous-traitance pour la construction et l'entretien. Quelles sont les responsabilités déléguées aux sous-traitants? Vous pouvez mener une vérification auprès de Trans-Canada, mais qu'en est-il de tous les sous-traitants? On constate sans cesse une tendance à se montrer moins strict à mesure que l'on s'éloigne de la base.

Vous avez indiqué avoir tenu récemment un forum sur la sécurité où les PDG de cinq grandes entreprises canadiennes ont convenu de viser un taux d'incidents nul. C'est une bonne chose, mais j'espère que tous les ingénieurs concernés étaient présents de telle sorte que vous ayez pu leur indiquer directement quelles mesures de sécurité supplémentaires sont envisagées.

Mr. Colquhoun: Thank you very much, senator. I will answer the last question first because it is the one I can remember, and I will give Mr. Smyth some time to answer the other two.

That is an extremely good observation, one that is very near to my heart. It is all very well that CEOs have — I think the term during the safety forum was “flowery speeches,” but that is perhaps a little insulting; the speeches certainly had sincerity.

It is all very well to hear this from the CEOs. We have to see it coming through all of the engineers and other technical specialists, as you mentioned. That is precisely the gap we look for. We work to a management system that can quickly be summarized in five points. One is management commitment, which is what the CEOs actually give us. Another one is planning, so a risk-based or risk-informed approach to planning, then implementation, then corrective actions, and finally to close the loop, the review by management again.

Where we look for, try to identify and encourage the closing of gaps is in that portion between the middle management and the person responsible. By way of analogy, in a team you can have an owner, a trainer and a coach, but you still need a captain on the ice, and that is where we look for the gap.

Senator Ringuette: In other words, the slate of engineers was not involved in the forum, or did I misunderstand you?

Mr. Colquhoun: I am sorry; yes, they were involved in the forum. I guess I read more into your question than was there. They were certainly there, yes.

Senator Ringuette: Okay.

Mr. Smyth: With respect to your question about substandard material, when a company makes application to the NEB to construct a pipeline or even for operation and maintenance work, they know that they have to meet the requirements set out in the NEB Act, its regulations and standards. The standard referenced within the Onshore Pipeline Regulations is CSA Z662. That standard lays out what the material requirements need to be, so when the companies make application, for all intents and purposes, they are swearing to the board that we will abide by the acts, the regulation and the governing standard.

Senator Ringuette: How do you review that? How do you ensure that the materials being purchased are safe? I can say to you, “I swear I will do this tomorrow,” but following tomorrow.. .

Mr. Smyth: It is a role we have at the NEB. When a pipeline is being constructed, we get out there; we are in the field looking at activities in the field. We are also reviewing documentation. Then

M. Colquhoun : Merci beaucoup, sénatrice. Je vais d'abord répondre à votre dernière question, car c'est la seule dont je me souvienne; M. Smyth aura ainsi le temps de préparer ses réponses aux deux autres.

C'est une observation extrêmement pertinente et une question qui me tient beaucoup à cœur. Il faut se réjouir d'avoir entendu à l'occasion de ce forum sur la sécurité ce qu'on pourrait appeler les « beaux discours » des PDG, bien que ce soit un peu péjoratif, car il en émanait certes une bonne mesure de sincérité.

C'est très bien d'entendre cela de la bouche des PDG. Il faut toutefois que le message se concrétise dans le travail de l'ensemble des ingénieurs et des autres spécialistes techniques, comme vous l'avez indiqué. C'est justement la lacune que nous cherchons à combler. Nous travaillons à la mise en place d'un système de gestion que l'on pourrait résumer rapidement en cinq étapes. Il y a d'abord l'engagement de la direction, ce que nous avons effectivement obtenu des PDG. Vient ensuite la planification fondée sur les risques, puis la mise en œuvre, les mesures correctives et, enfin, pour boucler la boucle, l'évaluation par la direction.

C'est à un niveau se situant entre la gestion intermédiaire et la personne responsable qu'il faut intervenir pour cerner les lacunes et prendre les mesures nécessaires. Si vous voulez une analogie, pensez à une équipe de hockey. On peut bien avoir un propriétaire, un soigneur, un entraîneur et tout le personnel, mais elle a tout de même besoin d'un capitaine sur la glace. C'est là qu'il y a une lacune à corriger.

La sénatrice Ringuette : Autrement dit, les ingénieurs n'ont pas participé au forum, ou est-ce que je vous ai mal compris?

M. Colquhoun : Désolé, mais ils y ont effectivement participé. Peut-être ai-je donné à votre question un sens qu'elle n'avait pas, mais ils étaient certes présents.

La sénatrice Ringuette : D'accord.

M. Smyth : Pour répondre à votre question concernant les matériaux ne satisfaisant pas aux normes, lorsqu'une entreprise soumet une demande à l'office pour la construction d'un pipeline ou même pour des travaux liés à son exploitation et son entretien, elle sait qu'elle doit respecter les exigences établies dans la Loi sur l'ONE, son règlement et ses normes. Il était question de la norme CSA Z662 prévue dans le Règlement sur les pipelines terrestres. On y indique les exigences à remplir quant aux matériaux utilisés, ce qui fait que les entreprises présentant une demande s'engagent à toutes fins utiles à se conformer aux lois, au règlement et aux normes applicables.

La sénatrice Ringuette : Comment vous en assurez-vous? Comment vous assurez-vous que les matériaux achetés sont sécuritaires? Il est facile de s'engager à faire le nécessaire éventuellement, mais quand vient le temps d'agir...

M. Smyth : C'est l'un des rôles que l'Office national de l'énergie doit remplir. Lorsqu'un pipeline est construit, nous nous rendons sur place pour surveiller les activités. Nous

the last stage would be a company making application for leave to open, and there is certain documentation they need to submit to us again, which is a vetting and review point for us.

Senator Wallace: Mr. Smyth, we have asked you to appear before us again today because of the testimony we heard from Mr. Vokes last week. As you know, Mr. Vokes had very serious allegations to make about TransCanada, I would say as well about the NEB, condemnation of both. He has raised many specific technical issues, most of which people around this table would not be qualified to pass judgment on, and that is to a large extent why we have to rely upon the NEB, and we respect your opinion. I would like to know if the NEB has addressed all of the allegations raised by Mr. Vokes against the TransCanada pipeline.

Mr. Smyth: Yes, we have looked at all of them. We did a comprehensive review based on Mr. Vokes' written submission to us, and we went so far as to go back into some historical compliance activities that we completed with TransCanada to see if those issues were identified during those compliance activities.

We also modified the scope of some compliance activities we had on the books for last year, looking specifically for those types of issues. In one instance, we found that there was a problem with some well procedures. We addressed that with the company, but that was the only issue that we found through our field activities. Now we are digging deeper through the audit.

Essentially, yes, we looked at everything, and we continue to address and follow up.

Senator Wallace: I realize with each of the allegations there is much you could say on those, which we do not have time to get into today, but can you give us some assurance that the steps the NEB has taken and will continue to take will be adequate to address the concerns raised by Mr. Vokes in terms of ensuring the public of the safety of pipelines in this country?

Mr. Smyth: Absolutely. We are leaving no stone unturned. We take the allegations that Mr. Vokes made seriously. As soon as he provided his written submission to us and we were able to have it on the record, we followed up immediately, and there has been a great deal of due diligence on our part in ensuring that everything is followed up on and that, again, there is no immediate threat to public safety and the environment.

examinons aussi les documents produits. À la dernière étape, l'entreprise présente une demande d'entrée en service et doit nous soumettre encore certains documents que nous devons examiner et valider.

Le sénateur Wallace : Monsieur Smyth, nous vous avons demandé de comparaître à nouveau devant nous aujourd'hui en raison du témoignage de M. Vokes que nous avons reçu la semaine dernière. Comme vous le savez, M. Vokes avait de sérieuses allégations à formuler concernant TransCanada, et je dirais qu'il condamnait également l'Office national de l'énergie. Il a soulevé de nombreux problèmes techniques très précis. La plupart d'entre nous ne sommes pas à même de juger de la pertinence de ses allégations, et c'est ce qui explique en grande partie l'appel que nous avons lancé à l'office dont nous respectons les avis éclairés. J'aimerais savoir si l'ONE a évalué toutes les allégations formulées par M. Vokes à l'encontre de TransCanada Pipelines.

M. Smyth : Oui, nous les avons toutes examinées. Nous avons procédé à une analyse exhaustive des éléments évoqués par M. Vokes dans le rapport écrit qu'il nous a soumis. Nous avons même ressorti quelques-unes des activités de vérification de la conformité menées auprès de TransCanada pour voir si des problèmes semblables avaient été relevés.

Nous avons également modifié la portée des activités de vérification prévues pour l'an dernier, de manière à cibler les difficultés du genre de celles que l'on a rapportées. Dans un cas particulier, nous avons constaté un problème avec certaines procédures de soudage. Nous avons fait le nécessaire avec l'entreprise, mais c'est le seul problème que nous avons mis au jour dans le cadre de nos vérifications sur le terrain. Nous fouillons maintenant un peu plus loin dans le contexte de notre vérification.

Je dirais donc que nous avons effectivement examiné toutes les allégations et que nous assurons le suivi nécessaire.

Le sénateur Wallace : Nous pourrions nous étendre longuement sur chacune des allégations, mais comme nous n'avons pas le temps de le faire aujourd'hui, pouvez-vous nous assurer que l'office a pris toutes les mesures voulues et continuera d'intervenir pour donner suite aux préoccupations soulevées par M. Vokes concernant les risques que les pipelines peuvent poser pour la sécurité des Canadiens?

M. Smyth : Certainement. Nous ne négligeons aucun détail. Nous prenons très au sérieux les allégations de M. Vokes. Dès qu'il nous a soumis son document et que nous avons pu prendre connaissance de ses allégations, nous sommes immédiatement passés à l'action. Nous avons fait montre de toute la diligence voulue pour nous assurer de faire le suivi requis et veiller à ce qu'il n'y ait aucune menace immédiate pour la sécurité publique et l'environnement.

Senator Wallace: As you pointed out in your statement, Budget 2012 provided the NEB with an additional \$13.5 million in respect of pipeline safety. Is that a significant amount of money? Is it having a significant impact on the quality of work of the NEB in ensuring the safety of pipelines in Canada?

Mr. Smyth: It is a significant amount of money for us. We were able to hire a number of new staff, engineers and inspectors. We could always bring more on. I would love to have even double the number I have right now so that we have even greater coverage.

The \$13.5 million was significant. We were able to increase our inspections last year. As I say, we surpassed the target and completed the six comprehensive audits. We are on target to do that again this year.

Senator Wallace: We have been focusing on TransCanada pipeline because of the allegations made by Mr. Vokes, and as you said, you are expanding your audit process of TransCanada in terms of ensuring pipeline safety. As a result of that, are you also planning to expand or have you expanded your audit process in relation to other pipeline companies in this country?

Mr. Smyth: We are reworking our audit process right now to align with the new Onshore Pipeline Regulations. It is more comprehensive, and it will apply to all pipeline companies operating in this country.

You will note, if you have not already seen it on our website, this last Monday was an inspection report on the Enbridge control room. We are employing another tool there where we are directing the company to conduct a third party audit, and that third party would actually report to the NEB where we would set the scope, and we would be in receipt of the draft and the final report. There are a number of tools we can employ to ensure we have appropriate coverage.

Senator Wallace: Thank you for that.

Senator Unger: Gentlemen, my supplementary question referred to the audit of TransCanada as a result of Mr. Vokes' complaint. Would their audit have been as detailed as yours? I am hearing from you that probably it would not have been if Mr. Vokes had not come forward.

Mr. Colquhoun: I sat in on the audit. We added the components that we learned from Mr. Vokes to the audit, but it would have been every bit as detailed without that detail. All we wanted to do was to ensure that the things that had been raised were addressed in the audit.

Senator Unger: My next question concerns your ability to issue monetary penalties. This does not come into effect until July of this year. What is the amount of these penalties? Do you feel that this will be an effective remedy?

Le sénateur Wallace : Comme vous l'avez souligné dans votre déclaration, l'Office national de l'énergie a obtenu dans le Budget de 2012 une somme additionnelle de 13,5 millions de dollars aux fins de la sécurité des pipelines. Est-ce suffisant? Est-ce que ce financement supplémentaire a un impact marqué sur la qualité du travail accompli par l'office pour assurer la sécurité des pipelines au Canada?

M. Smyth : Il s'agit d'un montant considérable pour nous. Il nous a permis d'embaucher de nouveaux employés, des ingénieurs et des inspecteurs notamment. Nous pourrions toujours en accueillir davantage. J'adorerais pouvoir doubler nos effectifs actuels afin d'étendre encore plus le champ de nos activités.

Cette somme de 13,5 millions de dollars nous est très utile. Nous avons pu augmenter le nombre de nos inspections l'an dernier. Comme je l'ai indiqué, nous avons dépassé l'objectif et réalisé six vérifications détaillées. Nous devrions pouvoir en faire de même cette année.

Le sénateur Wallace : Nous avons placé TransCanada Pipelines sur la sellette en raison des allégations de M. Vokes et vous avez vous-même étendu votre processus de vérification de cette entreprise pour assurer la sécurité du pipeline. Dans ce contexte, envisagez-vous d'élargir de la sorte vos activités de vérification auprès des autres entreprises de pipeline au Canada ou l'avez-vous déjà fait?

M. Smyth : Nous sommes actuellement à remanier notre processus de vérification pour nous conformer au nouveau Règlement sur les pipelines terrestres. Il s'agira d'un processus plus approfondi qui s'appliquera à toutes les entreprises exploitant un pipeline au Canada.

Je vous signale que vous pouvez consulter depuis lundi dernier, si ce n'est pas déjà chose faite, un rapport d'inspection du centre de contrôle d'Enbridge. Nous avons utilisé pour ce faire un processus différent en demandant à l'entreprise de commander une vérification externe dont la portée est établie par l'office auquel les différents rapports sont soumis au fur et à mesure. Nous avons donc plusieurs outils à notre disposition pour assurer la surveillance nécessaire.

Le sénateur Wallace : Je vous remercie.

La sénatrice Unger : Messieurs, ma question supplémentaire concerne la vérification de TransCanada à la suite de la plainte de M. Vokes. Est-ce que cette vérification a été aussi détaillée que la vôtre? Vous semblez vouloir nous dire qu'elle n'aurait pas été aussi détaillée si M. Vokes n'avait pas dénoncé la situation.

M. Colquhoun : J'étais membre du comité de vérification. Nous avons intégré les éléments mis au jour par M. Vokes, mais notre vérification aurait été extrêmement détaillée de toute manière. Nous nous sommes seulement assurés d'inclure les nouveaux éléments mis au jour.

La sénatrice Unger : Ma prochaine question porte sur votre pouvoir d'imposer des sanctions pécuniaires. La mesure n'entrera en vigueur qu'en juillet prochain. Quel est le montant des sanctions? Croyez-vous que ce sera un remède efficace?

Mr. Smyth: I think it will be another good deterrent in our enforcement tool box. If I recall correctly, it is \$100,000 per day for companies, per infraction, and \$25,000 for an individual per infraction. If an individual were found to be in non-compliance, the maximum that could be levied is \$25,000 per day, but if that non-compliance were to last for five days, it would be \$25,000 times five days. That said, there are aggravating and mitigating circumstances that we would consider.

The last message I would like to leave is with respect to administrative monetary penalties. This is something the pipeline companies have been requesting for a number of years, and it is finally through the work of Parliament that we were able to get that authority. We are ready to launch in July and hit the ground running.

Senator Unger: In your talk, you commented that five concerned individuals have come forward to date — Mr. Vokes would make six. With respect to these people who have come forward with serious concerns, in your opinion and given the volume of pipeline work being done by the many companies in this area, is the number of complaints commensurate with the amount of pipeline in place? Should it be 100 complaints or another number? The companies strive for zero, but what is the balance here?

Mr. Smyth: I do not know if I have an answer for you because there is nothing I have to compare to. Even with the provinces, I am not sure if they have a whistle-blower hotline in place and, if they do, how many complaints they get. Five over the period of a year does not surprise me. Should there be more? Maybe. Should there be less? I do not know. I cannot answer.

Mr. Colquhoun: There were actually five in total, including Mr. Vokes. A number of those were clearly related to Mr. Vokes going public. We can also say that since we have had the hotline in place, we have had none. The indications would be that it would not be in the hundreds that we would expect.

Senator Unger: You had none prior?

Mr. Colquhoun: That is correct.

Senator Unger: My next question would have been: What is the historical background on this?

Mr. Colquhoun: I believe we had one previous to this batch of five that came along. They were not all related to the same company, nor related to Mr. Vokes, I should add. Previously, we only had to deal with one.

Senator Unger: The conclusion that I am drawing, and I hope the other members of the panel are as well, is that really, given the size and scope of this industry, the number of complaints or allegations is really insignificant. I hate to use that word, because

M. Smyth : Je pense que ce sera un autre bon outil de dissuasion dans notre boîte à outils pour assurer le respect des règlements. Si je me souviens bien du montant, il est de 100 000 \$ par jour pour une société, et de 25 000 \$ pour un particulier, par infraction. Donc, si un particulier ne respecte pas les règlements, la sanction maximale qu'il se verra imposer sera de 25 000 \$ par jour, et s'il demeure en infraction pendant cinq jours, ce sera donc une somme de 25 000 \$ multipliée par cinq. Cela dit, on tiendra compte des circonstances aggravantes ou atténuantes, le cas échéant.

J'aimerais dire une dernière chose au sujet des sanctions administratives péquénaires. Les sociétés de pipelines réclamaient cette mesure depuis de nombreuses années, et c'est enfin grâce aux efforts du Parlement que nous avons été en mesure d'obtenir les pouvoirs requis à cette fin. Nous serons fins prêts à les mettre en application en juillet.

La sénatrice Unger : Dans votre exposé, vous avez mentionné que cinq personnes ont manifesté des inquiétudes jusqu'à maintenant — M. Vokes serait la sixième. À votre avis, est-ce que le nombre de personnes qui vous ont fait part de graves inquiétudes est proportionnel au nombre de pipelines, étant donné le nombre de chantiers entrepris par les nombreuses sociétés qui sont présentes dans le secteur? Devrait-il y avoir 100 plaintes ou un autre nombre? La cible des sociétés est zéro, mais quelle est la proportion ici?

Mr. Smyth : Je ne sais pas si je peux répondre à votre question, car je n'ai pas de point de comparaison. Je ne suis pas certain que les provinces aient une ligne de dénonciation, et si elles en ont une, je ne sais pas combien de plaintes elles ont reçues. Cinq plaintes sur une période de un an, cela ne me surprend pas. Devrait-il y en avoir plus? Peut-être. Devrait-il y en avoir moins? Je ne sais pas. Je ne peux pas vous donner de réponse.

Mr. Colquhoun : En fait, il y en a eu cinq en tout, en comptant celle de M. Vokes. Certaines d'entre elles sont manifestement liées aux déclarations publiques de M. Vokes. Nous pouvons aussi ajouter que depuis l'instauration de la ligne de dénonciation, nous n'avons reçu aucune plainte. Tout porte à croire, donc, qu'on ne parle pas ici de centaines de plaintes.

La sénatrice Unger : Vous n'en avez reçu aucune?

Mr. Colquhoun : C'est exact.

La sénatrice Unger : J'allais vous demander : pourriez-vous nous donner un aperçu historique des plaintes?

Mr. Colquhoun : Je crois que nous en avions reçu une avant ce groupe de cinq. Elles ne concernaient pas toutes la même société, et elles n'étaient pas toutes liées à M. Vokes, devrais-je ajouter. Auparavant, nous n'en avions reçu qu'une.

La sénatrice Unger : Ce que je conclus de tout cela, et j'espère qu'il en va de même des autres témoins, c'est qu'en fait, le nombre de plaintes ou d'allégations est vraiment insignifiant par rapport à la taille de l'industrie. Je n'aime pas employer ce mot, parce que

every one of them is taken seriously. As long as the safety of Canadians is not being compromised, I see that as they are doing good work.

Mr. Colquhoun: I am sure we could concur with that, and no matter how few or many, we do take every one seriously.

Senator Patterson: Mr. Colquhoun, I would like to ask you about the profession of engineering and its relation to the NEB Act. Mr. Vokes stated, and I am not sure I understood his comment: "Professionals practising engineering is not mandated under the National Energy Board Act or regulation . . ." He goes on to say: ". . . but it is professional engineers that have the knowledge, the duty of care and the will to drive forward technology and safe pipelines." He said: "I call upon the committee to ensure inclusion of engineering accountability into the act."

You have 35 qualified engineers. Mr. Vokes suggests they are powerless under the act to act as professionals. Could you comment on that, please?

Mr. Colquhoun: I will try. I read his words, and I guess I read them a little differently. I thought Mr. Vokes was talking about the engineers in the operating companies. In any event, I think we can answer the question generally. There are many actions that must be taken by engineers or technical specialists — they may be environmental specialists, for example. Therefore, although Mr. Vokes talks about engineers, there are certainly other technical specialists who could come under the same comment he made.

We do not mandate that has to be done, but we do mandate that safety and environmental protection must be observed. Where specific specialists are used within a company, then they must comply with the regulations governing those people. In the case of engineers in Alberta, they must comply with APEGA, for example. However, we do not regulate the engineering practice, as such. That is the purview of the APEGA, for example — the associations.

Senator Patterson: I think the suggestion was that the voluntary compliance model of the National Energy Board has moved compliance backwards.

Mr. Smyth: I would like to address that. It certainly has not moved compliance backwards; it is holding companies accountable. When you look at where the voluntary compliance tool fits within our tool box, if our inspectors are at site and they find an issue of non-compliance that cannot be corrected while there, they will be seeking assurance from the company that they will rectify the situation. The company provides this documentation to us, acknowledges the non-compliance and says, "This is what we will do to fix it, and these are the timelines." We follow up on that. It is like a corrective action

toutes les plaintes sont prises au sérieux. Dans la mesure où la sécurité des Canadiens n'est pas compromise, je pense qu'on peut dire qu'on fait du bon travail.

M. Colquhoun : Je suis convaincu qu'on pourrait le dire en effet, mais peu importe le nombre de plaintes, nous les prenons toutes au sérieux.

Le sénateur Patterson : Monsieur Colquhoun, j'aimerais vous poser une question au sujet de la profession d'ingénieur et de ses liens avec la Loi sur l'Office national de l'énergie. M. Vokes a déclaré ce qui suit, et je ne suis pas certain de bien comprendre ses propos : « La Loi sur l'Office national de l'énergie et ses règlements ne visent pas les professionnels qui pratiquent le génie, mais ce sont les ingénieurs professionnels qui ont les connaissances, le devoir de diligence et la volonté de faire avancer la technologie et de construire des pipelines sécuritaires ». Et un peu plus loin, il ajoute « Je demande au comité de doter la loi de dispositions sur la responsabilisation de l'ingénierie ».

Vous avez 35 ingénieurs qualifiés. M. Vokes semble vouloir dire qu'ils n'ont pas le pouvoir d'agir en vertu de la loi en tant que professionnels. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet, s'il vous plaît?

M. Colquhoun : Je vais essayer. J'ai lu ses commentaires et je pense que je les interprète un peu différemment. Je pensais que M. Vokes parlait des ingénieurs au sein des sociétés d'exploitation. Mais peu importe, je pense qu'on peut répondre à la question de façon générale. Il existe un grand nombre de mesures qui doivent être prises par les ingénieurs ou les techniciens spécialisés — il peut s'agir de spécialistes en environnement, par exemple. Ainsi, bien que M. Vokes ne parle que des ingénieurs, ses commentaires pourraient certainement englober d'autres techniciens spécialisés.

Nous ne leur disons pas ce qu'ils doivent faire, mais nous leur disons que les normes de sécurité et les normes de protection environnementale doivent être respectées. Lorsqu'une société a recours à des spécialistes, ils doivent respecter les règles qui les régissent. Dans le cas des ingénieurs en Alberta, ils doivent respecter les règles de l'APEGA, par exemple. Toutefois, nous ne réglementons pas la profession d'ingénieur comme telle. Cela relève de l'APEGA, par exemple — ou d'autres associations.

Le sénateur Patterson : Je pense que ce qu'il voulait dire, c'est que le modèle de conformité volontaire de l'Office national de l'énergie représente un pas en arrière.

M. Smyth : J'aimerais pouvoir répondre à cela. Ce n'est certainement pas un pas en arrière, car les sociétés sont responsables d'assurer la conformité aux règlements. La conformité volontaire est un outil et pour la situer dans notre boîte à outils, je dirais que si un de nos inspecteurs constate un problème de conformité sur un chantier qui ne peut pas être réglé sur-le-champ, il demandera à la société de lui confirmer qu'un correctif sera apporté. La société nous informe de la situation : « Voici quel est le problème et voici ce que nous allons faire pour le régler et voici l'échéancier ». Nous assurons ensuite un suivi. Il

plan. It is another tool for holding companies accountable.

Senator Patterson: This is about Mr. Vokes' testimony, which we felt should be answered. He said that the National Energy Board website itself shows "... serious violations occur repeatedly and no follow up action is taken."

Would we find this if we studied your website? Is that a correct analysis of the situation — that violations are occurring with no follow-up?

Mr. Smyth: I do not know how Mr. Vokes would reach that conclusion. On our website, the board has taken the initiative to post its compliance and enforcement actions. What you see on our website would be board orders where we found issues of non-compliance and where the board is taking enforcement action and directing companies to do certain things by a certain time.

There are also final reports. For instance, we are putting our final investigation reports up there, as well as our final audit reports.

I do not know if that would indicate that there is any kind of a gap or trend or tendency. It is just the board being transparent in what we are doing.

Senator Patterson: This is my final question. Mr. Vokes led us to doubt the effectiveness of pigs. He said that the owner determines the recording threshold; pigs are good at detecting external corrosion but not very good at finding defects in girth welds. Would you comment on that, please?

Mr. Colquhoun: Pigs, of course, refers to inline inspection by intelligent pigs. There are many specialized kinds of pigs, based on different technologies, and there are appropriate pigs for the inspection of girth welds.

Senator MacDonald: Mr. Vokes had a number of safety concerns regarding some specific violations, such as fittings, welds and things of that nature, but I have a more general concern I want to raise with you about TransCanada.

The existing TransCanada Pipeline was built in the middle of the 20th century. It is close to 60 years old, and the proposal on the table for us to consider now is to extend this pipeline to Atlantic Canada, to take it from Hardisty, Alberta to eastern Ontario and put an extension on it. How does steel wear over a 50- or 60-year period and what are the realities of adding a new pipeline with modern steel to the older pipeline? A 60-year-old pipeline of that nature was built for gas. Is it an appropriate conduit to use to move bitumen mixed with condensate?

s'agit en quelque sorte d'un plan d'action pour mettre en place les mesures correctives. C'est un autre outil qui nous permet de demander aux sociétés de rendre des comptes.

Le sénateur Patterson : Voici un passage du témoignage de M. Vokes, qui méritait une réponse à notre avis. Il a dit qu'on peut lire sur le site web même de l'Office national de l'énergie que « des graves infractions sont encore commises de façon répétée et qu'aucun suivi n'est fait ».

Si on consultait votre site web, pourrait-on y trouver ce passage? Est-il vrai de dire que des infractions sont commises sans qu'il y ait de suivi?

M. Smyth : Je ne sais pas ce qui a pu amener M. Vokes à tirer cette conclusion. L'office a pris l'initiative de publier sur son site web les mesures d'exécution et de conformité qu'elle prend. Nous publions les ordonnances de l'office à la suite de problèmes de non-conformité, et les mesures d'exécution que nous avons exigées et le temps alloué aux sociétés pour y donner suite.

On y trouve aussi les rapports finals. Nous publions notamment nos rapports d'enquête, de même que nos rapports de vérification.

Je ne sais pas si on pourrait y déceler des lacunes ou des tendances. L'office tient simplement à être transparent.

Le sénateur Patterson : Il me reste une dernière question. M. Vokes nous a fait douter de l'efficacité des racleurs. Il a mentionné que c'est le propriétaire qui détermine le seuil d'enregistrement; les racleurs sont bons pour détecter la corrosion externe, mais pas très bons pour détecter les défauts dans les joints circulaires. Pourriez-vous nous dire quelques mots à ce sujet, s'il vous plaît?

M. Colquhoun : Quand on parle des racleurs, on parle bien sûr des racleurs intelligents qui effectuent l'inspection interne. Il y a toute une variété de racleurs spécialisés, qui reposent sur différentes technologies, et il en existe pour l'inspection des joints circulaires.

Le sénateur MacDonald : M. Vokes a soulevé des inquiétudes concernant la sécurité, compte tenu d'infractions précises entourant les raccords, les soudures et des éléments de cette nature, mais j'aimerais vous parler d'une préoccupation plus générale que j'ai à propos de TransCanada.

Le pipeline transcanadien a été construit au milieu du XX^e siècle. Il a près de 60 ans, et la proposition que nous devons étudier consiste à prolonger le pipeline jusqu'au Canada atlantique, à l'amener de Hardisty, en Alberta, à l'Est de l'Ontario et de le prolonger à partir de là. Comment l'acier résiste-t-il à l'usure sur une période de 50 à 60 ans, et qu'est-ce que cela implique de relier un nouveau pipeline fait d'acier moderne à l'ancien? Il y a 60 ans, un pipeline de cette nature servait à transporter du gaz. Est-ce un conduit approprié pour le transport d'un mélange de bitume et de condensat?

Mr. Colquhoun: With respect to the first question, steel itself does not age. The coating on the steel does need to be inspected from time to time, and that may deteriorate and need to be replaced. As long as the pipeline is appropriately maintained, to all intents and purposes, it will last indefinitely.

Adding modern steel to it, yes, there is no problem with that. There are different compositions of steel, but these are well understood and the methods of joining different compositions of steel are also understood.

With respect to bitumen, to the best of our understanding and knowledge — and we have spent some time looking at this — there is no reason why a pipeline properly designed and maintained should not be able to carry diluted bitumen, which I assume is what you are referring to.

Senator MacDonald: I have one supplementary. You said it does not age, but I am curious, does it wear?

Mr. Colquhoun: Yes, senator. There is a specification made in the tariff for the product that goes through the pipe and as long as the product is maintained within that specification, there will be no general wear.

There could be parts of the pipe where changes of direction, for example, take place, and internal erosion can occur. This is well-known and these are areas that would be required to be particularly monitored to ensure that that wear does not get to a point where it presents a danger.

Senator MacDonald: Thank you.

Senator Massicotte: In response to your question earlier about having a 24-hour hotline, not one call, and there were no complaints in the previous years, one can conclude wow, this is very good. Oddly enough, I have a different response. We were bombarded in the last year or two about how much things have improved, how safe and good pipelines are and how they now have a safety culture. One definitely concludes it was not that way before, obviously.

Even so, in your correspondence about the new rights and powers you have, obviously things were not perfect, yet you received no complaints. That means there is something wrong with the procedure. There is something wrong where people are not encouraged. There have been major disasters, yet no complaints.

I think there is probably something wrong with your procedure; people are not encouraged or the corporate culture discourages it.

M. Colquhoun : Pour ce qui est de la première question, l'acier lui-même ne vieillit pas. Le revêtement des conduits doit être inspecté à l'occasion, car il peut se détériorer et devoir être remplacé. Si le pipeline est entretenu de façon appropriée, sa durée de vie est pratiquement infinie.

Il n'y a pas de problème à ajouter de l'acier moderne à l'ancien pipeline. Il existe différentes compositions d'acier, mais on les connaît bien et on connaît aussi les méthodes de raccordement à privilégier.

En ce qui concerne le bitume, au meilleur de notre connaissance — et nous avons examiné la question —, il n'y a pas de raison pour qu'un pipeline bien conçu et entretenu ne puisse pas transporter du bitume dilué, si c'est bien à cela que vous faites référence.

Le sénateur MacDonald : J'ai une autre question pour vous. Vous avez dit que l'acier ne vieillissait pas, mais est-ce qu'il se détériore?

M. Colquhoun : Oui, monsieur le sénateur. Le barème de tarifs prévoit des spécifications pour le produit transporté, et tant que le produit est conforme à ces spécifications, dans l'ensemble, il n'y aura pas de détérioration.

Il se peut qu'il y ait de l'érosion interne dans certaines parties des conduits, par exemple là où il y a des changements de direction. C'est une réalité bien connue et on doit surveiller ces parties de près pour éviter que les conduits s'usent au point de présenter un danger.

Le sénateur MacDonald : Merci.

Le sénateur Massicotte : Pour revenir à la question de la ligne téléphonique accessible 24 heures sur 24, vous avez dit n'avoir reçu aucun appel, et qu'aucune plainte n'avait été formulée dans les années précédentes. On serait porté à croire que c'est un bilan exceptionnel. Étrangement, je ne peux pas en dire autant. Nous avons été bombardés au cours des deux dernières années de commentaires à l'effet que les choses s'étaient grandement améliorées, que les pipelines sont maintenant très efficaces et sécuritaires et que le secteur a adopté une culture de sûreté. On ne peut que conclure que cela n'a pas toujours été le cas.

Encore là, dans votre correspondance concernant vos nouveaux droits et pouvoirs, on comprend que les choses n'étaient pas parfaites, évidemment, mais vous n'avez reçu aucune plainte. Cela signifie que quelque chose cloche dans le processus. Les gens ne sont pas tentés de dénoncer les irrégularités. Il y a eu des désastres majeurs, et pourtant, aucune plainte n'a été formulée.

Il y a probablement quelque chose qui cloche avec votre processus; il n'incite pas les gens à dénoncer les irrégularités ou la culture d'entreprise les décourage à le faire.

You made reference to it in your presentation. You are now looking to have companies basically encourage whistle-blowers without retaliation. Can you comment? My response is different than the others saying there is no problem. I think there is a huge problem with the process here.

Mr. Smyth: I will take a crack at that.

Over the last three or four years, all of a sudden pipelines in Canada are in the public eye more so than ever, as is the National Energy Board. It is probably a result of major projects that are being contemplated.

Suddenly, folks are starting to ask questions and wondering where they can go. It is my theory that perhaps it is why we have not heard much in the past, and why we are starting to hear a little bit more nowadays, because there is more activity.

However, just because we now have a regulatory requirement in place for a whistle-blower within the company for their policy, our internal policy has always been that if anyone has a concern and they approach the National Energy Board, we will always take it seriously and follow up. Regardless of whether it is a formal policy and a 24-hour hot line, we will always follow up.

Senator Massicotte: I appreciate that. However, if you look at the results, people were not taking advantage of it.

On October 30, you advised TransCanada Pipeline, further to your letter of October 11, that you will do a significant audit and you outline what your scope is going to be. Can you tell us a little bit about when the audit started, how many people were involved, how long it took or how many hours it took?

Mr. Smyth: This is looking only at the integrity management program. I think the audit team is comprised of about eight staff at the National Energy Board who conduct field activities and interviews at the head office.

I participated in the meeting where we launched the audit, and it was shortly after the October 30 letter where we went through the scope with TransCanada's staff. We have been working diligently on this since mid-November and we are finalizing all of the documentation right now leading up to a draft report.

Senator Massicotte: Six months for eight people. Is that full-time for six months for eight people?

Mr. Smyth: The lead auditor and his assistant are on it on a full-time basis. The others are as required, depending on the activity they have been assigned.

The Chair: Mr. Colquhoun and Mr. Smyth, thank you for being here today. You have provided us with good answers.

Vous en avez parlé dans votre présentation. Vous voulez que les entreprises encouragent essentiellement la dénonciation des irrégularités sans crainte de représailles. Pouvez-vous nous en dire plus? Je ne peux pas me joindre à ceux qui disent qu'il n'y a pas de problème. Je pense au contraire que le processus est loin d'être efficace.

Mr. Smyth : Je vais me lancer.

Au cours des trois ou quatre dernières années, les pipelines sont soudainement tombés dans la ligne de mire du public canadien, et plus que jamais, tout comme l'Office national de l'énergie. C'est probablement dû aux grands projets qui sont envisagés.

Tout à coup, les gens ont commencé à se poser des questions et à se demander où obtenir des réponses. À mon avis, c'est peut-être pour cette raison que nous n'en avons pas beaucoup entendu parler dans le passé et pourquoi on nous pose plus de questions aujourd'hui, car il y a plus d'action dans ce secteur.

Toutefois, même si nous venons juste d'instaurer des exigences réglementaires pour que les entreprises adoptent des politiques encourageant la dénonciation, notre politique interne a toujours été de prendre au sérieux les préoccupations exprimées à l'Office national de l'énergie et d'assurer un suivi. Peu importe s'il y a une politique officielle et une ligne téléphonique accessible 24 heures sur 24, nous allons toujours effectuer un suivi.

Le sénateur Massicotte : Je comprends. Par contre, si on en croit les résultats, les gens n'en profitent pas.

Le 30 octobre, vous avez informé TransCanada, en plus de lui avoir fait parvenir une lettre le 11 octobre, que vous alliez procéder à un audit approfondi. Vous lui avez aussi indiqué sur quoi porterait cet audit. Pouvez-vous nous dire quand l'audit a débuté, combien de personnes y ont pris part et combien de temps ou d'heures cela a pris?

Mr. Smyth : L'audit porte uniquement sur le programme de gestion de l'intégrité. Je crois que l'équipe de vérification est composée de huit employés de l'Office national de l'énergie, et elle vérifie les activités sur le terrain et procède à des entrevues au siège social.

J'ai participé à la réunion de lancement de l'audit, qui a eu lieu peu après l'envoi de la lettre datée du 30 octobre et lors de laquelle nous avons passé en revue la portée de la vérification avec le personnel de TransCanada. Nous y travaillons diligemment depuis la mi-novembre et nous sommes en train de mettre au point toute la documentation en vue de la production du rapport préliminaire.

Le sénateur Massicotte : Six mois de travail pour huit personnes. Est-ce six mois à temps plein pour ces huit personnes?

Mr. Smyth : Le responsable de l'audit et son adjoint y travaillent à temps plein. Les autres y participent au besoin, selon les tâches qu'on leur a attribuées.

Le président : Monsieur Colquhoun et monsieur Smyth, merci d'avoir été des nôtres aujourd'hui. Vous nous avez donné de bonnes réponses.

Welcome to the second half of our meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. We are continuing our study on the safe transportation of hydrocarbons in Canada. From TransCanada, I am pleased to welcome Dan King, Vice-President, Engineering and Asset Reliability, and Chief Engineer.

We last saw you in Calgary, Mr. King, so we look forward to your presentation and then we will have some questions for you, sir. The floor is yours.

Dan King, Vice-President, Engineering and Asset Reliability and Chief Engineer, TransCanada: Thank you very much. As Vice-President of Engineering, Asset Reliability and Chief Engineer for TransCanada, I am responsible for ensuring the safety and reliability of TransCanada's pipeline assets.

I have been with TransCanada for 30 years. During that time, I have participated in the design, construction, operation and maintenance of TransCanada's natural gas and oil facilities in Canada and overseas.

I lead a team of approximately 500 engineering and other professionals whose job it is to meet or exceed regulatory requirements in the design, construction and safe operation of TransCanada's pipeline assets. I hold a Bachelor of Science degree in electrical engineering from the University of Calgary. I am a member of the Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta, the American Society of Mechanical Engineers and the Institute of Electrical and Electronics Engineers. I sit on the board of Common Ground Alliance, which is a U.S.-based non-profit organization that promotes the importance of safe excavation around utilities. TransCanada has been asked to appear before this committee to respond to the testimony given by Mr. Evan Vokes on June 6.

Although I am troubled by the claims made by Mr. Vokes, I am pleased that I can appear before the committee to provide additional facts regarding his remarks and by doing so demonstrate to you and Canadians that TransCanada takes safety and compliance very seriously.

As you will hear, TransCanada has a very different view of the pipeline industry than does Mr. Vokes.

In my remarks today, I will begin by addressing how TransCanada approaches safety and compliance and particularly quality control for pipeline projects. You will have heard some of this from Mr. Wishart and Mr. Chittick when they appeared in February.

Next, I will address Mr. Vokes' role at TransCanada, which is relevant as Mr. Vokes was employed in the area of quality control. His role may shed some light on the claims he made last week.

Bienvenue à cette deuxième partie de la séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Nous poursuivons notre étude sur la sécurité du transport des hydrocarbures au Canada. De TransCanada, je suis heureux d'accueillir Dan King, vice-président, Ingénierie et fiabilité des actifs, et ingénieur en chef.

La dernière fois que nous vous avons vu, monsieur King, c'était à Calgary. Nous avons hâte d'entendre votre présentation et de pouvoir vous poser des questions. La parole est à vous.

Dan King, vice-président, Ingénierie et fiabilité des actifs, et ingénieur en chef, TransCanada : Merci beaucoup. À titre de vice-président, Ingénierie et fiabilité des actifs, et d'ingénieur en chef à TransCanada, je suis chargé de veiller à la sûreté et à la fiabilité des installations de pipelines de TransCanada.

Je travaille à TransCanada depuis 30 ans. Au cours de cette période, j'ai participé à la conception, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien des installations de gaz naturel et de pétrole de TransCanada, au Canada et à l'étranger.

Je dirige une équipe d'environ 500 ingénieurs et autres professionnels dont le travail consiste à veiller au respect des exigences réglementaires liées à la conception, à la construction et à l'exploitation sécuritaire des pipelines de TransCanada. Je possède un baccalauréat ès sciences en génie électrique de l'Université de Calgary. Je suis membre de l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta, de l'American Society of Mechanical Engineers et de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers. Je siège également au conseil d'administration de Common Ground Alliance, un organisme américain sans but lucratif qui fait la promotion de pratiques d'excavation sécuritaires autour des installations. La société TransCanada a été invitée à comparaître devant le comité en réponse au témoignage livré par M. Evan Vokes le 6 juin.

Bien que je soit troublé par les allégations de M. Vokes, je suis heureux de pouvoir m'adresser au comité afin de lui donner des précisions sur les commentaires formulés par M. Vokes, et ainsi démontrer, au comité et aux Canadiens, que TransCanada prend la sécurité et la conformité très au sérieux.

Comme vous le constaterez, TransCanada et M. Vokes ne voient pas du tout le secteur des pipelines du même œil.

Dans ma présentation d'aujourd'hui, je vous parlerai d'abord de la façon dont TransCanada aborde la sécurité et la conformité, et particulièrement le contrôle de la qualité, pour les projets de pipelines. MM. Wishart et Chittick vous en ont parlé brièvement lorsqu'ils ont comparu devant le comité en février.

Je vous parlerai ensuite du rôle qu'a joué M. Vokes à TransCanada, un élément important puisque M. Vokes travaillait au contrôle de la qualité. Cela permettra peut-être de jeter un peu de lumière sur ses allégations de la semaine dernière.

I will also address some of the key allegations made by Mr. Vokes, statements about the suitability of converting existing TransCanada pipeline from gas to oil service, and the accusation of a culture of non-compliance at TransCanada.

TransCanada views the examples Mr. Vokes provides in his testimony very differently. In fact, many of the examples Mr. Vokes provides as evidence of wrongdoing or poor quality control are examples of the quality control process working properly.

Mr. Vokes made many claims in his testimony. Given the time I have with you here today, I will not be able to address each claim, but I am prepared to answer questions at the end of my remarks.

To the extent that TransCanada has not specifically addressed an allegation made by Mr. Vokes in these remarks, it should not be viewed that TransCanada is in agreement with the allegation.

TransCanada builds safety and compliance into every aspect of our operations, starting with the design and continuing through construction, operation, and eventually abandonment of pipeline.

Apart from this being the right thing to do, there is no benefit to TransCanada, financial or otherwise, of cutting corners on safety or compliance.

TransCanada's success from a business perspective depends on building safe, reliable pipelines to service Canadians' energy needs on a long-term basis. TransCanada will not compromise on safety, period.

Contrary to Mr. Vokes' comments, TransCanada does not profit from cutting currently incurred safety-related expenses. From a business standpoint, we are paid tolls to safely move products on behalf of our customers. If our systems were not designed properly or did not work reliably, that impacts our bottom line. It makes good business sense to do things right from the beginning.

We deliver critical energy products that we all rely on every day and you, the National Energy Board, and the public expect us to do our jobs as safely as possible.

One of the primary tools for ensuring safety and compliance is the implementation of robust and rigorous quality management systems for pipeline design and construction, which include various checks and balances to ensure all pipelines are constructed in compliance with regulatory requirements, codes and internal company specifications.

Je vais également aborder certaines des allégations de M. Vokes, notamment en ce qui a trait au bien-fondé de la conversion des pipelines existants de TransCanada en oléoducs. Je veux par ailleurs répondre à ses accusations selon lesquelles TransCanada entretient une culture de non-conformité.

TransCanada voit les exemples que M. Vokes a donnés dans son témoignage de manière bien différente. En fait, bon nombre des exemples que M. Vokes a utilisés pour démontrer le manque de conformité ou un contrôle de la qualité déficient sont en réalité des exemples illustrant l'efficacité du processus de contrôle de la qualité.

M. Vokes a soulevé plusieurs allégations lors de son témoignage. Puisque le temps me presse aujourd'hui, je ne pourrai pas revenir sur chacune d'elles, mais je suis disposé à répondre à vos questions après ma présentation.

Si une allégation n'a pas été démentie spécifiquement dans ma présentation d'aujourd'hui, il ne faut pas en conclure que TransCanada l'approuve.

TransCanada intègre les notions de sécurité et de conformité dans tous les aspects de ses activités, de la conception à la construction, à l'exploitation et, finalement, à l'abandon d'un pipeline.

Mis à part le fait qu'il s'agit de la meilleure chose à faire, TransCanada ne gagnerait rien, ni financièrement ni autrement, à faire les coins ronds quand il s'agit de la sécurité et de la conformité.

La réussite commerciale de TransCanada repose sur la construction de pipelines sécuritaires et fiables pour répondre aux besoins énergétiques de la population canadienne à long terme. TransCanada ne fera pas de compromis sur la sécurité, un point c'est tout.

Contrairement à ce qu'a laissé entendre M. Vokes, TransCanada ne mousse pas ses profits en coupant dans les dépenses liées à la sécurité. Commercialement parlant, nous sommes payés pour transporter en toute sécurité des produits pour nos clients. Si nos systèmes n'étaient pas bien conçus ou qu'ils n'étaient pas fiables, nos bénéfices nets en souffriraient. C'est une bonne décision d'affaire de faire les choses correctement dès le début.

Nous livrons d'importants produits énergétiques dont nous avons tous besoin tous les jours, et le Parlement, l'Office national de l'énergie et le public s'attendent à ce que nous fassions notre travail de la façon la plus sécuritaire possible.

Un des principaux outils que nous utilisons pour veiller à la sécurité et à la conformité est l'implantation de systèmes de gestion de la qualité fiables et rigoureux pour la conception et la construction des pipelines, ce qui comprend les différentes vérifications nécessaires pour s'assurer que tous les pipelines sont construits conformément aux exigences réglementaires, aux codes en vigueur et aux spécifications internes de l'entreprise.

Pipeline projects are complex undertakings and there are many factors that may lead to issues during the life cycle of a pipeline, but the quality management system operates to identify issues of non-conformances.

Non-conformances are situations where code or internal specifications are not met in the initial construction. Corrective actions are developed and implemented prior to pipelines being placed into service.

The quality management system is comprised of a series of processes that apply to engineering design, procurement and construction of pipelines. These processes include engineering design reviews, specifications for materials, welding, and non-destructive examination, the qualification of suppliers and services, inspection requirements and training for manufacturing, fabrication and construction, engineering reviews from audits of construction, and lessons learned and continuous improvement.

The quality, safety, and inspection standards that TransCanada adheres to during construction are among the best in the world. Prior to putting pipeline into service, non-destructive examination is carried out on all welds. Hydrostatic testing is conducted at pressure well in excess of designed operating pressures to prove the integrity of the pipeline. In-line inspection tools known as smart pigs are used to measure and test for any defects in the pipe. Any anomalies that do not meet acceptance criteria are cut out and replaced prior to operation.

Mr. Vokes' job was to work within this quality management system. Mr. Vokes was hired as an engineer in training in the materials engineering department in 2007 and received his professional engineering status in July of 2009.

When Mr. Vokes started work at TransCanada as an engineer in training, his job was to perform quality assurance and quality control related to welding. His responsibilities included work on the development of welding procedures and specifications and conducting audits of construction.

A year later, Mr. Vokes was given the opportunity to take on a similar role in the area of non-destructive examination.

In both the welding area and the non-destructive examination area, Mr. Vokes was responsible for identifying issues and addressing non-conforming work as part of the quality control process.

Where issues were found, he was responsible for finding an appropriate resolution to the immediate concern and instituting process improvements to prevent similar recurrences.

Les projets de pipeline sont des exercices complexes et bien des facteurs entrent en ligne de compte tout au long du cycle de vie d'un pipeline, mais le système de gestion de la qualité permet de détecter les cas de non-conformité.

Les cas de non-conformité sont des situations où les exigences du code pertinent ou les spécifications internes ne sont pas respectées lors de la construction initiale. Des mesures correctives sont élaborées et mises en œuvre avant la mise en service des pipelines.

Le système de gestion de la qualité comporte une série de processus qui s'appliquent à la conception technique, à l'approvisionnement et à la construction des pipelines. Cela inclut des examens de la conception technique, des spécifications pour les matériaux, le soudage, et des essais non destructifs, de même que la qualification des fournisseurs et des services, des critères d'inspection et de la formation connexe pour la production, la fabrication et la construction, des examens techniques et des audits de construction, ainsi que les leçons apprises et l'amélioration continue.

Les normes de qualité, de sécurité et d'inspection auxquelles TransCanada adhère sont parmi les plus strictes au monde. Avant la mise en service d'un pipeline, on soumet toutes les soudures à un essai non destructif. Des essais hydrostatiques sont menés à une pression de loin supérieure à la pression d'utilisation prévue en vue de démontrer l'intégrité du pipeline. Des outils d'inspection interne appelés « racleurs ingénieux » sont utilisés pour mesurer et tester la paroi des conduits pour détecter les défauts. Toutes les irrégularités qui ne satisfont pas aux critères d'acceptation sont retirées et remplacées avant la mise en service.

Le travail de M. Vokes consistait à appliquer ce système de gestion de la qualité. M. Vokes a été embauché comme ingénieur en formation au département du génie des matériaux en 2007, et il a obtenu son titre d'ingénieur professionnel en juillet 2009.

Quand M. Vokes a commencé à travailler à TransCanada en tant qu'ingénieur en formation, son travail était de veiller aux processus d'assurance et de contrôle de la qualité liés au soudage. Il avait entre autres la tâche de participer à l'élaboration de procédures et de spécifications de soudage et de mener des audits de la construction.

Un an plus tard, on a offert à M. Vokes d'assumer des responsabilités semblables dans le secteur des essais non destructifs.

Dans les secteurs du soudage et des essais non destructifs, M. Vokes était chargé de déceler les irrégularités et de corriger les travaux non conformes dans le cadre du processus de contrôle de la qualité.

Lorsque des irrégularités étaient décelées, il devait trouver les solutions appropriées pour remédier au problème immédiat et apporter des améliorations au processus pour prévenir d'autres occurrences.

As we expected of Mr. Vokes, he identified various issues and concerns that were subsequently considered and addressed by TransCanada.

For project groups and management, unfortunately, when it came to resolution of these issues, Mr. Vokes often disagreed with colleagues and managers on appropriate solutions.

TransCanada's established quality control process differed from Mr. Vokes' understanding of his role within that process in two important ways. First, Mr. Vokes appeared to believe that finding non-conformances was a failure of the quality management system, when in reality these instances are evidence that the system was working as designed.

The widely accepted practice of quality management recognizes that actively checking for compliance, discovering issues and then remedying the issue in the short- and long-term is how quality is improved.

TransCanada strives to do things correctly. However, we do inspect our work. Where we find problems, we fix them and incorporate the learnings in our continuous improvement process.

Second, pipeline regulations engineering codes cannot cover every circumstance and issue encountered in the field of pipeline construction. Engineers play a critical role in interpreting and applying these requirements.

Engineering judgment and collaboration are essential in developing real world solutions encountered in pipeline construction. Interpretation means that different engineers will offer different opinions on code requirements. Mr. Vokes seemed to have a difficult time accepting any interpretation other than his own. This meant that it was difficult to find immediate solutions for issues and to institute long-term process improvements.

There is no doubt that Mr. Vokes was able to identify problem areas. In fact, that was what he was hired by TransCanada to do.

What you did not hear from Mr. Vokes was the resolution of the issues that he raised.

One example of this is Mr. Vokes' comments on the project that had a 100 per cent weld repair rate that he characterized as a serious code violation. What Mr. Vokes did not tell you was that the weld repair issue occurred for a short time at the beginning of a project. TransCanada rejected the weld and required the contractor to make all necessary repairs.

Comme il fallait s'y attendre, M. Vokes a décelé différentes irrégularités et soulevé diverses préoccupations qui ont plus tard été examinées et corrigées par TransCanada.

Pour les équipes de projet et la direction, malheureusement, quand il était question de la résolution des problèmes décelés, M. Vokes était souvent en désaccord avec ses collègues et les gestionnaires concernant les solutions appropriées.

M. Vokes n'avait pas la même compréhension que TransCanada du rôle qu'il devait jouer dans le cadre du processus de contrôle de la qualité établi par l'entreprise, et ce, à deux égards. Premièrement, M. Vokes semblait croire que déceler des irrégularités démontrait la faiblesse du système de gestion de la qualité, alors qu'en réalité cela ne fait que prouver que le système fonctionne tel que prévu.

La pratique généralement acceptée de gestion de la qualité reconnaît que vérifier activement la conformité des travaux, déceler des problèmes et corriger la situation à court et à long terme est la façon de faire pour accroître la qualité.

TransCanada s'efforce de faire les choses correctement. Cependant, nous inspectons le travail que nous faisons. Lorsque des problèmes sont identifiés, nous les corrigeons et tâchons d'incorporer les leçons apprises dans notre processus d'amélioration continue.

Deuxièmement, la réglementation sur les pipelines et les codes techniques ne peuvent pas couvrir toutes les situations possibles et les problèmes susceptibles de se présenter lors de la construction de pipelines. Les ingénieurs jouent un rôle de premier plan en interprétant et en appliquant ces exigences.

Le jugement des ingénieurs et la collaboration sont essentiels pour élaborer des solutions réalistes aux problèmes rencontrés dans la construction de pipelines. Par interprétation, j'entends que différents ingénieurs auront des opinions différentes sur les exigences du code. M. Vokes semblait avoir de la difficulté à accepter toute interprétation qui n'était pas la sienne. Il était donc difficile de trouver des solutions immédiates et d'apporter des améliorations à long terme aux processus.

Il ne fait aucun doute que M. Vokes était en mesure de déceler des irrégularités. En fait, c'est précisément pour cela qu'il avait été embauché par TransCanada.

M. Vokes ne vous a cependant pas parlé des mesures prises pour corriger les irrégularités décelées.

Par exemple, M. Vokes a parlé d'un projet pour lequel on avait décelé un pourcentage de réparation de 100 p. 100 des travaux de soudage, qu'il a caractérisé de grave infraction au code. M. Vokes a toutefois omis de préciser que les travaux de réparation n'ont eu lieu que sur une courte période au début du projet. TransCanada a ensuite rejeté les travaux de soudure et a exigé que l'entrepreneur fasse toutes les réparations nécessaires.

In fact, it was precisely because that particular contractor was having difficulty that TransCanada sent a senior technical specialist along with Mr. Vokes, who was an engineer in training at the time, to the job site to analyze the situation, determine the root causes and develop appropriate solutions.

In effect, the incident Mr. Vokes described as an example of code violation was not a code violation. It was actually an example of how the quality control process is supposed to work.

Through TransCanada's inspection testing process, the welding issues were found, the root cause was identified and the welds were repaired or replaced.

Although Mr. Vokes filed the complaint that he provided as part of his testimony with the National Energy Board in 2012, at no time did the issues raised by Mr. Vokes pose an immediate safety threat. The National Energy Board agreed that this was the case in their letter to us on October 11, 2012, as did Mr. Vokes when he first raised the issue internally within TransCanada.

Another troubling aspect to Mr. Vokes' comments on June 6 is that he went beyond his area of responsibility and qualifications. He has commented on issues on projects that he was neither directly involved in nor qualified for.

For instance, Mr. Vokes speculates that the conversion aspect of the proposed Energy East project is unsafe. However, to TransCanada's knowledge, he has no expertise or experience in pipe integrity or in-line inspection and was never involved in the conversion of a pipeline from gas to oil service while working at TransCanada.

TransCanada's view is that the conversion of pipelines from gas to oil service is an accepted and safe industry practice and has been recently conducted on TransCanada's Keystone project. As was described previously, TransCanada's quality control processes would be applied to any pipelines that were contemplated for conversion.

TransCanada will inspect the pipelines and repairs will be made as necessary.

Mr. Vokes' comments were particularly objectionable as they are not provided from a position of expertise and ignore the considerable process and technology that would be applied to the conversion of pipelines to ensure their safety.

Mr. Vokes claims that TransCanada has a culture of non-compliance. In fact, TransCanada has a structure that requires compliance and supports a culture of collaboration and integrity. As part of TransCanada's quality control process, TransCanada's employees are encouraged to engage in healthy, technical discussion and bring forward any concerns regarding compliance.

En fait, c'est à cause des difficultés de cet entrepreneur que TransCanada a envoyé sur le chantier un spécialiste technique principal accompagné de M. Vokes, qui, à ce moment-là, était ingénieur stagiaire, pour analyser la situation, cerner les causes premières du problème et élaborer des solutions appropriées.

En effet, l'incident que M. Vokes a décrit comme une infraction au code était en fait un exemple du bon déroulement du processus de maîtrise de la qualité.

Grâce aux essais à des fins d'inspection, on a trouvé les soudures problématiques, on en a déterminé la cause première et on les a reprises ou réparées.

Bien que M. Vokes ait déposé la plainte dont il a parlé dans son témoignage auprès de l'Office national de l'énergie, en 2012, les problèmes qu'il a soulevés n'ont jamais constitué une menace immédiate pour la sûreté. L'office en a convenu dans une lettre qu'il nous a fait parvenir le 11 octobre 2012, et M. Vokes aussi, quand il a soulevé la question pour la première fois à l'interne, à TransCanada.

Un autre aspect troublant des observations de M. Vokes, le 6 juin, c'est qu'il est sorti de son domaine de responsabilité et de compétences. Il a fait des observations sur des problèmes observés pendant des travaux qui ne le concernaient pas directement et pour lesquels il ne possédait pas les compétences voulues.

Par exemple, M. Vokes suppose que le volet conversion du pipeline projeté pour le transport de pétrole vers l'est est dangereux. Cependant, d'après ce que TransCanada sait, il ne possède aucune compétence ni expérience en matière d'intégrité des conduites ou de leur inspection interne et il n'a jamais participé à la conversion d'un gazoduc en oléoduc pendant qu'il travaillait chez TransCanada.

TransCanada considère que la conversion d'un gazoduc en oléoduc est une pratique reconnue et sans danger. Récemment, elle a été effectuée pendant la réalisation de son projet Keystone. Comme il a été dit, les procédés de maîtrise de la qualité de TransCanada s'appliqueraient à tout pipeline dont on envisagerait cette conversion.

TransCanada inspectera les pipelines, et il effectuera les réparations nécessaires.

Les observations de M. Vokes étaient particulièrement désobligeantes, puisqu'elles n'étaient pas formulées par un spécialiste et qu'elles faisaient fi des ressources considérables de la technologie et du savoir-faire qui s'appliqueraient à la conversion de pipelines pour en assurer la sûreté.

M. Vokes prétend que TransCanada a une culture d'entreprise voyoute. En fait, la structure de l'entreprise exige le respect des règles et on y favorise une culture de collaboration et d'intégrité. Dans le cadre de son système qualité, l'entreprise encourage ses employés à engager des discussions techniques fructueuses et à faire part de leurs sujets de préoccupation concernant le respect des règlements.

More broadly, at TransCanada, employees can also report any ethical or compliance issues anonymously through the ethics help line.

It is worth noting that the National Energy Board routinely audits and inspects TransCanada's operations and facilities. There have been four major pipeline audits of TransCanada's operation since 2002, and over 100 inspections of its pipelines and operations since 2010. This rigorous oversight facilitates the identification and correction of issues, if any.

With all of these inspections, there were no major findings related to unsafe practices.

In closing, TransCanada is proud of its safety record, and we will always strive to do better. We understand that the claims made by Mr. Vokes are worrying and we appreciate the opportunity to provide you with some of the facts, and again to demonstrate to you just how seriously we take safety in every part of our operation.

There are three messages I would leave with you today in closing. TransCanada does have a culture of safety and compliance. We also have a robust quality management system that effectively deals with the complex issues that arise throughout the life cycle of pipelines. Finally, continuous improvement of our quality, safety and compliance practices are built into our management systems.

Thank you. That concludes my opening remarks, and I am happy to answer any questions.

The Chair: Thank you, Mr. King.

I will start with one question, and it is a question I have of the NEB and their review of TransCanada's operations. They say in their letter — and you were here to hear it, but I will put it on the record again: "... determining if TransCanada's revised inspection processes meet the requirements set out in the Onshore Pipeline Regulations, 1999."

Another point they had was examining the revisions TransCanada made to its internal engineering guidance and whether the revisions met NEB requirements. Can you tell me when those revisions would have taken place? Were they after Mr. Vokes or before?

The word "revision" actually sends a message to me, and I would like you to explain that if you could, please.

Mr. King: As part of the quality management thing that I talked about for continuous improvement, our requirements around non-destructive examination have actually been revised numerous times, as we have learned things from projects.

De façon plus générale, les employés de TransCanada doivent aussi signaler les infractions ou les manquements à l'éthique de façon anonyme, grâce à la ligne d'aide mise à leur disposition pour les questions d'éthique.

Il vaut la peine de souligner que l'Office national de l'énergie audite et inspecte systématiquement les activités et les installations de TransCanada. Depuis 2002, il a réalisé quatre audits importants de ses pipelines et, depuis 2010, plus de 100 inspections de ses pipelines et de ses activités. Ce contrôle rigoureux facilite la reconnaissance et la correction des éventuels problèmes.

Aucune de ces inspections n'a permis de constatations majeures de pratiques contraires à la sécurité.

En terminant, TransCanada est fière de son bilan de sécurité, et nous allons toujours nous efforcer de faire encore mieux. Nous comprenons que les allégations de M. Vokes sont préoccupantes. Nous sommes reconnaissants de l'occasion que vous nous accordez de rétablir les faits et, encore une fois, de montrer à quel point nous prenons au sérieux la sûreté de toutes nos activités.

Pour terminer, je vous adresse les trois messages suivants : d'abord, TransCanada possède une culture de sûreté et de respect des règles; ensuite, nous possédons aussi un système robuste de gestion de la qualité, qui est efficace à l'égard des problèmes complexes qui se présentent tout le long du cycle de vie des pipelines; enfin, l'amélioration continue de nos pratiques de qualité, de sûreté et de conformité est intégrée dans nos systèmes de gestion.

Merci. Cela conclut ma déclaration préliminaire. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci, monsieur King.

Ma première question porte sur l'examen des opérations de TransCanada par l'Office national de l'énergie. Dans sa lettre, l'office écrit — et vous l'avez entendu ici —, mais je lis le passage pour qu'il figure dans le compte rendu encore une fois : « [...] déterminer si les processus d'inspection révisés de TransCanada répondent aux exigences stipulées dans le Règlement de 1999 sur les pipelines terrestres ».

L'office a aussi examiné les révisions que TransCanada a faites de son guide interne de génie et leur conformité à ses exigences. Pouvez-vous dire quand ces révisions ont eu lieu? Était-ce après M. Vokes ou avant?

Pour moi, le mot « révision » possède une certaine connotation. Je voudrais que, s'il vous plaît, vous me l'expliquiez, si vous pouvez.

M. King : Dans le cadre de la gestion de la qualité dont j'ai parlé au sujet de l'amélioration continue, nos exigences concernant l'examen non destructif ont en fait été révisées de nombreuses fois, à mesure que nous tirions des leçons de nos projets.

The first revision would have been in 2001, after we received the first order from the National Energy Board around non-destructive examination on the West Path project. Subsequent to that — as we were doing national projects and as we looked for ways to ensure that the inspection was being done properly and effectively — we have made numerous revisions over the years.

It is a continual process of revision, so I cannot really answer to there was some specific point. There were revisions made before Mr. Vokes made his allegations, and there were revisions and progress between the time Mr. Vokes raised his concerns internally at his own level, with his own leadership, to the time that he raised those issues with the senior management of TransCanada.

The Chair: I understand you make revisions all the time. I am okay with you saying that.

The two examples that I read to you that the NEB is doing now with TransCanada — as they refer to the testimony from the National Energy Board — were those revisions made after Mr. Vokes actually made his complaints or prior to? That is the question I would like to know.

Mr. King: I guess the problem I am having with your question is that Mr. Vokes raised issues with his own leadership within the company, and action was taken at that point to revise our specifications. Mr. Vokes was not satisfied with the extent those revisions went to. He raised that with senior management and then ultimately with the National Energy Board.

I would not say that we have taken action. After the internal audit within TransCanada, at that point we did take further action to revise the specifications around non-destructive examination.

Senator Mitchell: People refer to “non-destructive inspections.” That means you do not dig up the pipeline and check it out. Is that it?

Mr. King: “Non-destructive examination” means that we inspect the pipe through X-rays, radiography, or with ultrasonic or other techniques. It means we do not actually tear the piece of pipe apart.

Senator Mitchell: To follow up on the chair’s question, it would be helpful if you could give us an example of a revision. You mentioned the non-destructive examination of West Path in answer to an earlier question, and something came out of that. What would be a specific example of a revision that you made in the normal course of things or as a result of the NEB interest?

Mr. King: I will try to give you a short answer, as it can be a long response. The Onshore Pipeline Regulations require that inspection needs to be done by somebody independent of the constructor or contractor. That came out in the 1999 version of the OPRs.

La première révision aurait eu lieu en 2001, après réception du premier ordre de l’office sur les examens non destructifs pour le projet West Path. Ensuite, comme nous effectuons des projets d’envergure nationale et que nous cherchions des manières d’assurer des inspections correctes et efficaces, nous avons apporté, au fil des ans, de nombreuses révisions.

Comme ce processus ne s’arrête jamais, je ne peux pas vraiment donner de date précise. Des révisions ont précédé les allégations de M. Vokes et d’autres, ainsi que des changements, sont survenus entre le moment où M. Vokes a spontanément fait part de ses inquiétudes, à l’intérieur, à son propre niveau, et celui où il les a communiquées à la haute direction de TransCanada.

Le président : Je comprends que vous faites des révisions continuellement. Je ne vois rien à redire à cela.

Les deux exemples du passage que j’ai lu sur la conduite actuelle de l’office à l’égard de TransCanada — qui se rapportent au témoignage de l’office — concernent-ils des révisions faites après ou avant la plainte de M. Vokes? C’est ce que j’aimerais savoir.

Mr. King : Je pense que la difficulté pour moi de répondre à votre question découle du fait que M. Vokes a soulevé des problèmes de son propre chef dans la compagnie et que, dès ce moment, des mesures ont été prises pour réviser nos cahiers des charges. M. Vokes n’était pas satisfait de l’ampleur de ces révisions. Il s’en est ouvert à la haute direction, puis, en fin de compte, à l’Office national de l’énergie.

Je ne dirais pas que nous avons pris des mesures. Après l’audit interne, chez TransCanada, nous avons alors pris les mesures pour réviser le cahier des charges de l’examen non destructif.

Le sénateur Mitchell : Les inspections non destructives, cela signifie, n’est-ce pas, que vous ne déterrez pas le pipeline pour l’inspecter?

Mr. King : « Non destructif » signifie que l’inspection se fait par radiographie, ultrasons ou d’autres techniques. Aucune partie de tuyau n’est détachée du reste.

Le sénateur Mitchell : Pour donner suite à la question du président, un exemple de révision nous serait bien utile. Vous avez mentionné les examens non destructifs appliqués au projet West Path, en réponse à une question, et ils ont donné des résultats. Que serait un exemple précis d’une révision que vous avez faite dans le cours normal de vos activités ou par suite de la curiosité de l’Office national de l’énergie?

Mr. King : J’essaierai d’être bref, puisque ça risque d’être long. Le Règlement de 1999 sur les pipelines terrestres exige que l’inspection soit faite par quelqu’un d’indépendant du constructeur ou de l’entrepreneur.

There are all sorts of different inspectors that we utilize during pipeline construction, specifically with regard to non-destructive examination. We were measuring independence by the fact that it was big companies that do non-destructive examination. They have the reputation to ensure that they are independent; there are a lot of ways to be independent. The National Energy Board clarified their interpretation that independence in terms of the OPRs meant that TransCanada needed to be paying the bill directly to them, rather than managing their independence through other ways.

Therefore, we modified our requirements at that time that the NDE contractor needed to be paid directly by TransCanada.

Senator Mitchell: I want to acknowledge your involvement in Common Ground Alliance, or the One Call, and we are working on that. We will be calling a former chair as a witness on that issue.

In the absence of enough time to do that, I would like to take you back to the fitting or the valve quality issue that Mr. Vokes had raised. The NEB made the point that it is incumbent on the company to do quality assurance because some or many of your products might come from jurisdictions we do not govern. Even if there are standards, how do we ensure they are met? What sort of quality assurance program would you have for a specific issue like pipeline fittings?

Mr. King: Our process starts well before we would be purchasing components from a supplier. We would visit the company in question and discuss with them our specifications — the specifications to meet CSA standards, and whatever additional requirements we would have. We talk to them about their quality control procedures; how they manage quality within their plant; how they test and inspect; and we approve all of that so they become a qualified provider.

During production, we normally have somebody in their manufacturing facility on sort of a routine spot-check basis to see how well they are doing. When we then receive the materials, the materials are tested as part of the normal process of building a pipeline, because once those components are installed, they are pressure tested to validate their integrity.

Senator Lang: I appreciate you being here today. I am concerned in respect to where we started about a year ago and where we are today. It is almost like we are sometimes being given testimony that people want us to hear as opposed to dealing with the real issues that face us.

I have a bit of a problem, Mr. Chair, in respect to the question of Mr. Vokes. His name keeps being raised in the course of this hearing. Just for the record, I was impressed with Mr. Vokes' credentials — the fact that he was a millwright; he had been a welder; and he went back to school, became an engineer and got his masters. I am concerned that maybe his credibility is being questioned, and I feel that it has got to go on the record here that different points of view are being expressed. I can see why you

Pendant la construction d'un pipeline, nous faisons appel à différents inspecteurs, particulièrement pour les examens non destructifs. Pour nous, l'indépendance découlait du fait que ces examens étaient confiés à de grosses sociétés. Elles ont la réputation de se vanter de leur indépendance; on peut être indépendant de diverses façons. L'Office national de l'énergie a clarifié la notion d'indépendance au sens du règlement. Cela signifiait que TransCanada devait acquitter la facture directement à elles plutôt que de gérer leur indépendance d'autres façons.

Nous avons donc, à ce moment-là, modifié nos exigences en ce sens pour les entrepreneurs chargés des examens non destructifs.

Le sénateur Mitchell : Je tiens à reconnaître votre participation à Common Ground Alliance ou au centre d'appel unique, et nous y travaillons. Nous convoquerons un ancien président comme témoin sur cette question.

Faute de temps pour le faire, j'aimerais vous ramener à la question de la qualité des raccords et des robinets, qu'a évoquée M. Vokes. L'office a souligné qu'il incombe à la compagnie de se charger de l'assurance-qualité, en raison de la provenance d'un certain nombre ou de beaucoup de nos produits de pays sur lesquels nous n'avons aucune emprise. Même s'il existe des normes, comment s'assurer de leur respect? Quelle sorte de programme d'assurance de la qualité porterait sur un sujet particulier comme les raccords de tuyauterie des pipelines?

Mr. King : Notre processus débute bien en amont de l'achat des pièces auprès d'un fournisseur. Nous visitons le fournisseur en question et nous discutons avec lui de notre cahier des charges — pour satisfaire aux normes de la CSA, et à toute autre exigence. Nous discutons avec lui de méthodes de maîtrise de la qualité; de gestion de la qualité dans l'usine; d'essais et d'inspections; et nous approuvons tout, pour qu'il devienne fournisseur agréé.

Pendant la fabrication, nous avons normalement quelqu'un sur place, dans l'usine, pour en quelque sorte faire des vérifications ponctuelles systématiques du bon déroulement de l'opération. Quand, ensuite, nous recevons le matériel, nous le soumettons à des essais, dans le cadre du processus normal de construction d'un pipeline, parce que, quand ces pièces sont installées, elles sont soumises à un essai sous pression pour valider leur intégrité.

Le sénateur Lang : Merci d'être ici. J'aimerais faire le point sur le chemin parcouru depuis le début de cette étude, il y a environ un an. C'est presque comme si, parfois, nous obtenions des témoignages de ce que les gens veulent bien nous faire entendre plutôt que nous occuper des vrais problèmes qui se posent à nous.

Monsieur le président, c'est pour moi un gros problème en ce qui concerne la question de M. Vokes. Son nom revient continuellement sur le tapis aujourd'hui. Je tiens à dire que les états de service de M. Vokes m'ont impressionné : ce monteur-mécanicien qui avait été soudeur était retourné aux études et était devenu ingénieur, puis il avait obtenu sa maîtrise. Je crains qu'on mette en doute sa crédibilité et j'estime qu'il faut souligner que différents points de vue sont exprimés. Je peux comprendre

need the anonymous whistle-blower type of system so that we do not get into this situation. I just want to say that I find it troubling.

On another point, earlier this morning we were told that there would be an extensive targeted audit that includes all of TransCanada's NEB-regulated subsidiaries, starting in 2012. Mr. King, in the testimony you gave us today, you point out that there have been four major pipeline audits from 2002 to 2010. I would like to know for our information what the difference is between a targeted audit and the other audits that were done between 2002 and 2010.

Mr. King: The National Energy Board audits all sorts of aspects of our operations. The audit that was initiated in the fall is specifically targeted around our integrity management program versus broader operational lines.

Senator Lang: Perhaps I am missing something here. It seems to me that we are building a pipeline, which is a pipe and some welds and another pipe and some other welds. For the most part, an audit would probably, from a priority point of view, ensure that the welds meet the required standards of the code. Am I not correct? Am I missing something here?

Mr. King: I guess I would differentiate the activity you are talking about on specifically checking to see that TransCanada is properly doing all of the inspections as pipelines are constructed. It is more along the lines of the 100 number that I noticed, the inspections; that is where that activity is generally carried out. The audits are much broader. In the integrity management review, they are looking at our management systems, processes to record where we have issues, take corrective actions, improve things on a long-term basis, proper reporting and documentation. That is more along the line of what is included in an audit versus what you are referring to, which I think would be more along the lines of an inspection.

Senator Lang: On page 5 you state that at no time did the issues raised by Mr. Vokes pose an imminent safety threat. Did they pose safety threats, though perhaps not imminent?

Mr. King: At no point were the issues raised by Mr. Vokes a safety threat.

Senator Wallace: Mr. King, as you pointed out, Mr. Vokes received his engineering degree four years ago and had responsibilities within the welding area and non-destructive examination area within TransCanada. He was responsible for identifying issues, addressing non-conforming work and finding appropriate resolutions for any matters of concern he might find.

You then went on to say that when it came to the resolution of these issues, Mr. Vokes often disagreed with his colleagues on the appropriate resolution. This makes me wonder. Perhaps you could briefly describe the process that TransCanada follows for one of its engineers such as Mr. Vokes, who is responsible for an area, to confirm whether the concerns are valid or not. I suspect

pourquoi on a besoin d'un système de dénonciation anonyme, pour éviter de se retrouver dans ce genre de situation. Je tiens seulement à dire que, d'après moi, c'est troublant.

Sur un autre sujet, ce matin on nous a dit qu'un vaste audit ciblé porterait, à compter de 2012, sur toutes les filiales de TransCanada qui sont régies par l'Office national de l'énergie. Monsieur King, vous nous avez dit, aujourd'hui, que, de 2002 à 2010, quatre importants audits avaient porté sur les pipelines. Pourriez-vous expliquer la différence entre un audit ciblé et les autres audits qui ont été réalisés entre 2002 et 2010?

M. King : L'Office national de l'énergie audite toutes sortes d'aspects de notre activité. L'audit entrepris l'automne dernier vise expressément notre programme de gestion de l'intégrité, par opposition aux pipelines en général.

Le sénateur Lang : Quelque chose, ici, m'échappe peut-être. Il me semble qu'un pipeline, c'est un tuyau et des soudures puis un autre tuyau et d'autres soudures. N'est-ce pas qu'un audit, probablement, s'attacherait surtout en priorité à s'assurer surtout que les soudures satisfont aux normes? Y a-t-il quelque chose que je ne sais pas?

M. King : Je pense que l'activité dont vous parlez porte sur des vérifications précises, pour s'assurer que TransCanada effectue convenablement toutes les inspections, à mesure que les pipelines sont construits. Elle correspond davantage à la centaine d'inspections dont j'ai parlé. Les audits ont une portée beaucoup plus générale. Dans l'examen de la gestion de l'intégrité, on examine les systèmes de gestion, l'enregistrement des éléments qui font problème, l'application d'actions correctives, les mesures d'amélioration à long terme, la documentation et la présentation de rapports convenables. Voilà ce qui fait l'audit, par opposition à ce que vous décriviez, l'inspection.

Le sénateur Lang : À la page 5, vous déclarez que les questions soulevées par M. Vokes ne constituaient en aucun temps une menace imminente à la sûreté. Était-ce, sans être imminentes, néanmoins une menace?

M. King : Les questions soulevées par M. Vokes n'ont jamais été des menaces à la sûreté.

Le sénateur Wallace : Monsieur King, comme vous avez dit, M. Vokes a reçu son diplôme d'ingénieur il y a quatre ans et il était chargé du secteur de la soudure et des examens non destructifs chez TransCanada. Il était chargé de reconnaître les problèmes, de remédier au travail non conforme et de trouver des solutions appropriées à tout motif d'inquiétude qu'il pouvait constater.

Vous avez ensuite dit que pour résoudre ces problèmes, M. Vokes n'était souvent pas d'accord avec ses collègues sur la solution appropriée. Cela m'amène à m'interroger. Peut-être pourriez-vous décrire rapidement le processus suivi par TransCanada pour un de ses ingénieurs comme M. Vokes, qui est chargé d'un secteur, pour confirmer la validité de ses

one person is not likely on their own to make decisions that could involve multi-million dollar projects. What is the process? Once he identifies an issue like that, how, if at all, would other engineers and qualified people within TransCanada voice their opinion on those issues?

Mr. King: As I mentioned in my opening statement, we encourage open dialogue and creative discussion. Mr. Vokes was a junior engineer, and we have a number of more senior engineers on staff who are experts in this area. The process would be for a junior engineer to discuss this with their more senior colleagues and work toward resolution. If they could not come up with a resolution, they would take that to their leader.

When someone challenges an issue, we always ask them to provide solid rationale for their reasoning and present that in a logical way. If they can do that, we certainly make the changes or adjustments.

Senator Wallace: Was that the process that would have applied to Mr. Vokes and the concerns he expressed that we are considering here today?

Mr. King: Yes, it is.

Senator Wallace: Other more senior engineers would have considered those very same issues and, as is often the case, there are differing opinions.

Mr. King: Yes, and we have a number of very technical, capable people on staff.

Senator Wallace: I am sure you do.

Mr. King, being from Atlantic Canada along with other people around this table, we have great interest in the potential of the west-east pipeline. You touched upon this in your presentation. Mr. Vokes had, I would say, very alarming things to say about the integrity of Lines 1 and 2, which would be part of the conversion —

Mr. King: To correct that, Line 1 and 2 are not part of the conversion that is proposed for Energy East.

Senator Wallace: They are not? All right.

Mr. King: Mr. Vokes is wrong in that assertion.

Senator Wallace: Thank you for clarifying that. That is exactly the assurance that I would like to have should we have concerns about the conversion of existing TransCanada lines to potentially be extended to take oil to Eastern Canada. Mr. Vokes was referring to Lines 1 and 2 and said those are the last pipelines on earth that should be converted to carry bitumen. So he is simply wrong; those lines are not part of the process.

Mr. King: I believe Mr. Vokes is wrong on two points. First, Lines 1 and 2 can be successfully converted to carry bitumen. We successfully did that with Line 1, but it is not relevant in this case because we get commercial and regulatory approval to go

inquiétudes. Je pense que personne, probablement, ne prend seul des décisions sur des travaux d'une valeur de plusieurs millions de dollars. Comment cela se passe-t-il? Une fois ce genre de problème reconnu, comment, le cas échéant, d'autres ingénieurs et d'autres personnes qualifiées, chez TransCanada, exprimeraient-ils leur opinion là-dessus?

M. King : Comme j'ai dit dans ma déclaration préliminaire, nous encourageons le franc dialogue et la discussion créatrice. M. Vokes était ingénieur subalterne, et nous avons à notre service un certain nombre d'ingénieurs plus expérimentés, qui sont des spécialistes de ce secteur. Normalement, l'ingénieur subalterne discute d'un problème avec ses collègues plus expérimentés et, ensemble, ils cherchent une solution. S'ils n'en trouvent pas, ils s'adressent à leur chef.

Lorsqu'une personne conteste quelque chose, nous lui demandons toujours de nous donner des raisons valables et logiques. Si elle le fait, nous apportons les changements ou les ajustements nécessaires.

Le sénateur Wallace : Est-ce la démarche qui a été suivie dans le cas de M. Vokes et des préoccupations qu'il a exprimées et que nous étudions aujourd'hui?

Mr. King : Oui.

Le sénateur Wallace : Des ingénieurs plus expérimentés se seraient penchés sur les mêmes problèmes et, comme c'est souvent le cas, il y a divergence d'opinions.

Mr. King : Oui, et notre équipe compte un certain nombre de spécialistes très compétents.

Le sénateur Wallace : Je n'en doute pas.

Monsieur King, comme d'autres personnes ici, je viens du Canada atlantique, et nous nous intéressons beaucoup au projet d'oléoduc ouest-est. Vous en avez parlé dans votre exposé. M. Vokes a dit des choses très inquiétantes au sujet de l'intégrité des lignes 1 et 2, qui feraient partie de la conversion...

Mr. King : Les lignes 1 et 2 ne font pas partie de la conversion proposée pour le projet Energy East.

Le sénateur Wallace : Non? D'accord.

Mr. King : M. Vokes se trompe.

Le sénateur Wallace : Je vous remercie de cette précision. C'est exactement ce que j'aimerais qu'on m'assure au sujet de la possibilité de convertir les lignes de TransCanada actuelles pour transporter du pétrole vers l'Est du Canada. M. Vokes a dit que les lignes 1 et 2 sont les derniers pipelines sur terre qui devraient être convertis pour le transport de bitume. Il a donc tout simplement tort; les lignes en question ne sont pas incluses dans le processus.

Mr. King : Je pense que M. Vokes se trompe sur deux points. Tout d'abord, il est possible de convertir les lignes 1 et 2 pour transporter du bitume. Nous l'avons fait avec succès pour la ligne 1, mais ce n'est pas pertinent dans ce cas, car si nous devions

with this, the process would be to convert Line 4 across the Prairies, which was built in the 1970s, and Line 3 in northern Ontario, which was built in the 1990s.

Senator Wallace: Mr. King, you made the statement that TransCanada encourages employees to report unethical or non-compliance issues anonymously through an ethics help line. I suspect the culture within the corporation is a team approach and it is difficult, as a team player, to go against the team you are on. It takes a lot of nerve to step out and be highly critical in a public way about a company. I want to get some sense that TransCanada's approach is to encourage its employees if they see issues that would affect the safety of pipelines and they are encouraged or required to bring those concerns forward to management or perhaps to bring them forward in a broader way than that. Can you explain to us how TransCanada deals with that?

Mr. King: We have a Code of Business Ethics which we make everybody go through every year, and we ask them to sign a declaration. However, it is very clear that we require people to come forward with things. To me, a performance issue or a problem is someone who does not come forward. To me, this is a serious issue and we work to make sure it is clear to people. If we take disciplinary action against someone, it is because they failed to come forward or covered something up, buried something.

Senator Wallace: Did that ethical standard exist prior to Mr. Vokes raising these issues, or is it in response to him?

Mr. King: It has existed as long as I can remember, having worked at TransCanada for 30 years.

Senator Ringuette: You mentioned senior engineers in your presentation and that you lead a team of 500. Out of the team of 500 engineers, how many would be senior and junior? I am assuming years of experience would also be a factor in the senior designation.

Mr. King: We have a pretty even mix of junior and senior engineers, which is what you need for a healthy organization. I would say that people at a senior level would typically have at least 12 years of experience.

Senator Ringuette: Would it not be impressive for your management to have a new, junior engineer of only two years identifying major issues, making the point that at least twice you had to revise your process because of his logic as a junior engineer in regard to all the other senior engineers you had in your company for so many years? Do you not see that as impressive?

Mr. King: I would say we have a number of junior engineers who are doing that same thing. Codes and the environment are continuously changing, so there is always a need for us to evolve and change things. That is why we hire these people, to work through the detail and come up with good improvements.

obtenir des approbations commerciale et réglementaire, il s'agirait de convertir la ligne 4 dans les Prairies, qui a été construite dans les années 1970, et la ligne 3 dans le Nord de l'Ontario, qui a été construite dans les années 1990.

Le sénateur Wallace : Monsieur King, vous avez dit que TransCanada incite ses employés à signaler de façon anonyme des problèmes inacceptables sur le plan éthique ou des problèmes de non-conformité. J'ai le sentiment que puisque la culture organisationnelle est axée sur l'esprit d'équipe, il est difficile de contredire son équipe. Cela prend beaucoup de cran pour manifester publiquement son mécontentement de façon sévère au sujet d'une entreprise. Je veux croire que la démarche de TransCanada vise à inciter ou à obliger ses employés à exprimer leurs inquiétudes à la direction ou peut-être de façon plus générale, s'ils s'aperçoivent de situations qui posent un risque pour la sécurité des pipelines. Pouvez-vous nous expliquer comment TransCanada gère cela?

M. King : Nous avons un code d'éthique et chaque année, nous demandons à tout le monde de signer une déclaration. Toutefois, il est très clair que nous obligeons les gens à déclarer des situations. À mon sens, si une personne ne le fait pas, c'est un problème de rendement. C'est important, et nous nous assurons que les gens le comprennent. Si nous prenons des mesures disciplinaires contre une personne, c'est parce qu'elle n'est pas intervenue ou qu'elle a caché quelque chose.

Le sénateur Wallace : Le code d'éthique existait-il avant que M. Vokes signale les problèmes, ou était-ce pour y donner suite?

M. King : Il existe depuis aussi longtemps que je puisse me rappeler, et je travaille à TransCanada depuis 30 ans.

La sénatrice Ringuette : Dans votre exposé, vous avez mentionné que vous dirigez une équipe de 500 ingénieurs. Combien y a-t-il d'ingénieurs principaux et d'ingénieurs subalternes? J'imagine que le nombre d'années d'expérience est pris en compte dans le cas des ingénieurs principaux.

M. King : Il y a un nombre assez comparable d'ingénieurs subalternes et d'ingénieurs principaux, et c'est ce qu'il faut pour qu'une organisation soit performante. Je dirais que généralement, les ingénieurs principaux ont au moins 12 ans d'expérience.

La sénatrice Ringuette : Votre direction n'est-elle pas impressionnée par le fait qu'un nouvel ingénieur subalterne qui n'a que deux ans d'expérience cerne des problèmes majeurs, et fait valoir au moins à deux reprises, en tant qu'ingénieur subalterne, qu'il faut réviser le processus, par rapport à tous les ingénieurs principaux qui font partie de votre entreprise depuis tant d'années? Ne trouvez-vous pas cela impressionnant?

M. King : Un certain nombre de nos ingénieurs subalternes font la même chose. Les codes et le milieu changent continuellement, et il nous faut constamment évoluer et nous adapter. C'est pourquoi nous embauchons ces gens : pour faire un travail minutieux et trouver de bonnes façons d'améliorer les choses.

Senator Ringuette: In regard to quality control, construction and pipeline design, and maintenance, how many pipes and valve fittings would be purchased from offshore manufacturers, the manufacturers of the material you use? A major factor from my perspective is your maintenance process. How many of these three key issues are offshored by your company?

Mr. King: Design and maintenance work is all done in Canada or our U.S. operations.

Materials are certainly a more global commodity. These pipes and valves are globally traded commodities and we source those from whenever we can find them in the world. There is not enough large diameter pipe mill capacity within Canada to supply our needs, so we are forced to go to the other markets, to the U.S. or other places to find them.

Senator Ringuette: You are the sole certifier of the material that you buy. The National Energy Board does not certify the quality of these products?

Mr. King: The National Energy Board does not, but in the case of things like pressure vessels and other sorts of equipment, there are other certifying bodies that certify those components.

Senator Ringuette: Are those certifying bodies in Canada or offshore? When I say “offshore,” I also include the U.S. because there are different standards in Canada in regard to process and material requirements from the U.S. When I say “offshore,” and I question offshore to you, I also include the U.S. portion of the material, the design and maintenance process.

Mr. King: All of the materials used within Canada need to comply with the requirements of CSA and the onshore regulations or provincial regulations of provincially-regulated pipeline.

Senator Massicotte: I want to reiterate something you have said that is so obvious, but everyone should understand it. It is in your immense interest to find deficiencies and weaknesses before they occur because your financial bottom line is affected immensely. It is easier to repair something before the disaster occurs, as you know better than all of us, than have the consequences of a disaster.

Having said that, I presume that, as encouraged by the NEB, you must have a whistle-blower policy. You must encourage it immensely. Tell us about that. I would not mind knowing how many whistle-blowers you have had in that system in the last couple of years and what have been the consequences?

Mr. King: I am not privy to the exact numbers of people who have raised issues through the whistle-blower process. I am only made aware of the ones that affect my area of the company. That is in large part controlled by internal audit to help protect people’s anonymity.

La sénatrice Ringuette : Pour ce qui est du contrôle de la qualité, de la construction et de la conception des pipelines ainsi que de l'entretien, quelle proportion de raccords de tuyauterie et de vannes achetez-vous de fabricants étrangers, soit les fabricants du matériel que vous utilisez? À mon sens, votre procédure d'entretien est un facteur majeur. Dans quelle mesure faites-vous affaire à l'étranger pour ces trois volets?

M. King : Tout le travail de conception et d'entretien est effectué au Canada ou dans nos exploitations américaines.

Dans le cas du matériel, il est certain nous faisons plutôt affaire avec d'autres pays. Le marché des tuyaux et des vannes est international, et nous nous les procurons lorsque nous en trouvons quelque part dans le monde. La capacité de l'industrie canadienne des tuyauteries pour les tuyaux de grand diamètre ne subvient pas à nos besoins, ce qui nous oblige à nous tourner vers d'autres marchés, soit les États-Unis ou d'autres pays.

La sénatrice Ringuette : Votre entreprise seule fait le contrôle de la qualité du matériel qu'elle achète. L'Office national de l'énergie ne confirme-t-il pas la qualité de ces produits?

M. King : L'Office national de l'énergie ne le fait pas, mais dans le cas des appareils à pression, par exemple, et d'autres types de matériel, d'autres organismes de certification s'en occupent.

La sénatrice Ringuette : Ces organismes sont-ils au Canada ou à l'étranger? Lorsque je dis « à l'étranger », je parle aussi des États-Unis, car le Canada et les États-Unis ont des normes différentes quant aux exigences concernant les processus et le matériel. Lorsque je parle de « l'étranger » et que je vous pose une question à ce sujet, j'inclus les volets américains du matériel, de la conception et de l'entretien.

M. King : Tout le matériel utilisé au Canada doit satisfaire aux normes de la CSA, du Règlement sur les pipelines terrestres ou des règlements provinciaux pour les pipelines sous réglementation provinciale.

Le sénateur Massicotte : Je veux répéter une chose que vous avez dite et qui va de soi, mais que tout le monde doit comprendre. Il est vraiment dans votre intérêt de trouver les défauts et les faiblesses avant qu'un problème ne survienne, car cela a des répercussions énormes sur vos résultats financiers. Il est plus facile de réparer quelque chose avant que se produise un désastre que d'en vivre les conséquences, et vous le savez mieux que quiconque ici.

Cela dit, je suppose que vous avez une politique sur la dénonciation, comme l'encourage l'ONE. Vous devez favoriser cela énormément. J'aimerais que vous nous parliez. J'aimerais savoir combien de dénonciateurs il y a eu dans votre entreprise au cours des deux ou trois dernières années. Quelles ont été les conséquences?

M. King : Je ne suis pas au courant du nombre exact de gens qui ont soulevé des problèmes en ayant recours au processus de dénonciation. On m'informe seulement des cas qui concernent mon secteur. C'est en grande partie contrôlé par un audit interne pour protéger l'anonymat des gens.

Within the last few years, I have only been made aware of two issues within my area where people have raised issues. We have investigated and resolved those to, as far as I understand, the person's satisfaction. I actually do not get to close the loop with the person because their anonymity would be damaged that way.

Senator Massicotte: That is two in what period of time; five years, ten years?

Mr. King: It is probably two in the past three years, and I am not aware of any prior to that.

Senator Massicotte: When did TransCanada put in that whistle-blower policy?

Mr. King: We have had this Code of Business Ethics policy and this COBE help line concept for at least 10 years.

Senator Massicotte: Any person in the public and any employee of a third party who works with you who sees something wrong would have the right to use it and would have access to it?

Mr. King: The COBE line is meant for employees and internal contracts.

Senator Massicotte: You have had two instances. Your responsibility is the engineering side. Anything to do with the pipes, the insulation of pipes and on-the-job work would be your responsibility and you would have been made aware of those calls?

Mr. King: If they were related to engineering, yes.

Senator Massicotte: Two out of three years, maybe five years, does not seem to be very much when you consider the risks and consequences. Am I wrong? Does your system work? I guess that is my question.

Mr. King: That number does not surprise me. We have lots of people who raise issues through the normal course of business. That is the culture we try to convey. The fact that there are two people who felt they could not bring something out without the need to be anonymous is what concerns me, because that tells me that the culture we are striving for has not gotten to those people yet.

Senator Unger: I think your position is difficult. It is as if we are asking you, "Have you stopped beating your wife yet?"

I have a question about the non-conformance you talked about. How often does this happen?

Mr. King: We find non-conformances on every project. The trick is finding them and then having enough layers of protection or checks and balances that nothing makes it through to pipeline operation, with the pressure test being that ultimate check at the end.

Ces dernières années, on ne m'a informé que de deux cas où des gens ont soulevé des problèmes dans mon secteur. D'après ce que je crois comprendre, nous avons fait enquête et avons réglé les problèmes de façon satisfaisante pour les gens. Je ne peux pas communiquer avec la personne, car cela nuirait à la protection de son anonymat.

Le sénateur Massicotte : Deux cas en combien d'années? Parlez-vous de cinq, 10 ans?

M. King : C'est probablement deux cas ces trois dernières années, et j'ignore s'il y en a eu d'autres auparavant.

Le sénateur Massicotte : Depuis quand TransCanada a-t-elle une politique sur la dénonciation?

M. King : Nous avons établi le code d'éthique et la ligne d'assistance il y a au moins 10 ans.

Le sénateur Massicotte : Toute personne du public et tout employé d'un tiers qui travaillent avec vous et qui sont témoins d'une irrégularité ont le droit de l'utiliser et y ont accès?

M. King : La ligne d'assistance est conçue pour les employés et les contrats internes.

Le sénateur Massicotte : Il y a eu deux cas. Vous dirigez le secteur de l'ingénierie. Vous êtes responsable de tout ce qui est lié aux tuyaux, à leur isolation, au milieu de travail, et on vous met au courant de ces appels?

M. King : Si les problèmes soulevés sont liés à l'ingénierie, oui.

Le sénateur Massicotte : Il me semble que deux dénonciations en trois ans, ou peut-être en cinq ans, ce n'est pas beaucoup si l'on tient compte des risques et des conséquences liés à votre secteur, n'est-ce pas? Votre système fonctionne-t-il? C'est ce que j'aimerais savoir, je suppose.

M. King : Je ne suis pas surpris des résultats. Beaucoup de personnes soulèvent des problèmes dans le cours normal des activités. C'est la culture que nous tentons de favoriser. Deux personnes ont jugé qu'elles ne pourraient pas dénoncer quelque chose sans préserver leur anonymat, ce qui me préoccupe, car cela m'indique que la culture que nous encourageons n'a pas encore été intégrée par ces gens.

La sénatrice Unger : Vous êtes dans une position difficile. C'est comme si nous vous demandions si vous avez cessé de battre votre épouse.

J'ai une question à vous poser sur la non-conformité dont vous avez parlé. À quelle fréquence cela se produit-il?

M. King : Nous voyons des cas de non-conformité dans chaque projet. Ce qu'il faut, c'est les trouver, et qu'il y ait suffisamment de mesures de protection ou de mécanismes de contrôle pour qu'il n'y ait pas de problème dans le pipeline, et l'essai sous pression est la dernière vérification.

Non-conformances to process are the way you improve quality. On a small project, it could be a couple of small things that come up. On large-scale projects, there could be thousands of people working on a project so there will be more. It is hard to come up with a specific number.

Senator Unger: A pressure test is the final test to ensure that the welds have been properly done and the pipeline is safe.

Mr. King: Yes, it is a final pressure test. There are pressure tests of individual components along the way and then there is a final pressure test.

Senator Unger: I have a question about the pigs that are used. I understand there are different types and they check for different potential problems inside.

Mr. King: That is correct. There are a couple of different categories of pigs. There are ones that look for corrosion, damage, gouges, scrapes in the pipes. There are ones that look for cracks or thinning in the wall.

To clarify something that Mr. Vokes said, the limit for what the tool can detect is driven by physics. It is not driven by some artificial number that we put in place. We ask the providers of those tools to tell us everything they can see to the detection threshold of the tool.

Senator Unger: You also stated that in your view the conversion of pipelines from gas to oil is an accepted and safe industry practice and has recently been conducted on your Keystone project. For how long has this been an accepted and safe industry practice?

Mr. King: There have been lines that have been converted from gas to oil and oil to gas for certainly as long as my experience.

Senator Unger: Is that thirty years?

Mr. King: At least. I can think of at least one pipeline in Alberta that was converted prior to my joining TransCanada.

Senator Unger: Have there been any issues or problems?

Mr. King: I think there have been issues in the past, but as technologies have gotten better, we have so much more capability now to identify issues and resolve them before the conversion is completed.

Senator Seidman: You say that you are routinely audited and inspected by the National Energy Board. I would like to ask you specifically about the inspectors. Do you do your own inspections within your company? If so, who does them?

Mr. King: Inspectors for pipeline construction?

Senator Seidman: Right, for quality control. You are building and obviously ensuring things are all right. How do you do those inspections in-house?

C'est ce qui nous permet d'améliorer la qualité. Dans un petit projet, deux ou trois petits problèmes pourraient survenir. Dans des projets de grande envergure, des milliers de personnes peuvent y travailler, de sorte qu'il y en aura plus. C'est difficile de donner des chiffres exacts.

La sénatrice Unger : Un essai sous pression, c'est le dernier essai qui vise à s'assurer que le travail lié à la soudure a été bien fait et que le pipeline est sécuritaire.

Mr. King : Oui, c'est le dernier essai sous pression. Il y a des essais sous pression pour chaque composante tout au long du processus, et un dernier à la fin.

La sénatrice Unger : J'ai une question au sujet des racleurs utilisés. Je crois comprendre qu'il y en a de différents types et pour des problèmes divers qui peuvent se produire à l'intérieur.

Mr. King : C'est exact. Nous utilisons deux ou trois différentes catégories de racleurs. Certains servent à vérifier s'il y a de la corrosion, des dommages et des rainures dans les tuyaux. D'autres servent à vérifier s'il y a des fissures dans les parois ou si elles s'amincent.

J'aimerais apporter une précision à ce que M. Vokes a dit. La limite de la capacité de détection de l'outil s'explique par la physique et non par une donnée artificielle. Nous demandons aux fournisseurs de nous dire tout ce qu'ils peuvent concernant le seuil de détection de l'outil.

La sénatrice Unger : Vous avez également déclaré qu'à votre avis, la conversion d'un gazoduc en oléoduc est une pratique acceptée et sécuritaire dans l'industrie et qu'elle est réalisée dans le cadre de votre projet Keystone. Depuis quand est-ce une pratique acceptée et sécuritaire de l'industrie?

Mr. King : Depuis que je suis dans le milieu, on convertit des gazoducs en oléoducs, et vice versa.

La sénatrice Unger : Depuis 30 ans?

Mr. King : Depuis au moins 30 ans. Je sais que la conversion d'au moins un pipeline en Alberta a eu lieu avant mon arrivée chez TransCanada.

La sénatrice Unger : Y a-t-il eu des problèmes?

Mr. King : Je pense qu'il y en a eu dans le passé, mais la technologie s'est améliorée, et nous sommes donc beaucoup plus en mesure de cerner des problèmes et de les régler avant que la conversion soit complétée.

La sénatrice Seidman : Vous dites que l'Office national de l'énergie fait régulièrement des vérifications et des inspections. J'aimerais que vous me parliez des inspecteurs. Faites-vous vous-mêmes des inspections dans votre entreprise? Si oui, qui s'en occupe?

Mr. King : Parlez-vous des inspecteurs de la construction des pipelines?

La sénatrice Seidman : Oui, pour le contrôle de la qualité. Vous les construisez et évidemment, vous vous assurez que tout va bien. Comment se déroulent les inspections internes?

Mr. King: We use a combination of our own in-house staff and third parties that we contract directly for doing inspections. We ensure that the third-party people are qualified to do the work and that they have adequate training and independence to do the work, but we do a combination.

Senator Seidman: What is the training for your in-house inspectors? Are they people in your material engineering department, or do you train them in some kind of a program?

Mr. King: We have a training program for the inspectors. Most of them are not engineers; most of them are tradespeople. For instance, welding inspectors are often former welders. We give them training very specifically about what our specifications and procedures require; what they should do should they find anything; how to work the process; and if they do find issues that they cannot resolve, who to contact within the engineering staff who can provide them with additional expertise.

Senator Seidman: How do you deal with your third-party inspectors? Do you give them the same training program? Do you then verify that they are doing the inspection correctly?

Mr. King: We give them a very similar training program. Also, although they work for third parties, many of them come back to us on multiple projects, so we are familiar with a number of the people. We also audit their work to ensure they are doing a good job.

Senator Seidman: How do you do that audit?

Mr. King: We send out another of our core staff to double-check what they have done and ensure they are doing a good job.

Senator Seidman: Have you had any problems with the third-party inspectors?

Mr. King: Yes, we have found issues with inspectors. For example, maybe they did not learn everything they should have in the training, or perhaps they were not competent. We have taken actions in those cases.

Senator Seidman: Do you find code violations, for example, that you have to deal with? Have inspectors come up with code violations?

Mr. King: Is your question: Do the inspectors violate the code, or do the inspectors not catch code violations?

Senator Seidman: Do they catch code violations and report them to you on a regular basis?

Mr. King: Yes, they do. They are very good about shutting down a project and stopping work while we work with the contractor to correct the problem.

M. King : Cela regroupe des membres de notre personnel et des tiers sous contrat auxquels nous avons recours pour les inspections. Nous nous assurons que les tiers ont les qualifications requises pour faire le travail, qu'ils ont reçu la formation nécessaire et qu'ils sont suffisamment indépendants, mais c'est une combinaison des deux.

La sénatrice Seidman : Quelle formation vos inspecteurs reçoivent-ils? Font-ils partie de votre secteur de technique des nouveaux matériaux, ou les formez-vous dans un programme quelconque?

M. King : Nous avons un programme de formation pour les inspecteurs. La plupart d'entre eux ne sont pas des ingénieurs, mais des gens de métier. Par exemple, les inspecteurs de soudage sont souvent d'anciens soudeurs. Nous leur donnons une formation très précise qui porte sur les exigences liées à nos spécifications et à nos processus; ce qu'ils doivent faire s'ils trouvent quelque chose; le fonctionnement du processus; et les gens avec lesquels ils doivent communiquer, s'il y a des problèmes qu'ils ne peuvent pas résoudre, parmi le personnel d'ingénieurs qui ont des compétences additionnelles.

La sénatrice Seidman : Quelle est votre démarche pour les inspecteurs tiers? Suivent-ils le même programme de formation? Vérifiez-vous s'ils font les inspections correctement par la suite?

M. King : Leur programme de formation est très similaire. De plus, même s'ils travaillent pour un tiers, bon nombre d'entre eux reviennent chez nous pour divers projets, et nous connaissons donc bien un certain nombre de personnes. De plus, nous vérifions leur travail pour nous assurer qu'il est bien fait.

La sénatrice Seidman : Comment vous y prenez-vous pour effectuer cette vérification?

M. King : Nous désignons un membre de notre personnel pour revérifier leur travail et s'assurer qu'il est bien fait.

La sénatrice Seidman : Avez-vous eu des problèmes avec les inspecteurs indépendants?

M. King : Oui. Je dirais que certains n'ont peut-être pas appris tout ce qu'ils auraient dû apprendre dans le cadre de leur formation ou étaient tout simplement incompétents. Nous avons pris des mesures dans ces cas.

La sénatrice Seidman : A-t-on constaté des infractions au code, par exemple, auxquelles vous avez dû remédier?

M. King : Votre question est-elle : est-ce que les inspecteurs enfreignent le code ou est-ce que les inspecteurs ne relèvent pas d'infractions au code?

La sénatrice Seidman : Est-ce qu'ils relèvent des violations? Si oui, vous les signalent-ils de façon régulière?

M. King : Tout à fait. Ils sont très bons pour mettre fin à un projet ou interrompre les travaux pendant que nous travaillons avec l'entrepreneur à régler le problème.

Senator Seidman: Do you feel fairly confident that code violations would be treated with enormous respect, regardless of whatever the costs are?

Mr. King: Absolutely. We will not put something into service if there is a question about how it was constructed. We really work to instill in these people that, as soon as they see something wrong, they need to stop work right away. It is a huge cost and a big problem for us for us to catch it later in an audit and have to go back and re-excavate a lot of pipe and examine a lot of work that was previously done. We try to tell them to ensure that does not happen.

Senator Seidman: You are really concerned with giving these inspectors the best possible training and the best possible caution that they must do due diligence, are you not?

Mr. King: Yes, absolutely.

Senator Patterson: I would like to zero-in on three specific comments Mr. Vokes made; that is what this hearing is about. He talked about what he called “self-inspected company welders.” I think you have addressed that to a degree, but he said what they were doing was high risk from stories he heard from them, which is cause for public concern. He talked about the TransCanada pig launchers’ story:

We could not see the welds for the scraper bars when our contractor was hiring his own inspection, and no one said a word about that for 10 years.

Could you comment on that, please?

Mr. King: I have read that piece of Mr. Vokes’ testimony a few times, and I have been struggling and have asked a number of people what he is referring to there. It is a bit difficult. On fittings — on Tees in pipeline — there is a bar that is welded across the side branch such that the pig does not try to go down the side branch and rather continues straight through the pipe. This bar is tack-welded on the inside of the side branch and it is inspected.

Therefore, I do not understand what Mr. Vokes is concerned about. Even should those welds fail, they are not an integrity concern for the pipeline. They might damage the pig if the scraper bar has fallen off, but they do not compromise the safety of the pipeline. I am really struggling to understand the root of that particular question.

With respect to the maintenance welders one, Mr. Vokes was concerned that when TransCanada staff welders are doing work on maintenance work, the same clause in the Onshore Pipeline Act that requires independent inspection of third-party contractors should still apply. On maintenance welding, the TransCanada welder does the work and we have a third-party company hired by TransCanada to do the non-destructive

La sénatrice Seidman : Êtes-vous certains qu'on traitera adéquatement les violations du code, peu importe à combien s'élèvent les coûts?

M. King : Absolument. Nous ne mettrions jamais quelque chose en service si nous avions un doute quant à sa construction. Nous déployons beaucoup d'efforts pour enseigner à ces gens qu'ils doivent cesser les travaux aussitôt qu'ils relèvent un problème. Ce sera encore plus coûteux et problématique si nous constatons le problème plus tard au cours d'une vérification puisque nous devrons creuser de nouveau le long de la conduite et réexaminer une grande partie du travail qui a été fait. Nous essayons de leur faire comprendre qu'ils doivent veiller à ce que cela ne se produise pas.

La sénatrice Seidman : Vous avez à cœur d'offrir à ces inspecteurs la meilleure formation possible et de les sensibiliser à l'importance qu'il y a à faire preuve de diligence raisonnable, n'est-ce pas?

M. King : Tout à fait.

Le sénateur Patterson : J'aimerais revenir sur trois remarques qu'a faites M. Vokes. Il a parlé des « soudeurs de l'entreprise qui inspectaient eux-mêmes leur travail. » Vous avez abordé cette question dans une certaine mesure, mais il a souligné que ce que faisaient ces travailleurs était très risqué, selon ce qu'ils lui ont raconté, et que la population a certainement de quoi s'inquiéter. Il a parlé de l'histoire des lanceurs de racleur de TransCanada :

« Quand notre sous-traitant faisait faire ses propres inspections, on ne pouvait pas voir les soudures des barres de racleage, et personne n'en a parlé pendant 10 ans. »

Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

M. King : J'ai lu cet extrait du témoignage de M. Vokes à quelques reprises, et je dois dire que je ne comprends pas très bien de quoi il parle. J'ai même posé la question à plusieurs personnes. C'est un peu complexe. Sur les raccords — les raccords en T dans les pipelines —, il y a une barre qui est soudée sur le branchemen, de sorte que le racleur ne peut s'y rendre et poursuivre son chemin dans le tuyau. Cette barre est soudée par points à l'intérieur du branchemen et est inspectée.

Par conséquent, je ne vois pas ce qui préoccupe M. Vokes. Même si ces soudures étaient défectueuses, on ne craint pas pour l'intégrité du pipeline. Si la barre de racleage tombait, cela pourrait endommager le racleur, mais ne compromettrait jamais la sécurité du pipeline. J'essaie vraiment de comprendre sa préoccupation.

En ce qui concerne les soudures d'entretien, selon M. Vokes, lorsque les soudeurs de TransCanada effectuent des travaux d'entretien, la même disposition du Règlement sur les pipelines terrestres qui exige une inspection indépendante par des tiers devrait s'appliquer. Dans le cas du soudage d'entretien, un soudeur de TransCanada fait le travail, puis un sous-traitant de TransCanada procède à l'inspection non destructive. J'ignore

examination. I am not quite sure who we could find as a third party — independent of us, again — to somehow contract for the non-destructive examinations. It does not make sense. I cannot figure that one out.

When we do maintenance welding, a TransCanada welder does it and we have an independent company do the work, but the independent company is contracted by us. It is impossible to contract through a third party.

Senator Patterson: Another point he made was about in-service welding and how it was qualified. He said it “. . . was qualified on low-strength materials, but the pipeline materials are high-strength low alloys.” He also said: “It is legal under the code, but it makes no engineering sense at all, if it was a risk.” He was sort of implying that the qualification of in-service welding was based on a low alloy. You read the testimony.

Mr. King: Yes, I did.

Senator Patterson: Could you comment?

Mr. King: TransCanada is a leader in the development of welding on in-service pipes. As Mr. Vokes noted, the welding procedures, which were developed for lower-strength seals, can be extrapolated to higher-strength seals, although Mr. Vokes does not believe that extrapolation should be done. Certainly, our senior welding engineers believe that is a reasonable thing to do. We have done sufficient testing on the higher-strength seals on in-service welding to demonstrate that fact.

Once again, I am unclear as to where Mr. Vokes is coming from with that comment.

Senator Patterson: He said, surprisingly, that he was doing one thing at TransCanada that was good for pipeline safety, and that was that “good project managers” were allowing him to use “automated ultrasonic testing on pipelines where we normally would use radiography.” He goes on to say that:

Radiography has poor detection of the most serious pipeline defect cracks, whereas automated ultrasonic testing allows us to find all the cracks.

Could you comment on that? Are you using the better-value ultrasonic testing or, as he suggested, are you normally using the poorer-quality radiography approach?

Mr. King: Just to clarify, radiography is used worldwide and is acceptable in all codes. There are a number of requirements around different levels of radiography and how to use them.

Ultrasonic testing was developed as a way to inspect welds that have a very narrow gap. Those welds are primarily ones done by mechanized welding. Ultrasonic was developed sort of after mechanized welding to inspect those welds. TransCanada was the

donc à quelle tierce partie — indépendante de nous — nous pourrions demander de mener les inspections non destructives. Ce n'est pas logique. Je ne sais pas quoi penser.

Lorsqu'il est question du soudage d'entretien, sachez qu'un soudeur de TransCanada fait le travail, puis qu'une entreprise indépendante réalise l'inspection. Toutefois, c'est nous qui embauchons cette entreprise. Il est impossible d'attribuer un contrat par l'entremise d'un tiers.

Le sénateur Patterson : Il a également dit que les soudures sur les pipelines en service « étaient faites selon des méthodes conçues pour des matériaux à faible résistance, alors que les pipelines sont fabriqués avec des aciers faiblement alliés et à haute résistance. » Il a ajouté : « C'est légal selon le code, mais cela n'a aucun sens sur le plan de l'ingénierie s'il y a un risque. » Il sous-entendait que les méthodes de soudure des pipelines en service étaient conçues pour des matériaux faiblement alliés. Vous avez lu le témoignage.

M. King : En effet.

Le sénateur Patterson : Qu'en pensez-vous?

M. King : TransCanada est un chef de file dans le soudage des pipelines en service. Contrairement à ce que pense M. Vokes, les procédures de soudage, qui ont été conçues pour des matériaux à faible résistance, peuvent s'appliquer à des matériaux à haute résistance. Nos ingénieurs en soudage d'expérience considèrent que c'est raisonnable. Nous avons effectué suffisamment de tests pour le prouver.

Encore une fois, je ne sais pas exactement où M. Vokes veut en venir avec cette remarque.

Le sénateur Patterson : Étonnamment, il a dit qu'une des méthodes efficaces qu'il employait à TransCanada pour assurer la sécurité des pipelines — et qu'il avait de bons gestionnaires de projet grâce auxquels il pouvait s'en servir — est la détection automatique par ultrasons, qui remplaçait le contrôle par radiographie qui est normalement utilisé. Il a ajouté :

La radiographie permet seulement de localiser les fissures les plus importantes, tandis qu'il est possible de toutes les détecter avec les ultrasons.

Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet? Effectuez-vous les essais par ultrasons, qui donnent de meilleurs résultats, ou est-ce que vous utilisez, comme il l'a indiqué, la radiographie, qui est une approche de moindre qualité?

M. King : Tout d'abord, j'aimerais tirer les choses au clair. Sachez que la radiographie est utilisée partout dans le monde et est jugée acceptable dans tous les codes. Il y a un certain nombre d'exigences entourant les divers niveaux de radiographie et la façon de les utiliser.

Le contrôle par ultrasons a été conçu pour inspecter les soudures dont l'ouverture est très étroite. Ces soudures sont principalement faites grâce à un procédé de mécanosoudage. Le contrôle par ultrasons a en quelque sorte été conçu pour inspecter

leader in the development of both mechanized welding and automated ultrasonic testing. We apply automated ultrasonic testing where there is a need to inspect the welds that are better inspected with that technology.

Many welds are perfectly “inspectable” using the proper grade of radiography.

Senator Patterson: It is not true that radiography gives poor detection of the most serious pipeline defect cracks?

Mr. King: No, it is not true. The different techniques give you different views of the weld, and you would use different techniques depending on what type of weld you have.

Senator MacDonald: Mr. King, I am one of those people who believe in pipelines. They are the safest and most efficient way to move petroleum, and we want one to come to the east coast. However, I have to ask you, in regard to the culture of safety and the maintenance of pipelines, we have all heard about the Keystone XL pipeline. However, the initial part of the Keystone pipeline that went to North Dakota between 2010 and 2011 had 12 breaks. That was a brand new line. There was one with a “six-story geyser” dumping 21,000 gallons of oil in North Dakota.

This is a brand new line that TransCanada is a part of. I just want you to square what you are saying with these facts. If this is a brand new line and the safety culture is strong enough, why are these things occurring in a brand new line?

Mr. King: The failures that occurred on the Keystone line did not happen on the pipeline. The failures happened within the pump stations, where there are a number of threaded fittings and lots of small tubing lines.

In the one case that caused the large failure, there was a pressure transmitter on a very thin little piece of pipe that was not properly supported. Understand that this is one of thousands of these things out there. This one was not properly supported, and it vibrated, broke off and caused this oil to —

Senator MacDonald: Who is responsible for the maintenance of that?

Mr. King: Our operations staff are, and once it was recognized that there was a problem with these things, the pipeline was shut down. We worked with the Pipeline and Hazardous Materials Safety Administration in the U.S. to go through every one of the pump stations. We put in a corrective action plan with them to modify all of the stations to eliminate this potential failure mode, which we had not been aware of initially.

Those were all corrected. The pipeline was restarted a week later, and, like I say, we worked through that entire issue with the U.S. Department of Transportation, to their satisfaction.

ce type de soudures. TransCanada était un chef de file dans le développement du mécanosoudage et du contrôle par ultrasons automatisé. Nous utilisons les ultrasons lorsque les soudures nécessitent d'être inspectées au moyen de cette technologie.

De nombreuses soudures peuvent parfaitement être inspectées au moyen du niveau adéquat de radiographie.

Le sénateur Patterson : Est-ce vrai que la radiographie permet seulement de localiser les fissures les plus importantes?

M. King : Pas du tout. Les diverses techniques nous donnent différents aperçus de la soudure, et nous choisissons la technique en fonction du type de soudure que nous avons.

Le sénateur MacDonald : Monsieur King, je suis de ceux qui croient aux pipelines. Ils sont le mode de transport du pétrole le plus sécuritaire et le plus efficace qui soit, et nous en voulons un sur la côte est. Cependant, je dois vous poser une question concernant la culture de la sécurité et l'entretien des pipelines. Nous avons tous entendu parler du pipeline Keystone XL. Cependant, la partie initiale du pipeline qui se rendait dans le Dakota du Nord a subi 12 fuites entre 2010 et 2011. C'était une toute nouvelle ligne. Une fuite s'est d'ailleurs transformée en véritable geyser de pétrole, laissant s'échapper plus de 21 000 gallons dans le Dakota du Nord.

C'est une toute nouvelle ligne dont fait partie TransCanada. J'essaie de concilier vos propos et ces faits. S'il s'agit d'une toute nouvelle ligne et qu'il existe une solide culture de la sécurité, qu'est-ce qui entraîne ces défaillances?

M. King : Tout d'abord, sachez que ce n'était pas des défaillances de pipeline. Les défaillances sont survenues à l'intérieur des stations de pompage, où on retrouve un certain nombre de raccords filetés et beaucoup de lignes de tuyauterie.

Dans le cas de la défaillance à l'origine de l'important déversement, il y avait un transmetteur de pression sur un petit tronçon de tuyau qui n'était pas bien soutenu. Il faut comprendre qu'il s'agit là d'un transmetteur parmi des milliers. Celui-ci n'était pas bien soutenu, il a vibré, s'est brisé et a provoqué...

Le sénateur MacDonald : Qui est responsable de l'entretien?

M. King : Notre personnel des opérations. Aussitôt que nous avons constaté le problème, nous avons fermé le pipeline. Nous avons travaillé en collaboration avec la Pipeline and Hazardous Materials Safety Administration des États-Unis pour vérifier toutes les stations de pompage. De concert avec eux, nous avons mis en place un plan de mesures correctives visant à modifier toutes les stations en vue d'éliminer ce risque de défaillance, que nous ignorions au départ.

Nous avons remédié à la situation, puis nous avons remis en service le pipeline une semaine plus tard. Comme je l'ai déjà dit, nous avons collaboré avec le ministère des transports des États-Unis pour régler ce problème et ils en étaient très satisfaits.

The Chair: Thank you very much, Mr. King, for being here. We appreciate it, and we appreciate very much your expertise in what you do at TransCanada and in the questions that you answered. Have a good day.

(The committee adjourned.)

Le président : Merci beaucoup, monsieur King, d'avoir témoigné aujourd'hui. Nous sommes reconnaissants de l'expertise que vous apportez à TransCanada et dont nous avons pu tirer profit aujourd'hui. Je vous souhaite une belle journée.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, June 11, 2013

Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta:

Mark Flint, Professional Engineer and Chief Executive Officer (by video conference);

Al Schuld, Professional Engineer and Registrar (by video conference).

Thursday, June 13, 2013

National Energy Board:

Iain Colquhoun, Chief Engineer;

Patrick Smyth, Business Unit Leader, Operations.

TransCanada:

Dan King, Vice-President, Engineering and Asset Reliability and Chief Engineer.

TÉMOINS

Le mardi 11 juin 2013

Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta :

Mark Flint, ingénieur et président-directeur général (par vidéoconférence);

Al Schuld, ingénieur et régistrateur (par vidéoconférence).

Le jeudi 13 juin 2013

Office national de l'énergie :

Iain Colquhoun, spécialiste en chef, Ingénierie;

Patrick Smyth, chef d'unité de travail, Opérations.

TransCanada :

Dan King, vice-président, Ingénierie et fiabilité des actifs, et ingénieur en chef.